

2015

**FOURNISSEUR INTERNATIONAL
D'ARTICLES DE DÉCORATION**



Rapport Annuel 2015

LE SOMMAIRE

Attestation du responsable	p. 4
Rapport de gestion	de p. 5 à 29
• Rapport de gestion du conseil d'administration	p. 5
• Rapport de l'organisme tiers indépendant	p. 28
Rapport sur la gouvernance et le contrôle interne	de p. 30 à 41
• Rapport du président du conseil d'administration sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et sur les procédures de contrôle interne	p. 30
• Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration	p. 41
Comptes consolidés	de p. 43 à 65
• Bilan consolidé	p. 44
• Compte de résultat consolidé et état du résultat global	p. 45
• Tableau de flux de trésorerie consolidé	p. 46
• Variation des capitaux propres consolidés	p. 47
• Annexe aux comptes consolidés	p. 47
• Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	p. 65
Comptes sociaux	de p. 67 à 80
• Bilan	p. 68
• Compte de résultat	p. 69
• Annexe	p. 69
• Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	p. 80



Attestation du responsable

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion ci-joint présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le 29 avril 2016
Thierry Lièvre,
Président - Directeur Général



Rapport de gestion du conseil d'administration

Chers Actionnaires,

Conformément aux dispositions du Code de commerce et à nos statuts, nous vous avons réunis en assemblée générale annuelle pour vous rendre compte de l'activité de notre Société et du Groupe au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, des résultats de cette activité, des perspectives d'avenir et pour soumettre à votre approbation les comptes de cet exercice, les comptes consolidés et l'affectation des résultats.

Nous vous proposons également de conférer les pouvoirs nécessaires à votre conseil d'administration en vue d'opérer en bourse sur les propres actions de la Société, en application des articles L.225-209 et suivants du Code de commerce.

Nous vous proposons également de vous prononcer sur le renouvellement des mandats d'administrateurs de Monsieur Thierry Lièvre et de la société TLK qui arrivent à expiration à l'assemblée générale annuelle.

Nous vous proposons enfin de vous prononcer sur le renouvellement des mandats de commissaire aux comptes titulaire d'EXCO FIDOGEST et de commissaire aux comptes suppléant de Madame Sylvie Mivière qui arrivent à expiration à l'assemblée générale annuelle.

Le Groupe U10

Situation en 2015

Au cours de l'exercice 2015, U10 a réalisé un chiffre d'affaires de 238,2 m€ en hausse de +6,2 % par rapport à l'exercice 2014 (224,2 m€).

Malgré la baisse de l'activité sous-vêtements, le chiffre d'affaires est en hausse sur l'exercice.

L'opérationnel a été impacté au 1^{er} semestre par la chute brutale de l'euro/dollar : le résultat opérationnel courant s'élève à 11 923 k€ en 2015 contre 14 530 k€ en 2014. Le résultat net consolidé passe de 9 090 k€ à 7 301 k€, le rapport Résultat net / Chiffre d'affaires s'élevant à 3,1 %.

L'endettement financier net est en baisse de -2 407 k€ et passe de 28 022 k€ à 25 615 k€, soit un rapport Endettement financier net / Capitaux propres qui continue à baisser et passe de 29,1 % en 2014 à 24,6 % en 2015. Les flux de trésorerie générés par l'activité (capacité d'autofinancement et besoin en fonds de roulement) s'élèvent à +8 558 k€. U10 a versé en 2015 un dividende de 0,21 € par action.

Principaux événements de l'exercice

Au cours de l'exercice 2015, la société L3C a mis en œuvre la construction d'un nouveau bâtiment logistique à Thizy-les-

Bourgs. Le bâtiment a été livré le 25 mars 2016.

Financé en crédit-bail sur 12 ans, il figure en immobilisations en cours à l'actif et en dettes sur immobilisations dans le bilan au 31 décembre 2015.

Pour mémoire, la société a procédé au remboursement de l'emprunt OBSAR au cours de l'exercice 2014. Le remboursement, intervenu le 1^{er} septembre 2014, a porté sur la somme de 11,3 m€ et a été réglé par un prêt bancaire classique amortissable de 36 mois d'un montant de 10 000 k€.

Evolution du périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2015, le Groupe est constitué de 21 sociétés (cf. § 5.1 de l'annexe aux comptes consolidés).

La société U10 Hong Kong a été créée en septembre 2015. Cette société de droit hongkongais a pour activité l'exportation en FOB depuis l'Asie des collections Maison auprès d'une clientèle internationale.

Elle n'a pas eu d'activité en 2015.

Activité 2015

Résultats consolidés du Groupe

Les états financiers consolidés sont établis conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne.

€	2015	2014
Chiffre d'affaires	238 218	224 215
Produits des activités ordinaires	237 536	223 153
Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provisions	12 433	16 754
Résultat opérationnel courant	11 923	14 530
Résultat opérationnel	11 759	14 619
Résultat net	7 301	9 090

Le chiffre d'affaires s'élève à 238 218 k€ en 2015, en hausse de 6,2 % par rapport à l'exercice précédent.

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques est indiquée au § 5.3.1 des comptes consolidés.

Le résultat opérationnel courant s'élève à 11 923 k€ contre 14 530 k€ en 2014. La marge brute (marge / chiffre d'affaires après déduction des escomptes accordés) est stable en valeur, impactée au 1^{er} semestre par la chute brutale de l'euro/dollar. Les charges opérationnelles sont en hausse, en lien notamment avec l'impact de l'euro/dollar sur la conversion des comptes des filiales Asie. Les dotations nettes aux amortissements et provisions courantes représentent une charge nette de -510 k€ contre -2 224 k€ lors de l'exercice précédent.

Le résultat opérationnel s'établit à 11 759 k€ contre 14 619 k€ en 2014.

Le résultat net s'élève à 7 301 k€ contre 9 090 k€ en 2014.

Le besoin en fonds de roulement est en augmentation de +1 611 k€ et s'élève à 67 161 k€, soit 28,2 % du chiffre d'affaires.

Rapport de gestion du conseil d'administration

Résultats consolidés par pôles d'activité

Par l'intermédiaire du pôle Europe, le Groupe exerce un métier de concepteur et importateur de gammes, associé à une forte dimension de services, notamment en matière de logistique. Cette activité s'adresse, via les filiales situées en France, aux distributeurs français et européens.

Par l'intermédiaire du pôle Asie, le Groupe propose aux importateurs et à la distribution internationale :

- de faire fabriquer, d'assurer le suivi qualité ainsi que la livraison des gammes et des articles conçus par les clients,
- de commercialiser auprès d'eux les gammes modes conçues par le Groupe U10,
- et une activité combinant création de gammes et sourcing, permettant de proposer des gammes clé en main à l'exportation, à destination d'importateurs et de grands comptes de la distribution mondiale.

Il est précisé qu'aucune filiale du groupe U10 ne détient de participation dans U10.

Toutes les données par pôles sont présentées en normes IFRS sur les deux années 2014 et 2015. Elles sont établies de façon à donner une image de l'activité réelle de chaque pôle, ainsi :

- chiffre d'affaires : il s'agit du chiffre d'affaires réalisé avec les clients tiers et les sociétés des autres pôles (ventes inter pôles),
- produits des activités ordinaires : il s'agit des ventes nettes des escomptes accordés réalisées avec les clients tiers et clients inter pôles,
- résultat opérationnel courant, résultat opérationnel et résultat net : résultats dégagés par les sociétés d'un pôle, y compris ceux générés par les ventes avec les sociétés du Groupe. Ils indiquent la contribution de chaque pôle à l'ensemble du Groupe,
- de même, le besoin en fonds de roulement indiqué par pôle tient compte des postes de BFR avec les tiers et les autres sociétés du Groupe.

Pôle Europe

k€	2015	2014
Chiffre d'affaires	152 542	147 472
Produits des activités ordinaires	151 861	146 411
Résultat opérationnel courant	13 598	15 519
Résultat opérationnel	13 527	15 604
Résultat net	8 429	9 654

Le chiffre d'affaires réalisé avec les tiers et les sociétés des autres pôles est en hausse de +3,4 % par rapport à 2014 et s'établit à 152 542 k€. Il est réalisé à 99,88 % auprès de clients externes au Groupe.

Le résultat opérationnel s'élève à 13 527 k€ contre 15 604 k€ en 2014. La marge opérationnelle représente 8,9 % du chiffre

d'affaires contre 10,6 % en 2014. Le résultat net s'établit à 8 429 k€ contre 9 654 k€ en 2014.

Le besoin en fonds de roulement est en hausse de +3 157 k€. Les investissements s'élèvent à 11 109 k€ dont 10 595 k€ d'immobilisations corporelles, 244 k€ d'immobilisations incorporelles et 270 k€ d'immobilisations financières. Les immobilisations corporelles sont constituées pour un montant de 9 957 k€ d'immobilisations en cours relatives au nouveau bâtiment logistique en construction pour l'activité Maison.

Pôle Asie

k€	2015	2014
Chiffre d'affaires	114 991	103 785
Produits des activités ordinaires	114 991	103 785
Résultat opérationnel courant	1 268	1 523
Résultat opérationnel	1 175	1 523
Résultat net	1 018	1 368

Ce pôle regroupe les sociétés asiatiques du Groupe. L'ensemble SMERWICK GROUP, constitué de sociétés de droit hongkongais, taiwanais et chinois, dispose de bureaux opérationnels en Chine. Fournisseur de la grande distribution et d'importateurs internationaux, il est intégré au périmètre du Groupe depuis le 1^{er} juillet 2006.

Le chiffre d'affaires de ce pôle s'élève à 114 991 k€ contre 103 785 k€ en 2014. Les ventes à destination des clients tiers représentent 75 % du total et celles à destination des sociétés françaises du Groupe 25 %. Le résultat opérationnel s'élève à 1 175 k€ contre 1 523 k€ en 2014. La marge opérationnelle s'élève à 1 % du chiffre d'affaires contre 1,5 % en 2014.

Le besoin en fonds de roulement est en baisse de -1 946 k€. Les investissements s'élèvent à 492 k€, dont 487 k€ d'immobilisations financières (essentiellement des dépôts bancaires bloqués en garantie de lignes bancaires à court terme).

Services Centraux

k€	2015	2014
Chiffre d'affaires	4 690	4 839
Produits des activités ordinaires	4 690	4 839
Résultat opérationnel courant	-2 942	-2 512
Résultat opérationnel	-2 942	-2 508
Résultat net	-2 146	-1 932

Les services centraux sont constitués des sociétés U10 et LOG10. U10 assure le rôle de holding et abrite les services administratifs et financiers. LOG10 est la filiale destinée à la coordination/standardisation des fonctions logistiques du Groupe. Le chiffre d'affaires est presque intégralement réalisé auprès des sociétés opérationnelles du Groupe et correspond à la facturation des

Rapport de gestion du conseil d'administration

fonctions support.

Le résultat net correspond à la contribution de ce pôle au résultat net du groupe U10. Il est donc présenté hors dividendes versés à U10 par ses filiales (10 415 k€ contre 10 928 k€ en 2014).

Le besoin en fonds de roulement est en hausse de +409 k€.

Les investissements s'élèvent à 321 k€ dont 25 k€ d'immobilisations incorporelles, 281 k€ d'immobilisations corporelles et 15 k€ d'immobilisations financières.

Bilan 2015

Le total du bilan passe de 172 115 k€ à 200 278 k€.

Les actifs non courants (73 771 k€) sont principalement constitués des écarts d'acquisition consécutifs aux opérations de croissance externe (49 465 k€ au 31 décembre 2015).

Le besoin en fonds de roulement est en augmentation de +1 611 k€ et s'élève à 67 161 k€, soit 28,2 % du chiffre d'affaires.

k€	2015	2014
Actifs non courants	73 771	61 073
Actifs courants	126 506	111 041
Total	200 278	172 115
Capitaux propres	104 268	96 267
Passifs non courants	14 749	12 084
Passifs courants	81 261	63 764
Total	200 278	172 115

Les capitaux propres représentent 52 % du bilan (55,9 % en 2014).

L'endettement financier net s'élève à 25 615 k€ (28 022 k€ au 31 décembre 2014) et représente 24,6 % des fonds propres (29,1 % à fin 2014).

Détail de l'endettement financier

Endettement financier net en k€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Ecart de conversion	Clôture
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	9 838	5 498	-3 627	-	11 709
Crédit- bail	4 509	0	-755	-	3 754
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	14 346	5 498	-4 382	-	15 463
Intérêts courus sur emprunts	26	-	-11	-	15
Banques, lignes court terme	24 803	3 471	-	1 251	29 526
Autres dettes financières	24 829	3 471	-11	1 251	29 540
Total des dettes financières	39 176	8 970	-4 393	1 251	45 003
Disponibilités	-11 154	-	-7 753	-481	-19 388
Disponibilités	-11 154	-	-7 753	-481	-19 388
Endettement financier net	28 022	8 970	-12 146	770	25 615

Activités en matière de recherche et développement

Le Groupe exerce une activité de concepteur et importateur de gammes et ne pratique donc aucune activité en matière de recherche et développement.

Perspectives d'avenir

U10 a décidé d'abandonner une grande partie du Trading simple sans rentabilité qui représentait un tiers du volume d'affaires de l'Asie, mais situé hors équipement de la Maison. Avec le développement de U10 Hong Kong, U10 se concentre, depuis l'Asie également, sur son métier à plus forte valeur ajoutée.

U10 réaffirme son objectif d'être à 3 ans, avec ses pôles Europe et Asie, un pur modèle de fournisseur international d'articles de décoration.

Informations sur les risques

Facteurs de risques

La Société a procédé à une revue des risques qui pourraient avoir un effet défavorable significatif sur son activité, sa situation financière ou ses résultats et considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés.

Risques liés à l'activité

Le Groupe n'exerçant aucune activité industrielle, il n'est pas exposé à des risques liés à des processus, matériels ou matières premières, ni à des risques de dépendance vis-à-vis de technologies dont il ne serait pas propriétaire.

Rapport de gestion du conseil d'administration

Les principaux risques liés à l'activité du Groupe concernent les stocks, la conformité des produits, les clients et la propriété intellectuelle.

Dans le cadre de son développement, le Groupe mène une politique de gestion adaptée aux risques inhérents à son activité.

Risques liés aux stocks

Il convient de distinguer les situations selon les pôles.

• Le pôle Europe

Une part du succès du pôle Europe s'appuie sur sa capacité à réapprovisionner rapidement ses clients. Conjuguée à la multiplicité des produits référencés, cette réactivité conduit les sociétés françaises du Groupe à disposer d'un stock conséquent.

Les principaux risques relatifs aux stocks sont : le risque de destruction, notamment par un incendie, le risque de rupture de stock et le risque d'obsolescence.

Le risque d'incendie serait le risque ayant le plus de conséquences. Les produits sont protégés par les équipements courants adéquats : réseaux « sprinklés », RIA, extincteurs, détecteurs d'incendie, portes coupe-feu, etc. Par ailleurs, la répartition des stocks sur un nombre important de lieux de stockage (une quinzaine au total) est un facteur important de limitation des risques.

Enfin, le contrat souscrit au titre de la police d'assurance multirisque du Groupe comprend une garantie en cas de destruction des actifs par incendie ainsi qu'une garantie perte d'exploitation.

La rupture de stock est un risque significatif : compte tenu du nombre important de références, une attention toute particulière des équipes en charge de la supply chain est centrée sur les capacités d'approvisionnement et de livraison du Groupe.

La durée de vie des produits est relativement longue. Ainsi, en cas de surstockage, le risque le plus important est un délai accru d'écoulement. Symétriquement, en cas d'approvisionnements insuffisants, les clients sont livrés en application des pratiques courantes, en fonction des disponibilités.

Quant au risque d'obsolescence, il varie selon l'activité des sociétés du Groupe. Pour l'activité Déco Accessoires où les articles des gammes permanentes ont une durée de vie assez longue, le risque est peu marqué. L3C travaille en grande partie sur des collections où l'effet de mode est plus important et donc les risques d'obsolescence également. Cependant, le textile d'ameublement est soumis à des cycles de renouvellement beaucoup plus longs que d'autres secteurs, tels que le textile d'habillement par exemple. DUTEXDOR combine des articles ayant une durée de vie longue (les basiques) et d'autres beaucoup plus sensibles à l'effet de mode. Dans les filiales où les cycles de vie des

produits sont plus courts (gamme événementiel de l'activité Déco Accessoires par exemple), le risque d'obsolescence est limité, d'une part en ajustant les approvisionnements aux référencements convenus en amont avec les clients et, d'autre part, grâce à l'organisation logistique en place.

Afin de limiter l'impact financier du risque d'obsolescence, la gestion de fin de vie des produits fait l'objet d'un suivi attentif, notamment par la mise en place de déstockages réguliers tout au long de l'année.

La gestion des stocks par emplacement est en place dans les principales filiales (L3C, B10, CODICO et DUTEXDOR). Le principe consiste à définir des zones de picking et des zones de réserve pour chaque article.

La gestion par emplacement apporte de nombreux avantages :

- localisation précise des articles dans les dépôts, ce qui augmente la productivité en facilitant les mouvements physiques des marchandises (préparation de commandes, rangement après réceptions, changement d'emplacements, etc.),
- contrôle permanent des quantités en stock dans chaque emplacement au cours de l'exploitation quotidienne (chaque changement d'emplacement donnant lieu à un contrôle visuel des quantités présentes dans les emplacements),
- réalisation d'inventaires tournants réguliers par référence article.

Les stocks par emplacement sont gérés informatiquement dans le logiciel de gestion Groupe qui enregistre également les mouvements de marchandises à l'aide de terminaux de lecture « code à barres ». Dans ce contexte, le stock informatique est en adéquation quasiment en temps réel avec le stock physique.

• Le pôle Asie

Le plus souvent, les engagements envers les fournisseurs-fabricants sont formalisés à partir des commandes fermes préalablement reçues des clients. Le niveau de stock et les risques subséquents en sont donc considérablement réduits.

Les stocks sont détaillés au § 5.2.2.1 des comptes consolidés.

Risques liés à la conformité des produits

Les produits importés soumis à une norme font l'objet de certificats de conformité par des tiers. D'autres analyses peuvent éventuellement être réalisées par le Groupe. Des contrôles sur la qualité des produits sont effectués en amont du processus d'approvisionnement, à l'embarquement des marchandises (cf. § suivant « Risque de défaillance de fournisseur »).

Par ailleurs, le Groupe a souscrit un contrat d'assurance « responsabilité civile » couvrant le risque de dommages dus à des produits non conformes.

Risque de défaillance de fournisseur

Le métier du Groupe repose sur la création de gammes dont la fabrication est complètement assurée par des usines ou

Rapport de gestion du conseil d'administration

unités de production indépendantes du Groupe, usuellement qualifiées de « sous-traitants ».

Après une première sélection (foires/salons ou conseil d'un agent local), les équipes achats/qualité évaluent localement les capacités et délais de production, la qualité des produits et leur rapport qualité/prix.

Le suivi des fournisseurs est réalisé par les services achats/qualité en déplacement dans le pays fabriquant et par les équipes en place localement. Chaque container fait l'objet d'un contrôle qualité à l'embarquement.

Les partenariats mis en place depuis de nombreuses années permettent de sécuriser la qualité des approvisionnements (qualité des produits et délais de livraison).

Pour chaque ligne de produits, des fournisseurs de substitution ont été identifiés. En effet, les gammes proposées par le Groupe sont constituées de produits de consommation courante facilement substituables. Pour ces raisons, en cas de défaillance de l'un d'entre eux, le Groupe a la capacité de faire appel rapidement à un autre fournisseur habituel.

Les achats sont dans la plupart des cas réalisés en FOB : le Groupe assume le risque de transport. Un contrat d'assurance « marchandises transportées » a été souscrit.

De ce fait, le seul risque lié aux approvisionnements réside dans les retards de livraison, donc celui des ruptures de stocks.

Risque matières premières

Par son activité, le Groupe est susceptible de voir ses marges dégradées par une hausse du prix des matières premières et/ou du cours du dollar US. Le savoir-faire du Groupe est justement de savoir anticiper et de mettre en œuvre les mesures nécessaires pour limiter tout effet défavorable lié à ces fluctuations. La politique de couverture du risque de change est décrite au § Risques financiers - risques de change ci-après.

Risque pays

Les ventes à l'international représentent 26 % des ventes du Groupe et font l'objet, dans la mesure du possible, de garanties, soit par la mise en place de CREDOC export, soit en donnant lieu à paiements anticipés avant départ de la marchandise.

La répartition du chiffre d'affaires par zones géographiques est indiquée au § 5.3.1 des comptes consolidés.

Risques clients

Depuis l'origine, la qualité des services proposés par U10 à ses clients est une composante de son succès, notamment en matière de délai et de régularité d'approvisionnement. Ces deux éléments sont deux paramètres essentiels du savoir-faire du Groupe.

U10 n'est lié avec aucun client dans le cadre d'un contrat prévoyant un engagement minimum d'achat. Des accords de remises de fin d'année existent dont les taux évoluent

généralement en fonction des ventes cumulées sur l'exercice. Les pénalités pour défaut de livraison représentent un risque peu significatif.

U10 a mis en œuvre des assurances crédit couvrant une partie de ses ventes en France et à l'export. De plus, l'utilisation de crédits documentaires à l'exportation permet de limiter le risque de créances impayées. Le délai de règlement moyen au niveau du Groupe est de 52 jours en 2015 contre 54 jours en 2014.

Le risque de déréférencement total auprès des clients est faible compte tenu de la multiplicité et de la diversité des produits. Le premier client représente moins de 10 % du chiffre d'affaires consolidé. Eu égard aux relations historiques et à la part des produits U10 dans ses linéaires, un risque de déréférencement est peu probable. Par ailleurs, compte tenu de l'atomisation du portefeuille clients, l'impact d'un déréférencement serait relativement faible sur la situation financière du Groupe.

Des informations sur le poste clients sont données au § 5.2.2 des comptes consolidés.

Risques liés à la concurrence

La concurrence est atomisée. Le Groupe est le plus important des fournisseurs dans son marché (grandes surfaces spécialisées non alimentaires) à proposer des gammes complètes, sur mesure, avec une réactivité de service rare. Les concurrents qui se sont développés sur le même modèle restent spécialisés seulement sur certaines gammes et n'atteignent pas la taille du groupe U10 qui est leader en chiffre d'affaires sur son marché (sources internes U10).

Le Groupe s'attache en permanence à maintenir et renforcer son avance par rapport à la concurrence. La mise en place des deux pôles Europe et Asie lui permet d'adapter rapidement son offre aux besoins de ses clients.

La capacité du Groupe à renouveler rapidement ses collections contribue à le démarquer par rapport à ses concurrents.

Risques juridiques

Propriété intellectuelle

Chaque fois que la situation le justifie, les noms de sociétés, marques de collections, noms de domaine, dessins et modèles font l'objet d'une protection juridique au nom de U10 ou de l'une de ses filiales, sous forme de dépôts de marques et de modèles. Aucun produit ne fait l'objet de dépôts de brevets compte tenu de la nature des produits.

Le Groupe n'est dépendant d'aucun propriétaire de brevets, compte tenu de la multiplicité des produits distribués.

Assurances

Le Groupe a mis en place les programmes d'assurance d'usage pour protéger son patrimoine contre la survenance de risques qui pourraient l'affecter. Les contrats mis en place couvrent à la fois les engagements envers les tiers (clients, fournisseurs), les

Rapport de gestion du conseil d'administration

biens propres et la continuité de l'activité.

Le contrat souscrit au titre de l'assurance multirisque est de type « tous risques sauf » et couvre notamment les risques suivants :

- incendie,
- vol & détérioration,
- perte d'exploitation,
- catastrophes naturelles.

Par ailleurs, le Groupe a souscrit les contrats d'assurance suivants :

- responsabilité civile d'exploitation couvrant les dommages corporels et incorporels avant livraison, après livraison,
- responsabilité civile des mandataires sociaux,
- transport (sur achats et sur ventes) tous risques,
- assurance homme-clé (Thierry Lièvre) : une police a été souscrite à hauteur de 8 m€,
- assurance-crédit sur la clientèle,
- les autres assurances d'usage (véhicules, matériels roulants, matériels informatiques, etc.).

Les actifs de l'entreprise sont couverts sur la base de leur valeur de remplacement à neuf en cas de perte totale ou partielle. La Société considère que les garanties offertes sont en adéquation avec les principaux risques qui pèsent sur le Groupe. Des polices de groupe pour les risques d'incendie, responsabilité civile, perte d'exploitation, véhicules et matériels roulants ont été étendues à l'ensemble des sociétés françaises. Le montant total des primes payées en 2015 s'est élevé à 1 039 k€.

Risque de contrepartie

Compte tenu de la taille, de la notoriété et de la notation des compagnies d'assurance partenaires, le Groupe est peu exposé au risque de contrepartie.

Deux des principales compagnies partenaires du Groupe sont notées A par Standard & Poors, assorties de perspectives positives ou stables (notations mises à jour en octobre 2014 et novembre 2015), une troisième est notée AA-, assortie de perspectives stables (notation mise à jour en mars 2013).

Risque de litiges

Dans le cadre de leurs activités ordinaires, les entités du Groupe peuvent être engagées dans des procédures administratives, contentieuses ou des litiges. Ces procédures font l'objet d'un suivi régulier par leurs services juridiques et financiers.

Des provisions sont comptabilisées dès qu'une sortie de trésorerie est probable. Aucun litige en cours ou clos au cours de l'exercice n'a eu d'impact significatif sur la situation

financière du Groupe.

La Société n'a pas connaissance, pour la période des douze derniers mois, d'autre procédure gouvernementale, contentieuse, administrative ou d'arbitrage qui pourrait avoir des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité du Groupe.

Risques financiers

Risques de change

Suite au développement du Groupe à l'international, les transactions en devises, essentiellement le dollar US, représentent une part importante de l'activité des sociétés.

Le chiffre d'affaires hors groupe facturé en dollars US en 2015 représente 36 % du chiffre d'affaires consolidé du Groupe.

La part des achats en dollar US est plus significative puisqu'elle représente plus de 3/4 des achats du Groupe auprès des fournisseurs tiers.

Cette exposition apparente au risque de change est cependant pondérée par deux éléments majeurs :

- le Groupe pratique une politique de couverture face au risque de volatilité du dollar US adaptée à chaque situation : la couverture est systématique chez B10 / CODICO pour la décoration de Noël (commercialisée en € en début d'année, commandée puis payée en US\$ en cours d'année) ainsi que pour les collections « printemps » (commercialisées l'été précédent et approvisionnées quelques mois avant leur mise en linéaires). Dans tous les autres cas, le Groupe pratique une politique de couverture adaptée en fonction du contexte international. Dans ce cadre, la mise en place du programme centralisé d'achats à terme de dollars permet d'allouer les stocks de devises en fonction des besoins des filiales. Au 31 décembre 2015, les contrats en cours s'élèvent à 76 m\$.
- les sociétés du pôle Asie ne sont quasiment pas exposées au risque de change, leur monnaie de fonctionnement étant le dollar US. La majorité des achats et ventes est réalisée dans cette monnaie.

Le Groupe est exposé depuis l'entrée de SMERWICK à un risque de change lié à l'investissement net dans la filiale (impact des fluctuations de cours de la devise fonctionnelle de la filiale dans la quote-part de capitaux propres détenue).

Positions nettes du Groupe vis-à-vis du dollar US :

Risque de change opérationnel (en milliers d'USD)	Actif ⁽¹⁾	Passif ⁽²⁾	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
USD	13 686	12 419	1 267	74 942	-73 674

(1) Crédances clients (y compris les créances de SMERWICK dont la monnaie de fonctionnement est l'USD)

(2) Dettes fournisseurs (y compris les dettes de SMERWICK dont la monnaie de fonctionnement est l'USD)

Rapport de gestion du conseil d'administration

Risque de change lié à des investissements dans des filiales étrangères (en milliers d'USD)	Actif (1)	Passif (1)	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
USD	4 950	0	4 950	74 942	-69 992

(1) Contribution de la filiale SMERWICK aux capitaux propres du Groupe.

Sensibilité au risque de change :

Sensibilité au risque de change - USD	Impact sur le résultat	Impact sur les capitaux propres
Hausse de 1 %	9 k€	588 k€
Baisse de 1 %	-9 k€	-588 k€

Risques de taux

L'endettement financier net s'élève à 25 615 k€ au 31 décembre 2015 contre 28 022 k€ au 31 décembre 2014.

L'emprunt obligataire a été remboursé intégralement en 2014. Les emprunts sont souscrits à taux variables à hauteur de 7 053 k€ (dont 1 163 k€ au titre du retraitement de crédit-bail) et à taux fixes à hauteur de 8 409 k€ (dont 2 591 k€ au titre du retraitement de crédit-bail).

Les taux variables applicables sont généralement Euribor 3 mois + une marge.

Seules les sociétés du sous-groupe SMERWICK font appel à des lignes bancaires en dollar US.

Le Groupe a mis en place un swap de taux variable à taux fixe passant de Euribor 3 mois à 2 % sur un emprunt dont le solde s'élève à 57 k€ au 31 décembre 2015.

Les charges d'intérêt 2015 se sont élevées à 639 k€ contre 1 197 k€ en 2014.

La sensibilité aux variations de taux est la suivante :

Augmentation des taux d'intérêts de 1 %	Charge supplémentaire annuelle de 365 k€
Augmentation des taux d'intérêts de 2 %	Charge supplémentaire annuelle de 731 k€
Baisse des taux d'intérêts de 1 %	Le taux de l'Euribor 3 mois est inférieur à 1 %.

Risques de liquidité

A l'exception des dettes financières décrites ci-après, l'intégralité des dettes a une échéance inférieure à un an. Les clients (39 790 k€), les stocks (56 325 k€) et les autres créances courantes (11 004 k€) ne sont soumis à aucune restriction de type gage ou nantissement.

Endettement financier net en k€	Clôture	dont < 1 an	dont entre 1 & 5 ans	dont > 5 ans	dont taux fixe	dont taux variable
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	11 709	3 648	6 060	2 000	5 818	5 890
Crédit- bail	3 754	796	2 958	-	2 591	1 163
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	15 463	4 444	9 019	2 000	8 409	7 053
Intérêts courus sur emprunts	15	15	-	-	-	-
Banques, lignes court terme	29 526	29 526	-	-	-	-
 Autres dettes financières	 29 540	 29 540	-	-	-	-
Total des dettes financières	45 003	33 984	9 019	2 000		
Disponibilités	-19 388	-19 388	-	-	-	-
 Disponibilités	 -19 388	 -19 388	-	-	-	-
Endettement financier net	25 615	14 596	9 019	2 000		

L'endettement à moyen terme (entre 1 et 5 ans) représente 35 % de l'endettement financier net. Le Groupe a remboursé en 2014 par anticipation l'emprunt obligataire et souscrit un emprunt de 10 m€ amortissable trimestriellement sur 3 ans.

Conditions de financement :

Conditions de financement au 31/12/2015 en k€	Montant du financement	Encours au 31/12	Indéterminée	Echéance A 1 an au plus	Echéance Entre 1 et 5 ans	Echéance A plus de 5 ans
Emprunts à moyen terme	16 699	11 709		3 648	6 060	2 000
Découverts bancaires autorisés	47 863	28 462 (1)	20 450	27 413		
Contrat d'affacturage des créances clients	Illimité	10 190	100 %			
Contrat d'escompte en compte	500	164	100 %			

(1) Montant avant retraitement des créances cédées. Le montant après retraitement s'élève à 29 526 k€.

Rapport de gestion du conseil d'administration

L'emprunt d'un montant de 10 m€ souscrit en 2014 pour rembourser l'OBSAR contient des clauses portant sur les covenants à respecter dont le ratio Dette financière nette / EBITDA.

Covenants des emprunts :

	31/12/2015	
	Covenant	Réalisation
Dette financière nette / EBITDA	<3	1,95

Les termes employés sont définis de la façon suivante :

- « Dette financière nette » : (a) le montant agrégé de l'endettement financier tel qu'il figure dans les comptes consolidés annuels (selon les normes IFRS) sous les rubriques «dettes financières à long terme (y compris leur part à moins d'un an) et dettes financières à court terme» et (b) diminué des disponibilités telles qu'elles figurent dans les comptes consolidés annuels (selon les normes IFRS)
- « EBITDA » : (a) le résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et aux provisions, tel qu'il apparaît dans le compte de résultat consolidé et (b) majoré des escomptes accordés dans la limite d'un montant maximum n'excédant pas un (1) pour cent du chiffre d'affaires consolidé de l'exercice

La Société a procédé à une revue spécifique de son risque de liquidité et considère être en mesure de faire face à ses échéances à venir.

■ Événements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une influence sur les comptes consolidés n'est à signaler.

U10

■ Présentation des comptes sociaux

Le bilan et les comptes annuels que nous vous soumettons ont été établis suivant les mêmes méthodes de présentation et d'évaluation que celles des exercices précédents.

■ Activité et résultats de la Société

U10 assure son rôle de société mère en exerçant le contrôle de ses filiales et en regroupant les services administratifs et financiers communs aux sociétés du Groupe.

Ses principaux agrégats financiers sont les suivants :

k€	2015	2014
Actif immobilisé	91 906	83 886
Créances et comptes de régularisation	2 884	2 176
Disponibilités	23	1 267
Total	94 813	87 329
Capitaux propres	74 238	69 975
Provisions	207	199
Dettes financières	18 369	15 788
Autres dettes et comptes de régularisation	1 999	1 367
Total	94 813	87 329

k€	2015	2014
Chiffre d'affaires net	1 746	1 784
Résultat d'exploitation	-2 394	-2 334
Résultat financier	9 720	10 554
Résultat courant avant impôt	7 326	8 221
Résultat net	8 151	9 056

Pour l'essentiel, ses revenus sont constitués :

- des facturations de prestations administratives et financières qu'elle assure pour le compte de ses filiales, ainsi que des prestations commerciales,
- des refacturations de loyers ainsi que des frais de showroom et de salons,
- des dividendes qu'elle perçoit.

L'actif de son bilan comprend essentiellement les titres de participations dans les filiales opérationnelles du Groupe (65 157 k€ net des dépréciations), toutes consolidées par intégration globale ainsi que les avances de trésorerie et prêts qu'elle met à leur disposition (25 360 k€).

Le passif du bilan est quant à lui principalement constitué des dettes financières à moyen terme.

L'essentiel est constitué par l'emprunt de 10 m€ souscrit en 2014 dans le cadre du remboursement de l'emprunt obligataire. Le solde de cet emprunt s'élève à 5 833 k€.

Rapport de gestion du conseil d'administration

Après déduction des disponibilités, l'endettement financier net s'élève à 18 346 k€ au 31 décembre 2015 contre 14 521 k€ au 31 décembre 2014, la hausse de 3 825 k€ étant liée essentiellement à l'augmentation des découverts bancaires.

Les principaux risques auxquels est exposée la Société sont directement liés à l'activité de ses filiales et, par conséquent, à la valeur des titres inscrits à l'actif de son bilan, ainsi que sa capacité à rembourser les dettes contractées.

Faits marquants de l'exercice

Pour mémoire, la Société a procédé au remboursement de l'emprunt OBSAR au cours de l'exercice 2014. Le remboursement, intervenu le 1^{er} septembre 2014, a porté sur la somme de 11,3 m€, et a été réglé par un prêt bancaire classique amortissable de 36 mois d'un montant de 10 m€.

Événements importants postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture susceptible d'avoir une influence sur les comptes annuels n'est à signaler.

Proposition d'affectation du résultat

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à 8 150 650,68 € de la façon suivante :

- à titre de dividende la somme de 3 914 343,72 €,
- le solde au poste « autres réserves » soit la somme de 4 236 306,96 €.

Les dividendes seront mis en paiement le 6 juillet 2016.

Si lors de la mise en paiement du dividende, la Société détenait certaines de ses propres actions, la somme correspondant au dividende non versé à raison de ces actions propres sera affectée au poste « autres réserves ».

Les dividendes distribués représentant un montant de 0,21€ par action sont éligibles à la réfaction de 40 % prévue par l'article 158-3 2° du Code général des impôts dont peuvent bénéficier les personnes physiques.

Les actionnaires sont informés que depuis le 1^{er} janvier 2013, les revenus distribués sont imposables au barème progressif de l'impôt sur le revenu et que, conformément aux dispositions de l'article 117 quater modifié du Code général des impôts, est mis en place un prélèvement forfaitaire obligatoire de 21 %, non libératoire et imputable ultérieurement sur l'impôt sur le revenu.

Les actionnaires sont en outre informés que, conformément aux dispositions de l'article L.136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes, imposés au barème progressif de l'impôt sur le revenu, qu'ils soient éligibles ou non à l'abattement de 40 %, sont retenus à la source par l'établissement payeur lorsque ce dernier est établi en France ; ils devront être versés au Trésor Public dans les

quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Dividendes versés au cours des 3 derniers exercices	Nombre d'actions	Dividende par action	Montant total
Exercice 2014	18 639 732	0,21 € ^[1]	3 914 344 € ^[2]
Exercice 2013	18 639 732	0,16 € ^[1]	2 982 357 € ^[2]
Exercice 2012	-	-	-

(1) montant éligible à l'abattement de 40 % bénéficiant aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France, prévu à l'article 158-3 2° du Code général des impôts.

(2) incluant le montant du dividende correspondant aux actions auto-détenues non versé et affecté au poste « report à nouveau ».

Charges et dépenses non déductibles

Les dépenses et charges visées à l'article 39-4 du Code général des impôts se sont élevées à 3 210 € pour l'exercice clos le 31 décembre 2015 et aucun impôt supplémentaire n'a été supporté en raison de ces dépenses et charges, compte tenu du résultat fiscal déficitaire de la Société.

Solde des dettes fournisseurs par date d'échéance

En application des dispositions de l'article L.441-6-1 al.1 du Code de commerce, nous portons à votre connaissance le solde des dettes fournisseurs de la Société, par date d'échéance, à la clôture des deux derniers exercices :

k€	Total		< 30 jours		de 30 à 60 jours		> 60 jours	
	2015	2014	2015	2014	2015	2014	2015	2014
Dettes à échoir	435	317	286	200	148	117	-	-
Dettes échues	360	284	341	239	29	41	-9	3
Total TTC	795	601	627	439	177	159	-9	3

Les factures à recevoir sont incluses dans les dettes fournisseurs (dettes à échoir).

Programme de rachat d'actions

Opérations effectuées par U10 dans le cadre du programme de rachat d'actions

Le programme de rachat d'actions en cours a été autorisé par l'assemblée générale mixte du 20 mai 2015.

Ses principales caractéristiques sont reprises ci-dessous :

Objectifs du programme de rachat d'actions :

- l'animation du marché réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- la conservation et l'utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,

Rapport de gestion du conseil d'administration

- l'annulation des actions rachetées par voie de réduction du capital,
- l'attribution d'actions, notamment à des dirigeants mandataires ou salariés et des cadres actuels et futurs de la Société et/ou de son Groupe, ou de certains d'entre eux, dans le cadre notamment des dispositions des articles L. 225-179 et suivants et L. 225-197-1 et suivants du Code de commerce (relatifs au service des options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions),
- la remise d'actions de la Société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par tous moyens accès au capital de la Société.

U10 a mis en place depuis son introduction au second marché, conformément à la réglementation applicable en la matière, un contrat de liquidité confié, depuis le 1^{er} décembre 2013, à LOUIS CAPITAL MARKETS.

- Part maximale du capital de U10 susceptible d'être rachetée : 10 % (soit 1 863 973 actions à la date d'élaboration du présent descriptif).

Compte tenu du nombre de titres déjà détenus au 31 mars 2015, la part maximale effective de titres que la Société peut acheter représente 9,89 % du capital, soit 1 842 748 actions.

- Caractéristiques des titres : les titres susceptibles d'être rachetés par U10 sont des actions ordinaires cotées au compartiment C d'EURONEXT PARIS - Code ISIN : FR0000079147

- Prix maximum unitaire d'achat : 20 €

- Durée du programme d'achat : 18 mois

(À dater de l'assemblée générale mixte du 20 mai 2015, soit au plus tard jusqu'au 20 novembre 2016).

Les opérations réalisées par U10 en 2015 sur ses propres actions sont présentées dans le tableau ci-après :

Objectifs du programme de rachat d'actions	Animation de marché	Croissance externe	Total
Nombre d'actions achetées	94 698	94 698	
Nombre d'actions vendues	85 685	85 685	
Cours moyen des achats	4,48 €	4,48 €	
Cours moyen des ventes	4,64 €	4,64 €	
Montant des frais de négociation HT en €	3 257 €	3 257 €	
Nombre d'actions inscrites au 31/12/15	24 657	24 657	
Valeur évaluée au cours d'achat	97 546 €	97 546 €	
Valeur nominale	1,00 €	1,00 €	

Mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions

Nous vous demandons de vous prononcer sur la mise en place d'un nouveau programme de rachat d'actions dans le cadre des dispositions des articles L.225-209 et suivants du Code du commerce, en autorisant votre conseil d'administration à opérer en bourse sur les propres actions de la Société, dans

la limite de 10 % du capital social et ce, pour une durée de dix-huit mois.

Les objectifs de ce programme de rachat sont les suivants :

- l'animation du marché réalisée par un prestataire de services d'investissement intervenant dans le cadre d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie reconnue par l'AMF,
- la conservation et l'utilisation de tout ou partie des actions rachetées pour procéder à la remise ultérieure d'actions à titre d'échange ou de paiement dans le cadre d'opérations de croissance externe,
- l'annulation des actions rachetées par voie de réduction du capital, conformément à la résolution qui vous est proposée, sous réserve de son adoption,
- l'attribution d'actions, notamment à des dirigeants mandataires ou salariés et des cadres actuels et futurs de la Société et/ou de son groupe, ou de certains d'entre eux, dans le cadre notamment des dispositions des articles L.225-179 et suivants et L.225-197-1 et suivants du Code de commerce (relatifs au service des options d'achat d'actions et à l'attribution gratuite d'actions),
- la remise d'actions de la Société à l'occasion de l'exercice de droits attachés à des valeurs mobilières donnant par tous moyens accès au capital de la Société.

L'acquisition, la cession ou le transfert de ces actions peut être effectué, y compris en période d'offre publique, par tous moyens, notamment sur le marché ou de gré à gré, y compris par acquisition ou cession de blocs, par le recours à des bons ou valeurs mobilières donnant droit à des actions de la Société et ce, dans les conditions prévues par l'Autorité des Marchés Financiers et aux époques que le conseil d'administration ou la personne agissant sur délégation du conseil d'administration appréciera.

La Société ne pourra acheter ses propres actions que jusqu'à concurrence de 10 % du nombre des actions composant le capital social tel qu'il serait ajusté en fonction d'opérations pouvant l'affecter postérieurement à la date de l'assemblée, à un prix par action au plus égal à vingt (20) € (hors frais d'acquisition).

Le montant maximum des fonds consacrés à la réalisation de ce programme est de dix millions (10 000 000) €.

Le conseil d'administration devra informer l'assemblée générale ordinaire annuelle des opérations réalisées, en application de la présente autorisation.

Ce nouveau programme de rachat d'actions se substituera à celui autorisé par l'assemblée générale des actionnaires du 20 mai 2015.

Rapport de gestion du conseil d'administration

■ Informations concernant les mandataires sociaux

Mandats et fonctions exercés au sein de U10

Les mandataires sociaux ont exercé en 2015 au sein de U10, les fonctions et mandats suivants :

Nom et adresse professionnelle	Fonction	Date de nomination	Date de renouvellement	Durée
Thierry Lièvre 1 place Verrazzano CP 610 69258 Lyon Cedex 09	Président - Directeur Général	CA du 22/06/1998	CA du 20/05/2010	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2015
	Administrateur	AGM du 22/06/1998	AGM du 20/05/2010	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2015
Erick Pouilly 1635 Keim Circle - Geneva IL, 60134, USA	Administrateur	AGE du 25/06/2009	AGM du 20/05/2015	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2020
Céline Chambon 1 place Verrazzano CP 610 69258 Lyon Cedex 09	Administratrice	AGO du 29/10/2012	AGM du 20/05/2015	Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2020
SARL TLK Représentant permanent : Laurent Simon 1 place Verrazzano CP 610 69258 Lyon Cedex 09	Administrateur	AGO du 29/10/2012		Jusqu'à l'AG statuant sur les comptes clos au 31/12/2015

Autres mandats au sein du Groupe

Les mandataires sociaux ont exercé en 2015 au sein des sociétés du groupe U10, les fonctions et mandats suivants :

Thierry Lièvre	Membre du comité de direction de UTEX Membre du comité de direction de DUTEXDOR Directeur de SMERWICK GROUP, société de droit hongkongais Directeur de U10 Hong-Kong (depuis le 11 septembre 2015)
Céline Chambon	Membre du comité de direction de UTEX Membre du comité de direction de DUTEXDOR

Mandats exercés hors du groupe U10

Les mandats exercés par les administrateurs mentionnés ci-dessous sont donnés au 31 décembre 2015 sur la base des informations actualisées ou connues de la Société.

Mandats exercés hors du Groupe U10	2015	2014	2013	2012	2011
Thierry Lièvre					
Gérant de TLK (jusqu'au 17 novembre 2014)		•	•	•	•
Gérant de la SNC AMPERE (jusqu'au 31 décembre 2013)			•	•	•
Gérant de la SNC CIGOGNE (jusqu'au 31 décembre 2013)			•	•	•
Gérant de la SNC NUMA BLANC (jusqu'au 31 décembre 2013)			•	•	
Gérant de FINANCIERE DES DOCKS	•	•	•	•	•
Président de TLK.USA LLC	•	•	•	•	•
Co-gérant de la SARL OFFSHORE LIMITED (jusqu'au 17 décembre 2013)			•	•	
Président de la SAS OFFSHORE SPIRIT (jusqu'au 26 décembre 2013)			•	•	
Président de la SAS TRADE CITY				•	

Rapport de gestion du conseil d'administration

Mandats exercés hors du Groupe U10	2015	2014	2013	2012	2011
Erick Pouilly					
Membre du conseil de surveillance de FINANCIERE NEXTPOOL SAS		•	•	•	•
Gérant de la SARL PIF	•	•	•	•	•
Gérant de la SCI JEESP	•	•	•	•	•
Président de la société PIC LLC, USA	•	•	•	•	•
Président de la société US.IN, LLC, USA	•	•	•	•	•
Président de la société FUSAIN, LLC, USA	•	•	•	•	•
Président de la société VALUS, LLC, USA	•				
Administrateur de la société PECM, LLC, USA			•	•	•
Vice-Président de la société TLK.USA LLC	•	•	•	•	•
Administrateur de la société AMS, LLC, USA		•	•	•	•
Administrateur du SP Anderson Group, Canada	•	•	•	•	•
Administrateur de la société SPS, LLC, USA	•	•			
Administrateur de la société Dhyve, USA	•				
Administrateur de la société Poblocki, USA	•				
TLK					
Membre du comité stratégique de la SAS COURB		•	•	•	•
Gérante de la SNC AMPERE (depuis le 31 décembre 2013)	•	•	•		
Gérante de la SNC CIGOGNE (depuis le 31 décembre 2013)	•	•	•		
Gérante de la SNC NUMA BLANC (depuis le 31 décembre 2013)	•	•	•		
Gérante de la SNC CARAT (depuis le 21 février 2014)	•	•			
Gérante de la SNC SUN ARBOIS (depuis le 2 septembre 2014)	•	•			
Présidente de la SAS B10 (depuis le 24 juin 2014)	•	•			
Directeur Général de la SAS L3C (depuis le 20 mai 2014)	•	•			

Rémunérations des mandataires sociaux

Tableau récapitulatif des rémunérations versées

Dirigeants Mandataires sociaux	Thierry Lièvre (1)	Céline Chambon	Erick Pouilly
Rémunération fixe	108 000	86 226	
Rémunération variable			
Rémunération exceptionnelle			
Jeton de présence			

(1) Le montant indiqué au titre de la rémunération globale correspond au montant versé par U10 au titre de son mandat de Président - Directeur Général. La convention de services conclue entre TLK et U10, décrite dans le rapport spécial des commissaires aux comptes, ne prévoit aucune prestation liée aux fonctions de Président - Directeur Général de Thierry Lièvre. Aucune rémunération directe n'est versée par les filiales de U10 à Thierry Lièvre.

Dirigeants Mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite complémentaire	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	OUI	NON		OUI	NON	OUI	NON
Thierry Lièvre	X		X		X		X
Céline Chambon	X (depuis 2005)		X		X		X
Erick Pouilly	X		X		X		X

Rapport de gestion du conseil d'administration

Prêts et garanties accordés ou constitués en faveur des mandataires sociaux

Aucun prêt et aucune garantie n'a été accordé ou constitué en faveur des mandataires sociaux.

Transactions effectuées par les mandataires sociaux au titre de l'exercice 2015

Aucune transaction n'a été portée à la connaissance de la Société.

■ Renouvellement de mandats des administrateurs

Les mandats d'administrateurs de Monsieur Thierry Lièvre et de TLK, arrivant à expiration lors de la présente assemblée, nous vous proposons de les renouveler dans leurs fonctions pour une nouvelle période de 6 années, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Monsieur Thierry Lièvre et TLK ont d'ores et déjà accepté le principe du renouvellement de leur mandat d'administrateur respectif sous réserve de la décision souveraine de l'assemblée générale des actionnaires.

Dans l'hypothèse où la société TLK serait renouvelée dans son mandat d'administrateur, elle serait représentée par Monsieur Laurent Simon, avocat, domicilié 112 rue Garibaldi, 69006 Lyon, représentant permanent.

■ Renouvellement de mandats des commissaires aux comptes

Les mandats de EXCO FIDOGEST, Commissaire aux Comptes titulaire et de Madame Sylvie Mivière, Commissaire aux Comptes suppléant arrivant à expiration à la prochaine assemblée générale annuelle, nous vous proposons de les renouveler pour une nouvelle durée de 6 exercices, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

■ Informations concernant le capital social

Personnes détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital ou des droits de vote

Au 31 décembre 2015, les personnes physiques ou morales détenant directement ou indirectement plus de 5 % du capital ou des droits de vote de la Société sont les suivantes :

Actionnariat > 5 %	Actions	%	Droits de vote (1)	%
TLK ⁽²⁾	805 444	4,32 %	1 610 888	5,95 %
FINANCIERE DES DOCKS ⁽²⁾	10 721 647	57,52 %	17 869 412	65,96 %
Thierry Lièvre	1	NS	2	NS
Total Thierry Lièvre	11 527 092	61,84 %	19 480 302	71,91 %
AMIRAL GESTION	1 583 202	8,49 %	1 583 202	5,84 %

(1) L'assemblée générale extraordinaire du 20 mai 2010 a décidé d'attribuer un droit de vote double à toutes les actions entièrement libérées justifiant d'une inscription nominative depuis deux ans au moins au nom du même actionnaire.

(2) Détenues à 100 % directement et indirectement par Thierry Lièvre.

■ Déclarations auprès de l'AMF de franchissement de seuils légaux au cours de l'exercice 2015

Aucune déclaration de franchissement de seuil auprès de l'AMF n'a été portée à la connaissance de la Société au cours de l'exercice 2015.

■ Etat de l'actionnariat salarié

Il n'existe pas d'actionnariat salarié dont les titres font l'objet d'une gestion collective.

Nous vous rappelons qu'afin de favoriser le développement de l'actionnariat salarié, différentes mesures ont été prises en vue de consulter les actionnaires sur l'opportunité de procéder à une augmentation du capital réservée aux salariés.

Aussi longtemps que la participation des salariés dans le capital social reste inférieure à 3 %, une consultation des actionnaires doit être renouvelée tous les trois ans à l'effet de leur proposer d'adopter une résolution tendant à procéder à une augmentation de capital réservée aux salariés.

Rapport de gestion du conseil d'administration

■ Informations concernant les délégations dans le cadre d'augmentations de capital

L'ensemble des délégations dans le cadre d'augmentations de capital en cours de validité qui ont été accordées par

l'assemblée générale mixte du 21 mai 2014 au conseil d'administration et les utilisations qui en ont été faites au cours de l'exercice 2015 font l'objet d'une présentation synthétique figurant dans le tableau ci-après :

Nature de la délégation	Date de l'AGE	Durée de la délégation	Date d'expiration	Montant nominal maximum autorisé	Utilisation
Autorisation donnée au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires (Septième résolution)	21 mai 2014	26 mois	21 juillet 2016	40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le capital social par incorporation de réserves, bénéfices ou primes (Huitième résolution)	21 mai 2014	26 mois	21 juillet 2016	40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation donnée au conseil d'administration d'émettre des valeurs mobilières avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires (Neuvième résolution)	21 mai 2014	26 mois	21 juillet 2016	40 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation donnée au conseil d'administration d'augmenter le montant des émissions en cas de demandes excédentaires (Dixième résolution)	21 mai 2014	26 mois	21 juillet 2016	dans le cadre des délégations prévues aux septième, neuvième et quinzième résolutions et en cas de demande excédentaire : dans la limite de 15 % de chaque émission et au même prix que celui retenu pour l'émission initiale et dans la limite des plafonds fixés aux septième et neuvième résolutions.	Non utilisée à ce jour
Autorisation donnée au conseil d'administration aux fins de décider de l'émission de bons de souscription d'actions à attribuer à titre gratuit aux actionnaires de la Société (Douzième résolution)	21 mai 2014	26 mois	21 juillet 2016	15 000 000 €	Non utilisée à ce jour
Autorisation donnée au conseil d'administration d'utiliser les délégations visées aux neuvième, dixième et onzième résolutions de l'assemblée générale extraordinaire du 21 mai 2014, à l'effet de procéder, dans les conditions prévues à l'article L.225-136 du Code de commerce, à une ou plusieurs émissions de titres de capital sans droit préférentiel de souscription par une offre, par placement privé, visée au II de l'article L.411-2 du Code monétaire et financier (Quinzième résolution)	21 mai 2014	26 mois	21 juillet 2016	dans la limite de 20 % du capital social par an avec imputation sur les plafonds de 40 000 000 € et 50 000 000 € de la neuvième résolution et en cas de demande excédentaire : dans la limite de 15 % de l'émission initiale	Non utilisée à ce jour

■ Conventions conclues entre un dirigeant ou un actionnaire significatif ou une filiale

Nous vous précisons qu'en application des dispositions de l'article L 225-102-1 du Code de commerce, le rapport de gestion annuel doit mentionner les conventions intervenues, directement ou par personne interposée, entre :

- d'une part, l'un des membres du directoire ou du conseil de surveillance, le directeur général, l'un des directeurs généraux délégués, l'un des administrateurs ou l'un des actionnaires disposant d'une fraction des droits de vote supérieure à 10 % d'une SA,
- d'autre part, une autre société dont la SA possède, directement ou indirectement, plus de la moitié du capital.

Sont néanmoins exclues les conventions portant sur des opérations courantes et conclues à des conditions normales.

Nous vous informons qu'aucune convention visée par les dispositions ci-dessus n'a été conclue au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Rapport de gestion du conseil d'administration

Responsabilité sociale, sociétale et environnementale

Les informations présentées ci-après répondent aux obligations découlant de l'article 225 de la loi Grenelle 2, codifié à l'article L.225-102-1 du Code de commerce et son décret d'application du 24 avril 2012.

Elles ont fait l'objet de travaux de vérifications par le cabinet Finexfi, organisme tiers indépendant nommé pour un mandat de 3 ans par le Président - Directeur Général selon lettre de mission du 5 janvier 2014.

Le référentiel d'indicateurs a été défini à partir de l'article R.225-105-1 du Code de commerce établissant les 43 thématiques.

Le périmètre du reporting s'étend à l'ensemble des filiales du pôle Europe et des Services Centraux. Le pôle Asie sera intégré dans un second temps. Ce périmètre est centré sur l'activité globalement la plus contributive du groupe U10 aux questions sociales, sociétales et environnementales. Il est précisé que pour le présent chapitre, le terme Groupe comprend les filiales du pôle Europe et des services centraux.

Le reporting est piloté et coordonné par le service juridique du Groupe. Il repose sur un référentiel qualitatif et quantitatif, organisé autour des trois thématiques sociales, environnementales et sociétales. Chaque filiale gère ses propres actions en fonction de la volonté et de l'implication des dirigeants et collaborateurs. Le tableau de reporting extra financier est par conséquent transmis aux responsables financiers des filiales, qui se chargent de collecter les informations nécessaires dans leurs structures et de certains collaborateurs directement concernés.

Le service juridique consolide l'ensemble des informations et veille à leur cohérence.

Le tableau de reporting extra financier présente certaines limites liées notamment aux modalités pratiques de collecte et saisie des informations.

■ Genèse et philosophie du groupe U10

Thierry Lièvre, autodidacte et passionné de décoration, fait un constat au début des années 90 : la décoration d'intérieur est élitiste et s'adresse à une catégorie fortunée de clients.

Son idée est de démocratiser la décoration d'intérieur et offrir au plus grand nombre la possibilité de valoriser son intérieur par une décoration tendance, alliant qualité et prix attractifs.

Cela nécessite une offre toujours en mouvement, à l'affût des tendances, qui se traduira par un concept de commercialisation novateur à l'époque : la conception de lignes de produits coordonnées et complémentaires.

De ce modèle découle un développement économique, social et environnemental propre.

■ Focus sur les pratiques du groupe U10 les plus représentatives en matière de RSE

Le Groupe : un employeur responsable

Fidéliser et fédérer les équipes

Le Groupe s'appuie sur des hommes et des femmes de valeur et privilégie l'épanouissement professionnel de chacun en favorisant les petites structures locales.

Cela se traduit par une ancienneté significative de l'effectif. En effet, 60 % des collaborateurs ont une ancienneté supérieure à 5 ans, dont 26 % comptabilisent une ancienneté supérieure à 10 ans. Pour rappel, le Groupe a un peu plus de 20 ans d'existence.

Au-delà de la traduction d'un attachement du personnel à ses dirigeants et à l'activité, la fidélité des collaborateurs constitue un réel atout pour le Groupe. En effet, au fil des années, l'ancienneté cumulée par nos collaborateurs se traduit par des équipes expérimentées, ayant développé des techniques et méthodes de travail propres au Groupe et à sa stratégie.

En limitant le turn over de ses équipes, le Groupe bénéficie d'un gain de temps et financier certain. En effet, cela évite l'investissement financier de phases de recrutement fréquentes et l'investissement en temps pour rendre le nouveau salarié opérationnel et efficace.

Cela favorise également la confiance entre la Direction et les équipes, la possibilité d'offrir de bonnes conditions d'emploi et contribue finalement à la satisfaction de la clientèle du Groupe.

La fidélisation des équipes s'inscrit également dans le recours limité au travail temporaire (missions de courte durée), privilégiant ainsi les embauches en CDI (34 en 2015) ou en CDD (40 en 2015).

S'agissant des embauches en CDD, un nombre significatif d'entre elles se transforment d'ailleurs en CDI en cours d'année. En effet, en 2015, 44,11 % des CDD ont été embauchés en CDI par la suite.

Les filiales ont la volonté également de privilégier les embauches de proximité. Certaines étant dans des bassins d'emploi difficile, c'est une manière pour elles de s'inscrire et de participer au développement économique de leur région. Certaines filiales font régulièrement appel à des stagiaires.

Rapport de gestion du conseil d'administration

La fidélisation des équipes passe également par des actions fédératives.

Les filiales organisent au cours de l'année des réunions permettant de rassembler l'ensemble du personnel afin de présenter les résultats commerciaux, les stratégies à venir et les axes de développement.

Événements importants dans la vie du Groupe, ces réunions permettent aux équipes les plus diverses, comme la logistique, la comptabilité ou les services achats, mais également les plus éloignées, comme les commerciaux itinérants, de toutes se rassembler et développer l'appartenance de chacune à une même histoire entrepreneuriale, quels que soient son poste et ses responsabilités.

A ce jour, les procédures officielles d'information et de consultation du personnel se font via le panneau d'affichage et le réseau de messagerie, et par les représentants du personnel quand ils existent.

Malgré l'absence d'accord collectif négocié au sein du Groupe, le dialogue social reste constant, reflet d'une politique d'ouverture et de communication des différentes directions de filiales.

Garantir la sécurité des salariés

Le Groupe a investi 16 011 € dans la sécurité soit une augmentation de 34 % par rapport à l'exercice 2014.

Les dépenses sont axées essentiellement sur les équipements de protection individuels (EPI), tels que casques de protection, gants, chaussures de sécurité et vêtements chauds pour le travail en dépôt.

Aucune maladie professionnelle n'a été déclarée et aucun licenciement pour inaptitude n'a été prononcé.

Deux défibrillateurs sont installés sur le site de Thizy les Bourgs (bureaux et dépôt). A cette occasion, plusieurs collaborateurs issus de services différents ont été formés à leur utilisation.

Nombre d'accidents du travail / trajet / maladies professionnelles / licenciement pour inaptitude :

	2015	2014
Nombre d'accident de travail ayant entraîné un arrêt de travail	8	4
Nombre d'accident de trajet ayant entraîné un arrêt de travail	4	0
Nombre de maladies professionnelles	0	0
Nombre de salariés déclarés inaptes définitivement	0	3

Globalement, le Groupe bénéficie d'un taux moyen d'accident du travail relativement modéré notamment sur ses activités logistiques.

Taux d'accidents du travail (AT) moyen :

Taux AT moyen Groupe	1,78 %
Taux AT moyen Groupe sites administratifs	1,38 %
Taux AT moyen Groupe sites logistiques	2,67 %

L'indice de fréquence (IF) du Groupe reste particulièrement bas par rapport à l'IF national tous secteurs confondus.

Indice de fréquence (IF) (nombre d'AT avec arrêt pour 1 000 salariés) :

IF 2015 groupe U10 : 25,39

IF 2014 national tous secteurs confondus : 33,4

(Source : CNAMTS Direction des Risques professionnels – Mission statistique – Etude 2015-089 de juin 2015)

Enfin, des efforts significatifs ont été menés au sein du Groupe sur le pôle logistique pour réduire la pénibilité au travail. Ainsi, après avoir mis en place des actions préventives et équiper les salariés d'EPI adéquats, aucun poste de travail n'atteint les seuils minimum réglementaires de pénibilité au travail sur les critères de pénibilité existant au sein du Groupe à savoir manutention manuelle de charges, postures pénibles et vibrations.

Ces efforts se retrouvent notamment à travers les points suivants : une grande polyvalence entre les postes de travail logistiques mais également des bâtiments logistiques modernes, fonctionnels et bien entretenus.

Une attention particulière est donnée au sol de dépôt très régulier limitant ainsi les vibrations en chariots et les risques de chute. Par ailleurs, les dépôts sont chauffés pour maintenir une température minimum de 10°C.

Ils sont équipés de matériels innovants et réducteurs de risques comme les tapis automatiques de déchargement, des chariots éléveurs à caméra intégrée, des filmeuses automatiques, des transpalettes autoportés pour déplacer les palettes les plus lourdes.

Aucun accord n'a à ce jour été signé avec les organisations syndicales ou les représentants du personnel en matière de santé au travail.

Favoriser la diversité

La diversité, dans toutes ses acceptations, est source d'enrichissement mutuel, d'échanges constructifs et d'amélioration continue.

Au travers de sa politique RH, le Groupe s'engage en faveur de personnes dont la situation freine l'accès ou le maintien à l'emploi comme les seniors ou les personnes en situation de handicap.

Ainsi, 15,9 % de l'effectif tous métiers et tous statuts confondus a plus de 50 ans. À l'opposé, 21 % de l'effectif a moins de 30 ans.

Le nombre de seniors est donc une véritable richesse au sein du

Rapport de gestion du conseil d'administration

Groupe et permet de transmettre les méthodes et savoirs des plus expérimentés vers les personnels les plus jeunes.

Ainsi, le doyen du Groupe est en charge de 2 équipes de force de vente représentant 81 % des commerciaux itinérants, valorisant ainsi son expérience de la clientèle et des produits auprès des équipes de terrain.

Le recrutement hommes/femmes est relativement équilibré avec un effectif de 147 femmes et de 168 hommes.

Peu de freins existent pour l'accès des femmes aux postes de cadre. Ainsi, 2 femmes occupent un poste de cadre dirigeant.

Le nombre de salariés reconnus travailleurs handicapés reste stable à 0,63 % de l'effectif total.

Des initiatives locales sont prises sous la forme de collaboration avec des ESAT pour des travaux de jardinage, de changements d'encarts ou de ré-étiquetage. Ces initiatives représentent un budget de 48 456 € HT pour l'année 2015 et correspondent à 3,44 emplois (équivalent temps plein).

Le montant 2015 de la contribution travailleurs handicapés est de 60 926 €.

Le Groupe veille à favoriser la diversité des candidatures, les offres d'emploi diffusées ne comprennent aucun critère de nature discriminatoire et le processus de recrutement s'applique de manière uniforme pour chacun des candidats.

Assurer le développement professionnel de chacun

Le nombre d'heures moyen de formation par collaborateur formé est de 15 heures.

Les formations les plus fréquemment dispensées sont les suivantes : langues, logistique (CACES...), informatique, commercial, paie, RH et marketing.

La politique de formation professionnelle mise en place au sein du Groupe concerne l'ensemble des services. Elle représente 1,16 % de la masse salariale brute du Groupe.

	2015	2014
Montant du budget formation	115 073 €	101 122 €
Nombre d'heures de formation réalisées	1 038	1 488,50
Nombre de salariés ayant bénéficié d'une action de formation	69	68

Le Groupe : un acteur économique responsable

En matière environnementale

• Positionnement général volontaire

Le Groupe a une activité peu polluante par nature et même si son impact sur l'environnement reste faible, chaque filiale

s'efforce, à son niveau, de prévenir au mieux les conséquences que pourraient avoir ses actions sur l'environnement.

Des volontés s'affichent et des actions se mettent en place en ce sens. Le Groupe accompagne au mieux ces actions et affiche un résultat de 0 problématique environnementale rencontrée sur 2015, et ce depuis 3 ans.

• Focus sur la pollution et la gestion des déchets

Transport adaptés

Au vu de l'activité du Groupe, le transport est une composante clé de la prestation globale.

Deux catégories de transports peuvent être recensées : le transport de collaborateurs et le transport de marchandises. Le Groupe, par le biais de ses filiales, essaie d'agir sur ces deux pôles pour minimiser la pollution générée.

Le transport de collaborateurs peut lui-même être catégorisé en une partie professionnelle, avec les commerciaux, et en une partie plus personnelle avec les trajets « domiciles-sites ». Des efforts sont menés au niveau de l'entreprise et à titre individuel.

Le site de Thizy les Bourgs, de par son emplacement géographique, ne bénéficie pas d'un réseau développé de transports en commun. Cependant, des volontés personnelles émergent et un petit groupe de covoiturage se met en place dans la mesure du possible.

La flotte des commerciaux est équipée de GPS de façon à minimiser les distances et les véhicules actuellement pris en leasing sont de moins en moins polluants.

Le système de rémunération à la commission des commerciaux induit une volonté de leur part d'optimiser leur tournée pour rencontrer un maximum de clients sur un minimum de distance et de temps.

Leurs secteurs sont définis par zones géographiques précises de façon à limiter les kilomètres à parcourir. 44 commerciaux circulent sur les routes pour le Groupe.

Un véhicule électrique est également utilisé sur un des sites pour un usage plus local.

Le transport de marchandises est plus sensible. Le transport maritime est privilégié lors de l'acheminement des marchandises de l'Asie à l'Europe. L'aérien reste marginal. La part de transport des marchandises provenant de l'Asie représente, en fonction des filiales, entre 40 à 89 % de la globalité.

Sur le sol européen, les transports routiers et parfois fluviaux prennent le relais. Le Groupe a fait le choix de travailler avec des transporteurs locaux ou des transporteurs desservant des zones géographiques spécifiques.

Rapport de gestion du conseil d'administration

Les prestataires locaux génèrent ainsi moins d'émissions sur les trajets à nos entrepôts et cela permet également de renforcer le tissu économique régional.

Pour réduire l'impact sur l'environnement, des actions fortes sont menées en permanence pour optimiser les tournées des livraisons clients : commandes regroupées, réduction des retours à vides des camions.

Enfin, la taille des véhicules est, dans la mesure du possible, adaptée au chargement que cela soit en interne ou chez nos prestataires.

Les commandes reçues par les filiales peuvent varier d'un carton à des dizaines en fonction des produits. Un travail est en cours pour obtenir de nos transporteurs l'empreinte carbone de nos prestations afin de pouvoir suivre leur évolution.

Achats raisonnés et gestion des déchets optimisée

Des achats reflétris et raisonnés génèrent moins de déchets donc moins de retraitement, moins de pollution et moins de gaspillage. Il convient dans un premier temps de travailler, en amont, sur les achats pour limiter l'impact écologique que produisent les déchets.

Riche de ce constat simple et basé sur le bons sens autant que sur une réalité économique, le Groupe s'efforce depuis des années d'œuvrer en ce sens.

Deux types majeurs d'achats peuvent être identifiés au vu de l'activité du Groupe : bureautiques ou entrepôts.

Les achats bureautiques sont réduits à leur strict minimum et des efforts sont faits en permanence et à tous niveaux. Chaque filiale réalise en autonomie ses propres commandes. La consommation de papier est régulée et a été optimisée par la dématérialisation des factures et des bons de livraison.

Les copies papiers sont minimisées, les documents sont majoritairement scannés et transférés par mail. Les feuilles utilisées sur une face servent de brouillons et sont réutilisées.

Afin de limiter les impressions, les imprimantes individuelles ont été, dans la mesure du possible, remplacées par des imprimantes réseau de grande capacité. Ceci permet également de réduire la consommation d'encre et d'améliorer la qualité de nos documents tout en limitant nos achats.

Certaines filiales achètent des piles rechargeables.

Malgré ces mesures, il est naturel que des déchets soient générés. Des actions de tri sélectif ont donc été mises en place.

De par l'activité du Groupe, les achats de matières premières sont plus importants au niveau des entrepôts. On retrouve principalement des fournitures de cartons, palettes, films plastiques et sachets plastiques.

Chaque entrepôt a son propre fonctionnement. Néanmoins, on peut noter quelque chiffres clés : 80 447 palettes, 49 505 cartons et 233 460 pochettes plastiques ont été achetés en 2015 sur le site de Thizy les Bourgs, auxquels se rajoute les films plastiques pour sécuriser les palettes. Sur les sites de la région de Strasbourg, les achats les plus importants sont les films plastiques avec 17 000 rouleaux en 2015. Pour parfaire cette vision globale des achats majeurs de fournitures, le site de Lille a consommé 100 845 pochettes plastiques et 106 805 cartons.

Bien que pouvant sembler importants, ces achats sont raisonnés et le fruit d'une réflexion constante pour les optimiser.

Le chargement des palettes est travaillé et optimisé pour en limiter le nombre. Toutes nos commandes ne sont pas systématiquement livrées sur palettes. Si le volume ne le justifie pas, elles peuvent être simplement acheminées en cartons. Le site le plus consommateur de palettes a mis en place un partenariat avec son fournisseur de palettes pour limiter les déchets : les palettes cassées ne sont pas détruites, mais récupérées par le fournisseur qui les recycle et les remplace par des neuves.

Elles ont ainsi une deuxième vie car elles sont soit réparées soit transformées.

Sur une filiale, un travail en amont a été mené avec les fournisseurs pour définir une taille de carton spécifique pour la livraison de nos achats de produits permettant ainsi aux entrepôts de réutiliser ces cartons pour leurs expéditions. Cette démarche a permis, d'une part, de réduire significativement nos achats de cartons depuis 2013 et d'autre part de générer un gain financier, temps et organisationnel. De plus, avec un fonctionnement axé sur un stock minimum, les risques de gaspillage sont limités.

Pour gérer les déchets incontournables des entrepôts, des bennes de tri sont mises à disposition : cartons et bois sont recyclés. L'enlèvement est prévu par des prestataires agréés. Les plastiques sont également mis dans des bennes dédiées.

Certaines des filiales du Groupe sont adhérentes à un ou plusieurs éco-organismes agréés tels que SCRELEC pour le recyclage des piles, RECYLUM et ECOLOGIC pour le traitement des DEEE professionnels, « Eco emballages » et « Eco mobilier » pour le traitement des emballages.

• Protection de la biodiversité

Traitement de l'eau

Le Groupe ne fabrique pas de produits mais les distribue, sa consommation d'eau se résume principalement à deux usages : l'eau potable pour le bien des collaborateurs et les réserves d'eau en cas d'incident sur les sites sprinlkls.

Nos collaborateurs s'auto-disciplinent sur le gaspillage de

Rapport de gestion du conseil d'administration

l'eau potable et certains de nos sites sont équipés de WC avec chasse d'eau économique.

Cependant, le Groupe a, à ce jour, et en activité, trois dépôts sprinklés avec des réserves d'eau importantes en permanence, en cas d'accident et trois bassins de rétention. Un troisième site est en cours de construction répondant aux normes ICPE avec une nouvelle réserve et un nouveau bassin.

Conscient de la pollution de l'eau que pourrait générer un accident, nos sites sprinklés font l'objet de contrôles de sécurité fréquents visant à se prémunir au maximum des risques et à être en mesure d'intervenir le plus rapidement possible en cas d'incendie afin de limiter les impacts néfastes.

Le bassin de rétention d'eau actuellement en activité sur le site de Thizy les Bourgs n'est pas équipé de filtrage. Lucide sur le risque pour la biodiversité, l'eau n'est pas rejetée dans la nature, un système de ballons ferme le bassin, emprisonne l'eau polluée et le site fait appel à une entreprise spécialisée dans le retraitement des eaux usées.

La nouvelle construction tient compte de l'enjeu et de la responsabilité des entreprises sur la biodiversité et c'est pourquoi le futur bassin sera équipé d'un système plus moderne permettant aux eaux pluviales ou aux eaux utilisées suite à un feu d'être directement filtrées avant d'arriver dans le bassin.

Un système de circuit fermé par ballon permettra la réutilisation de cette eau par les pompiers en cas de besoin évitant ainsi de gaspiller cette ressource naturelle essentielle.

Ce bassin a été étudié avec la commune dans le respect des normes légales.

Nos bassins sont imperméabilisés afin de protéger les nappes phréatiques de toutes fuites, néanmoins les zones d'imperméabilisation sont strictement limitées à la rétention de l'eau afin de ne pas gêner plus que nécessaire le développement naturel de la faune et flore locales.

Respect du cadre naturel

Le respect de la biodiversité passe également par le respect du cadre naturel. Les constructions, même aux normes, impactent la nature et bouleversent la vie de la faune locale. C'est pourquoi, dans la mesure du possible, le Groupe met tout en œuvre pour respecter l'espace naturel dans lequel s'intègrent ses sites. Les sites d'Houplines, de Thizy les Bourgs et d'Erstein disposent tous d'espaces verts pour ne pas se couper de la nature environnante.

Des espaces gazonnés et des arbres viennent rééquilibrer les constructions en dur et permettent aux petits animaux de reprendre possession des lieux. Il en est de même pour les bassins de rétention d'eau dont les abords ont été gazonnés.

En matière sociétale

• Focus sur la sous-traitance et les fournisseurs

Le Groupe s'efforce de partager des relations de confiance avec ses interlocuteurs en général et ses fournisseurs en particulier. La satisfaction des clients passe, entre autres, par la qualité de la prestation globale. Les sous-traitants sont assimilés aux fournisseurs en tant que prestataires de services.

De vrais partenariats se sont créés avec certains de nos fournisseurs de proximité tels que les fournisseurs de produits d'emballages, de fournitures ou de transports comme vu précédemment.

Les relations avec les fabricants de nos produits sont multifacettes :

La propriété industrielle est un sujet très important au sein de notre Groupe. Toutes nos créations sont pensées, dessinées ou créées en France et protégées soit par le biais de l'INPI soit en droit d'auteurs. Par ailleurs, les packagings affichent un logo et un texte indiquant que le design et l'image des marques font l'objet de droits d'auteurs.

Une politique de contrôle de conformité des produits importés, notamment de Chine, aux normes environnementales a été mise en place. Il s'agit, par exemple pour plusieurs de nos filiales, de s'assurer du respect des exigences en matière d'écoconception et de mettre sur le marché des produits offrant le meilleur rendement énergétique disponible.

Une action permanente est également réalisée afin de consolider les produits importés des différents fournisseurs sur des affrètements de containers communs et optimiser les flux de transports. Ils doivent obligatoirement communiquer les fiches de sécurité afférentes pour contrôle et validation.

Une réflexion est en cours pour produire un document engageant les fournisseurs à respecter l'ensemble des dispositions du règlement REACH et à déclarer les compositions complètes des produits fabriqués pour le compte du Groupe.

Depuis 2011, une collaboration a été développée avec un prestataire externe afin de contrôler et d'établir l'ensemble des fiches de sécurité des articles contenant des substances chimiques selon les spécifications du règlement REACH.

Les filiales concernées font appel à un prestataire de services local pour faire des tests auprès des fournisseurs chinois sur les conformités produits. Le choix d'un intervenant chinois est volontaire et permet la levée des barrières linguistiques ou culturelles.

Enfin, en 2015, un portail qualité a été déployé afin de parfaire la communication au sein de la supply chain interne. Il met

Rapport de gestion du conseil d'administration

à disposition l'ensemble des procédures internes et donne un accès à une base documentaire relative aux exigences réglementaires pour chaque type de produits. Des sessions de formation aux évolutions réglementaires sont organisées en interne.

Une autre facette de la relation complexe avec les fournisseurs est la prise en compte de leur responsabilité sociale et environnementale.

A ce jour, les filiales du Groupe concernées privilégient l'achat de produits textiles auprès de fournisseurs possédant la certification OEKOTEX. La traçabilité de l'ensemble des produits est assurée par l'apposition d'un numéro de lot. Une réflexion est également menée pour penser et réaliser un document engageant les fournisseurs à avoir des pratiques respectueuses de l'environnement.

• Dialogue et partenariats

Le Groupe s'efforce de construire et de développer un dialogue basé sur la transparence et la confiance avec les communautés locales, les associations, les riverains et toutes autres personnes ou organismes demandeurs. Cette ouverture se traduit autant par des visites pédagogiques d'écoles que par des visites préventives de pompiers.

Fière de son implantation historique et réussie dans un secteur économique peu développé, la filiale L3C embauche principalement sur le bassin de Thizy les Bourgs, Roanne et Tarare.

Le Groupe, par le biais d'actions diversifiées, tisse un lien social et économique fort avec les territoires accueillant ses sites : adhésion à un club d'entreprises locales, dons à des associations, choix de prestataires locaux, ESAT, mécénat.

Le Groupe essaye de créer des partenariats de valeur à tous niveaux.

• Volonté de protéger l'Homme

Santé et sécurité des consommateurs

Parce que l'humain est essentiel, le Groupe s'est engagé dans des actions de qualité pour veiller à la santé et à la sécurité des consommateurs.

Depuis la mise en œuvre du règlement REACH, le Groupe s'est engagé au respect des exigences réglementaires et à privilégier l'achat des produits les plus sûrs en coopération avec ses fournisseurs.

Des protocoles de tests spécifiques ont été mis en place pour chaque typologie de produit et les filiales L3C, B10 et CODICO collaborent avec les meilleurs laboratoires internationaux afin de contrôler les productions avant expédition.

Pour CODICO et B10, une action forte est en place au niveau

des achats afin de privilégier le développement de produits intégrant le moins de substances chimiques indésirables dans leur formulation, type : allergènes, composés organiques volatils... sur des produits comme les bougies, les senteurs ou les peintures.

L'étiquetage des produits sensibles présentant un risque pour les enfants a également été renforcé via l'apposition de pictogrammes spécifiques, réalisés en interne, et destinés à renforcer la visibilité des mises en garde.

Un travail en amont est également mené pour vérifier que nos fournisseurs tiennent eux aussi compte de la santé et de la sécurité des consommateurs. Il a été mis en place des « autocontrôles » afin de vérifier les productions achetées. Ces contrôles sont effectués sur des échantillons prélevés de manière aléatoire par des personnels extérieurs au fabricant. Ils portent sur le respect des exigences en matière de composition chimique ainsi que sur la conformité aux normes de sécurité électriques et mécaniques appropriées. Il est à noter que certains de nos fournisseurs étant chinois, les contrôleurs sont nationaux pour gagner en efficacité. Un collaborateur du Groupe se rend régulièrement sur place pour prendre part aux contrôles et visiter les sites des fabricants.

Une charte éthique fournisseurs est en cours de réflexion. Elle aura pour but de responsabiliser les fournisseurs en matière de respect des droits fondamentaux, du droit du travail, de la lutte contre la corruption et des engagements pour améliorer l'impact environnemental des modes de production.

Prévention de la corruption

Le Groupe n'a pas de politique anti-corruption écrite et formalisée mais des sensibilisations sont faites auprès des collaborateurs. Des notes internes, émanant des services financiers, sont rédigées et diffusées. Certaines filiales ont mis en place une séparation des tâches et les prestations des experts comptables et commissaires aux comptes assurent la bonne tenue des comptes du Groupe.

Vis-à-vis de leurs clients, les filiales ont mis en place un contrôle des comptes et des actions sont menées en cas de pratiques abusives. Il n'est pas possible pour le Groupe de s'assurer que chaque client respecte le principe de non-discrimination en matière d'emploi mais certains ont des chartes éthiques internes que les filiales signent.

Rapport de gestion du conseil d'administration

Informations complémentaires

Conformément à l'article R.225-105-1 du Code de commerce, les points ci-dessous complètent le rapport RSE.

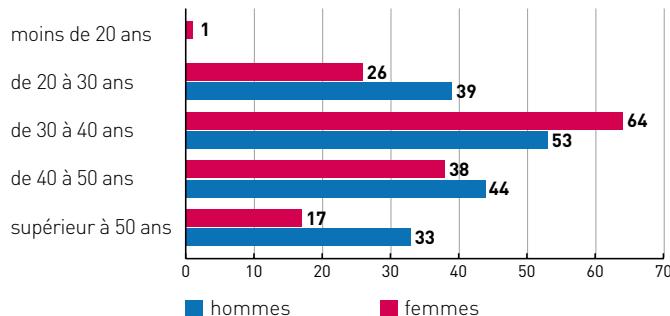
Indicateurs sociaux

• Effectif Groupe par métiers et par sexe

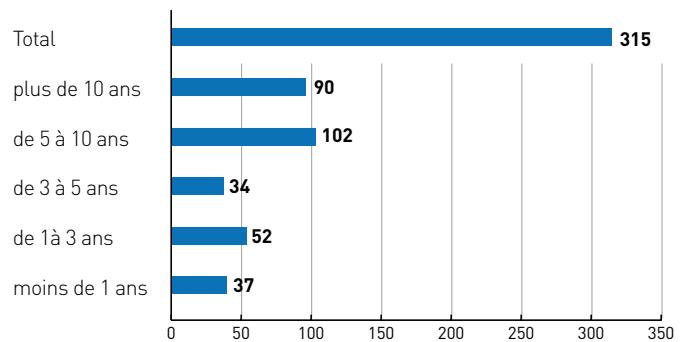
Effectif Groupe par métiers et par sexe au 31 décembre 2015 (CDD - CDI)			
	Sexe	%	Effectif
Marketing communication	hommes	1,59	5
	femmes	3,49	11
Total marketing / communication		5,08	16
Achats	hommes	3,49	11
	femmes	10,79	34
Total achats		14,29	45
Commercial	hommes	17,14	54
	femmes	12,06	38
Total commercial		29,21	92
Logistique	hommes	29,21	92
	femmes	10,16	32
Total logistique		39,37	124
Administration / finances	hommes	1,27	4
	femmes	9,84	31
Total administration / finances		11,11	35
Informatique	hommes	0,95	3
	femmes	0,00	0
Total informatique		0,95	3
Total général		100,00	315

• Effectif Groupe par âge et par sexe

21 % de l'effectif a moins de 30 ans, 15,87 % de l'effectif a plus de 50 ans et 58 % de l'effectif a moins de 40 ans



• Effectif Groupe par ancienneté

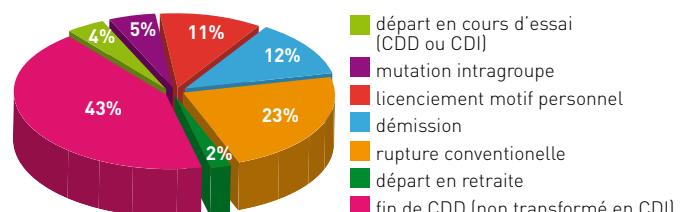


• Effectifs (dont répartition par statut)

Statut	2015		2014	
	Total	% TOTAL	Total	% TOTAL
Employés / ouvriers	209	66,35 %	197	64,8 %
TAM	58	18,41 %	55	18,10 %
Cadres	48	15,24 %	52	17,10 %
Total effectifs	315	100 %	304	100 %

L'effectif du Groupe est réparti sur 11 filiales, dont :
 1 filiale sans salarié,
 3 filiales de moins de 10 salariés,
 5 filiales de 10 à 49 salariés,
 2 filiales d'au moins 50 salariés.

Nombre et typologie des départs



Cause de départs	Nombre
Mutation intragroupe	3
Licenciement motif personnel	6
Démission	7
Rupture conventionnelle	13
Départ en retraite	1
Fin de CDD (non transformé en CDI)	26
Départ en cours d'essai (CDD ou CDI)	2
Décès	0
Total	58

Rapport de gestion du conseil d'administration

• Évolution des rémunérations

Le groupe U10 tend à suivre une politique salariale évolutive. La masse salariale est en augmentation entre 2014 et 2015.

• L'organisation du temps de travail

Le groupe U10 est organisé selon un horaire moyen de 35 heures hebdomadaires excepté une société dont l'horaire collectif a été maintenu sur la base de 169 h / mois.

• Absentéisme

Nombre de jours d'absence / causes de maladie	Total 2015	% Total	Total 2014	% Total
Maladie	1 155	39,62 %	2 472	56,88 %
AT/MP/accident de trajet	484	16,60 %	58	1,33 %
Maternité/paternité	872	29,91 %	1 019	23,45 %
Congé parental	288	9,88 %	631	14,52 %
Événements familiaux	116	3,98 %	166	3,82 %
Total	2 915	100 %	4 346	100 %

L'absentéisme au sein du Groupe a diminué en 2015, se traduisant par 1 431 jours d'absence de moins par rapport à 2014 soit une réduction de près de 33 %. Cette baisse significative est une confirmation de la baisse de l'absentéisme de 17 % en 2014.

• La politique de lutte contre les discriminations

Le Groupe veille à favoriser la diversité des candidatures, les offres d'emploi diffusées ne comprennent aucun critère de nature discriminatoire et le processus de recrutement s'applique de manière uniforme pour chacun des candidats.

• Promotion et respect des stipulations des conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail relatives à la politique de lutte contre les discriminations, respect de la liberté d'association et du droit de négociation collective, à l'élimination des discriminations en matière d'emploi et de profession, à l'élimination du travail forcé ou obligatoire, à l'abolition effective du travail des enfants

Le groupe U10 applique la réglementation sociale applicable en France, ce qui implique un respect des conventions fondamentales de l'OIT.

Politique Générale en matière d'environnement

• Problématiques environnementales rencontrées :

Le Groupe n'a rencontré aucun incident impactant l'environnement au cours de ces 3 dernières années. Les filiales n'ont pas constitué de provision et n'ont pas pris de garantie afin de couvrir des risques environnementaux éventuels.

• Sanctions en cas de non-respect de la réglementation environnementale :

Le groupe n'a pas versé d'indemnité à ce titre au cours de l'exercice.

• Prise en compte des nuisances sonores et pollution spécifique

Le Groupe ne fabriquant aucun produit, il ne génère, à ce jour, aucune nuisance sonore ni pollution spécifique.

• Contribution à des « éco-organismes »

en k€	2014	2015
Eco Emballage	197	222
Eco mobilier	-	5
Recylum	33	37
Ecologic	18	26
SCRELEC	0,30	-
Batribox	-	2
Total	248	292

Le Groupe a contribué à hauteur de 292 k€ à des « éco organismes » sur 2015, soit une progression de +17,60 % par rapport à 2014.

• Gaspillage alimentaire :

Le Groupe n'est pas concerné par le gaspillage alimentaire. Il n'y a pas de restaurant d'entreprise compte tenu de la taille des structures, les salariés ont à disposition des salles où ils peuvent apporter leur repas et déjeuner.

Utilisation durable des ressources

• Consommation d'eau et approvisionnement :

	2013	2014	2015
Consommation en m ³	3 326	4 001	4 255
Evolution en %	20,29 %	6,35 %	

La consommation d'eau est en augmentation de +6,35 %. Néanmoins la forte progression relevée en 2014 a été freinée. Un effort sensible a été mené sur l'économie des ressources et des actions d'informations ont été faites auprès des collaborateurs sur certaines filiales.

• Consommation de matières premières, les mesures prises, l'efficacité dans leur utilisation

L'activité du Groupe ne recouvre ni fabrication, ni assemblage et ne génère pas directement d'achat de matière première. La consommation de matière première telle que papiers, cartons, plastiques est peu élevée mais néanmoins des actions sur leurs traitements en tant que déchets ont été menées.

• Consommation d'énergie et mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et le recours aux énergies renouvelables

La consommation d'énergie est peu élevée. Les énergies sont surtout liées à l'utilisation des bureaux, des dépôts et des

Rapport de gestion du conseil d'administration

véhicules des commerciaux et sont principalement l'électricité, le gazole et le gaz.

Les filiales conscientes de l'impact écologique ont continué les actions lancées les années précédentes : baisse de température d'un degré dans les dépôts, utilisation d'un véhicule hybride, transpalettes électriques rechargés en heures creuses, abonnement électricité 100 % énergie verte, équipement en LED du showroom, équipements de bureau munis du label « Energy star », utilisation de piles rechargeables...

• L'utilisation des sols

L'impact environnemental sur les sols n'a pas évolué, en termes de risque, et peut être considéré comme quasi nul. En termes de bâti, un nouveau site de stockage est en construction.

Changements Climatiques

• Les rejets de gaz à effet de serre

A ce jour, le Groupe n'a pas fait réaliser de bilan afin de mesurer son empreinte carbone ou quantifier ses émissions de gaz à effet de serre. Toutefois, en raison de son activité, l'empreinte carbone propre du Groupe devrait être relativement faible. C'est le cas pour les bureaux, mais également pour tout ce qui concerne l'empreinte environnementale de nos marchandises transportées de leur lieu de production à leur lieu de consommation.

• L'adaptation aux conséquences du changement climatique

Le Groupe n'est pas directement impacté par les conséquences du changement climatique du fait de son activité.

Résultats financiers des cinq derniers exercices

Nature des indications En € sauf pour le nombre d'actions et de salariés	2011	2012	2013	2014	2015
Situation en fin d'exercice					
Capital social	18 673 399	18 673 399	18 639 732	18 639 732	18 639 732
Nombre d'actions émises	18 673 399	18 673 399	18 639 732	18 639 732	18 639 732
Résultat global des opérations					
Chiffre d'affaires HT	2 726 363	2 774 901	2 161 568	1 783 986	1 745 685
Bénéfice avant impôts, amortissements et provisions	6 533 850	5 144 032	7 753 454	8 378 812	7 553 027
Impôt sur les bénéfices	-1 049 205	-801 163	-984 334	-807 833	-845 501
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	8 411 894	5 916 752	8 658 558	9 055 925	8 150 651
Montants des bénéfices distribués			2 977 796	3 909 220	3 914 344
Résultat des opérations réduit à une action					
Bénéfice après impôts, mais avant amortissements et provisions	0,41	0,32	0,47	0,49	0,45
Bénéfice après impôts, amortissements et provisions	0,45	0,32	0,46	0,49	0,44
Dividende versé			0,16	0,21	0,21
Personnel					
Nombre de salariés	29	24	7	5	6
Montant de la masse salariale	1 373 495	1 003 519	605 680	504 736	484 581
Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux	599 862	427 715	243 581	207 182	202 699



RAPPORT DE GESTION 2015

Rapport de l'organisme tiers indépendant sur les informations sociales, environnementales et sociétales figurant dans le rapport de gestion

Aux actionnaires,

À la suite de la demande qui nous a été faite par la société U10 et en notre qualité d'organisme tiers indépendant dont l'accréditation a été admise par le COFRAC sous le N° 3-1081 (portée disponible sur www.cofrac.fr), nous vous présentons notre rapport sur les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées présentées dans le rapport annuel établi au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2015 en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du code du commerce.

Responsabilité de la direction

Il appartient au conseil d'administration d'établir un rapport annuel comprenant les informations sociales, environnementales et sociétales consolidées prévues à l'article R.225-105-1 du Code de commerce (ci-après les « Informations »), établies conformément aux référentiels utilisés (les « Référentiels ») par la société et disponibles sur demande au siège de la société du Groupe, et dont un résumé figure dans la note méthodologique disponible sur le site Internet du Groupe.

Indépendance et contrôle qualité

Notre indépendance est définie par les textes réglementaires, le code de déontologie de la profession ainsi que les dispositions prévues à l'article L. 822-11 du Code de commerce. Par ailleurs, nous avons mis en place un système de contrôle qualité qui comprend des politiques et des procédures documentées visant à assurer la conformité avec les règles déontologiques, les normes professionnelles et les textes légaux et réglementaires applicables.

Responsabilité de l'organisme tiers indépendant

Il nous appartient, sur la base de nos travaux :

- d'attester que les Informations requises sont présentes dans le rapport annuel ou font l'objet, en cas d'omission, d'une explication en application du troisième alinéa de l'article R. 225-105 du Code de commerce et du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012 (Attestation de présence)
- d'exprimer une conclusion d'assurance modérée sur le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère conformément au référentiel retenu (Rapport d'assurance modérée).

■ Attestation de présence

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes professionnelles applicables en France :

- nous avons comparé les Informations présentées dans le rapport annuel avec la liste prévue par l'article R. 225-105-1 du code du commerce
- nous avons vérifié que les Informations couvraient le

périmètre consolidé, à savoir la Société ainsi que ses filiales au sens de l'article L. 233-1 et les sociétés qu'elle contrôle au sens de l'article L. 233-3 du Code de commerce

- en cas d'omission de certaines informations consolidées, nous avons vérifié que des explications étaient fournies conformément aux dispositions du décret n° 2012-557 du 24 avril 2012

Sur la base de ces travaux, nous attestons de la présence dans le rapport annuel des Informations requises.

■ Avis motivé sur la sincérité des informations RSE

Nature et étendue des travaux

Nos travaux ont été effectués entre le 19 février et le 25 mars 2016 pour une durée d'environ 4 jours/hommes.

Nous avons conduit les travaux conformément aux normes applicables en France, à la norme ISAE 3000 et à l'arrêté du 13 mai 2013 déterminant les modalités dans lesquelles l'organisme tiers indépendant conduit sa mission.

Nous avons mené trois entretiens avec les personnes responsables de la préparation des informations RSE des Directions en charge du processus de collecte des informations et le cas échéant, responsables des procédures de contrôle interne et de gestion des risques, afin :

- d'apprécier le caractère approprié du référentiel au regard de leur pertinence, leur exhaustivité, leur neutralité, leur caractère compréhensible et leur fiabilité, en prenant en considération, le cas échéant, les bonnes pratiques du secteur.
- de vérifier la mise en place dans le Groupe d'un processus de collecte, de compilation, de traitement et de contrôle visant à l'exactitude et à la cohérence des Informations RSE. Nous avons pris connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration des Informations RSE.

Nous avons identifié les informations consolidées à tester et déterminé la nature et l'étendue des tests en prenant en considération leur importance au regard des conséquences sociales, sociétales et environnementales liées à l'activité et aux caractéristiques du Groupe, de ses orientations en matière RSE et des bonnes pratiques sectorielles.

Pour les informations RSE que nous avons considérées les plus importantes au niveau de l'entité consolidante :

- nous avons consulté les sources documentaires et mené des entretiens pour corroborer les informations qualitatives (organisation, politiques, actions, etc...)
- nous avons mis en œuvre des procédures analytiques sur les informations quantitatives et vérifié, sur la base de sondages, les calculs ainsi que la consolidation des données ;
- nous avons mis en œuvre des tests de détail sur la base

Rapport de l'organisme tiers indépendant

d'échantillonnages, consistant à vérifier les calculs effectués et à rapprocher les données des pièces justificatives et nous avons vérifié leur concordance avec les autres informations figurant dans le rapport annuel.

Pour les autres informations RSE consolidées, nous avons apprécié leur cohérence par rapport à notre connaissance de la société.

Enfin, nous avons apprécié la pertinence des explications relatives, le cas échéant, à l'absence totale ou partielle de certaines informations.

Nous estimons que les méthodes d'échantillonnage et tailles d'échantillons que nous avons retenues en exerçant notre jugement professionnel nous permettent de formuler une conclusion d'assurance modérée. Une assurance de niveau supérieur aurait nécessité des travaux de vérification plus étendus.

Nos travaux ont couvert plus de 50% de la valeur consolidée des indicateurs chiffrés relatifs au volet social et plus de 50% de la valeur consolidée des indicateurs chiffrés relatifs au volet environnemental.

Dufaitdu recoursàl'utilisation de techniques d'échantillonnages ainsi que des autres limites inhérentes au fonctionnement de tout système d'informations et de contrôle interne, le

risque de non-détection d'une anomalie significative dans les informations RSE ne peut être totalement éliminé.

Commentaires sur les informations

- Le Groupe précise en introduction du chapitre « responsabilité sociale, environnementale et sociétale » que le périmètre du reporting RSE est limité à l'ensemble des filiales du pôle Europe et des services centraux.
- Les informations quantitatives concernent quasi exclusivement les aspects sociaux.

Conclusion

Sur la base de nos travaux, et dans la limite du périmètre exposé ci-dessus, nous n'avons pas relevé d'anomalies significatives de nature à remettre en cause le fait que les Informations sont présentées, dans tous leurs aspects significatifs, de manière sincère, conformément au référentiel.

Lyon, le 7 avril 2016

FINEXFI
Isabelle Lhoste
Associée



RAPPORT SUR LA GOUVERNANCE ET LE CONTRÔLE INTERNE

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Suite à la parution du Code Middlenext mieux adapté aux spécificités des entreprises de taille moyenne ou petite, telles que la Société, le conseil d'administration du 30 mars 2010 a décidé d'adopter le « Code de gouvernement des entreprises pour les valeurs moyennes et petites » établi par Middlenext comme code de référence de la Société pour l'établissement du présent rapport prévu à l'article L.225-37 du Code de commerce. Ce code est disponible sur le site Middlenext (www.middlenext.com).

Le conseil déclare avoir pris connaissance des éléments présentés dans la rubrique « points de vigilance » du Code de référence.

Préparation et organisation des travaux du conseil d'administration

Composition du conseil

Au 31 décembre 2015, la Société est administrée par un conseil d'administration composé de quatre membres, nommés par l'assemblée générale ordinaire des actionnaires de la Société :

- Thierry Lièvre,
- Erick Pouilly, administrateur indépendant,
- Céline Chambon,
- la société TLK, ayant pour représentant permanent Laurent Simon.

La composition du conseil n'a pas été modifiée au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Les mandats d'administrateurs de Thierry Lièvre et TLK arrivant à expiration lors de la présente assemblée, il sera proposé de les renouveler dans leurs fonctions.

L'ensemble des administrateurs composant le conseil d'administration dispose d'une expérience établie dans la vie des affaires. Ils ont la compétence, l'expérience et le temps nécessaire au bon exercice de leur fonction.

L'un des quatre membres est indépendant. Le Président est nommé par le conseil pour toute la durée de son mandat d'administrateur.

Chaque administrateur doit être actionnaire de la Société pendant toute la durée de son mandat.

La durée des fonctions d'administrateur est de 6 ans. Le détail des dates de renouvellement figure dans le rapport de gestion.

Les informations concernant les rémunérations des membres du conseil sont détaillées dans le rapport de gestion.

La Société est conforme à ses obligations légales au regard du principe de mixité au sein des conseils d'administration prévu par la loi n° 2011-103 du 27 janvier 2011 relative à la représentation équilibrée des hommes et des femmes au sein des organes dirigeants.

A la suite de la démission de Christian Viguié, qualifié d'administrateur indépendant, le conseil d'administration s'est prononcé favorablement sur le caractère d'indépendance d'Erick Pouilly, au regard de la loi, du Code de gouvernance d'entreprise Middlenext et des dispositions du Règlement Intérieur du 30 mars 2010, modifié lors de la séance du conseil d'administration du 28 mars 2013.

Erick Pouilly remplissait dès sa nomination les critères d'indépendance. Cependant, compte tenu de la taille du conseil d'administration et de la Société, le conseil d'administration n'avait pas estimé nécessaire en 2010 de justifier formellement la présence de deux administrateurs indépendants.

Selon le Code Middlenext, l'indépendance se caractérise par l'absence de relation financière, contractuelle ou familiale significative susceptible d'altérer l'indépendance du jugement.

Le conseil a apprécié l'indépendance d'Erick Pouilly au regard de chacun des critères de son règlement intérieur, qui reprend et complète les critères de son Code de référence. Ces critères sont présentés dans le tableau ci-dessous :

Critères	Code Middlenext	Règlement Intérieur	Conformité
Ne pas être salarié ni mandataire social dirigeant de la Société ou d'une société de son groupe et ne pas l'avoir été au cours des trois dernières années	X	X	OUI
Ne pas être client, fournisseur ou banquier significatif de la Société ou de son groupe ou pour lequel la Société ou son groupe représente une part significative de l'activité	X	X	OUI
Ne pas être actionnaire de référence de la Société	X	X	OUI
Ne pas avoir de lien familial proche avec un mandataire social ou un actionnaire de référence	X	X	OUI
Ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des trois dernières années	X	X	OUI
N'exercer aucune autre fonction que celle d'administrateur dans la Société et ses filiales		X	OUI
Détenir moins de 1 % du capital social de la Société		X	OUI

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Erick Pouilly a pris l'engagement de respecter ces critères en adhérant au Règlement Intérieur, engagement qu'il a réitéré lors du renouvellement de son mandat en mars 2015.

■ Fonctionnement du conseil

Le Président - Directeur Général organise les travaux du conseil d'administration, qui se réunit, sur convocation de son Président, aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige. Des administrateurs constituant au moins le tiers des membres du conseil peuvent, en indiquant l'ordre du jour de la séance, convoquer le conseil si celui-ci ne s'est pas réuni depuis plus de deux mois.

La réunion a lieu au siège social ou en tout autre lieu indiqué dans la convocation. La présence effective de la moitié au moins des administrateurs est requise pour la validité des délibérations du conseil. Les décisions sont prises à la majorité des voix des membres présents ou représentés. Chaque administrateur dispose d'une voix. En cas de partage des voix, celle du Président est prépondérante.

Lorsque les administrateurs participent aux réunions du conseil et expriment leur vote, ils représentent l'ensemble des actionnaires de la Société et agissent dans l'intérêt social. Ils doivent donc veiller à leur indépendance d'analyse, de jugement de décision et d'action et à rejeter toute pression pouvant s'exercer sur eux. Ils sont tenus à la discrétion à l'égard des informations confidentielles et données comme telles par le Président.

Les administrateurs participent aux travaux du conseil. Les éléments présentés à la délibération du conseil d'administration sont préparés par le Président et le membre du conseil d'administration en charge du dossier, qui s'appuient sur les informations transmises par la Société.

Pour la préparation des principales décisions, le conseil d'administration s'appuie sur ses conseils externes, notamment juridiques, fiscaux et en droit social.

Lors de la séance du 30 mars 2010, le conseil d'administration a adopté son Règlement Intérieur dont les termes correspondent aux principales préconisations du Code de gouvernance d'entreprise Middlenext pour les VaMPS (Valeurs moyennes et petites) visant à assurer ainsi la transparence au sein de la Société.

Ce règlement constitue la charte de gouvernance du conseil d'administration de la Société. Il a pour objet de contribuer à la qualité du travail des membres du conseil d'administration

en favorisant l'application des principes et bonnes pratiques de gouvernement d'entreprise que commandent l'éthique et l'efficacité.

Ce règlement adapté aux besoins actuels du conseil d'administration, est modifié au fur et à mesure de l'évolution de la législation, des technologies modernes et des besoins du conseil.

Lors de sa séance du 28 mars 2013, le conseil d'administration a apporté des précisions rédactionnelles au Règlement Intérieur notamment par rapport à la composition du conseil d'administration, du comité d'audit et à leur fonctionnement respectif au regard du Code Middlenext et de la recommandation AMF n° 2010-15 du 7 décembre 2010.

Le Règlement Intérieur tel qu'adopté par le conseil d'administration du 28 mars 2013 après discussion, est disponible sur le site internet de la Société.

■ Comité d'audit

La Société n'a pas constitué de comité d'audit. Elle a décidé d'attribuer les compétences du comité d'audit à son conseil d'administration, conformément à l'exemption prévue par l'article L.823-20.4° du Code de commerce. Le comité d'audit est composé de deux membres administrateurs possédant les connaissances techniques nécessaires à leur devoir de diligence et à l'exclusion du Président - Directeur Général. Sont également exclus du comité d'audit les dirigeants salariés.

Le conseil d'administration réuni en comité d'audit est présidé par l'administrateur indépendant, qui dispose par ailleurs des compétences financières et comptables requises pour cette fonction.

Le fonctionnement du conseil d'administration réuni en comité d'audit est prévu par l'article 4.4 du Règlement Intérieur du conseil d'administration.

Le conseil d'administration dans sa formation en comité d'audit se réunit deux fois par an, une fois avant l'arrêté des comptes annuels et une fois avant l'arrêté des comptes semestriels.

■ Gouvernance d'entreprise

La Société a pris la décision de se référer au Code de gouvernance Middlenext et en applique les 15 recommandations.

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Numéro	Objet	Observations	Conformité
R1	Cumul contrat de travail et mandat social	Le contrat de travail de Céline Chambon a été maintenu, compte tenu de son ancienneté au sein du Groupe (2005) et du fait que son contrat de travail, antérieur à son mandat social, correspond à un emploi effectif.	OUI
R2	Définition et transparence de la rémunération des dirigeants	La rémunération des mandataires sociaux se compose d'une rémunération fixe qui tient compte du niveau de responsabilité et de l'expérience.	OUI
R3	Indemnités de départ	Les mandataires sociaux ne bénéficient pas d'indemnités ou d'avantages susceptibles d'être dus en raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions. Ils ne bénéficient enfin d'aucune rémunération différée, indemnité de départ ou engagement de retraite	OUI
R4	Régimes de retraite supplémentaires	Les mandataires sociaux ne bénéficient pas de régime de retraite supplémentaire financé par l'entreprise.	OUI
R5	Stock-options et attribution gratuite d'actions	Depuis l'adhésion au Code MiddleNext, la Société n'a pas mis en place de nouveau plan de stock-options et/ou d'attribution gratuite d'actions. Si la Société en met en place, elle respectera la recommandation n°5.	OUI
R6	Mise en place d'un règlement intérieur du conseil	Le conseil d'administration a décidé de fixer les principes directeurs de son fonctionnement dans un règlement intérieur, conformément à la recommandation n°6. Ainsi, le conseil d'administration a adopté son Règlement Intérieur le 30 mars 2010, modifié le 28 mars 2013, auquel chaque membre du conseil a adhéré. Le Règlement Intérieur est reproduit intégralement sur le site internet de la Société.	OUI
R7	Déontologie des membres du conseil	Le Règlement Intérieur du conseil d'administration rappelle les règles de déontologie que doivent suivre les membres du conseil. Ces règles de déontologie portent sur les opérations de bourse, et notamment la transparence dans ces opérations, les conflits d'intérêts, la confidentialité et le devoir d'assiduité et de diligence des administrateurs.	OUI
R8	Composition du conseil - Présence de membres indépendants	Le conseil d'administration comprend un administrateur indépendant, Erick Pouilly, parmi les quatre membres qui le composent.	OUI
R9	Choix des administrateurs	Lors de la nomination des deux derniers administrateurs, le curriculum vitae des candidats a été présenté et détaillé à l'assemblée générale. Chaque nomination a fait l'objet d'une résolution distincte. De plus, une information sur l'expérience et la compétence de chaque administrateur a été communiquée dans le document de référence 2012.	OUI
R10	Durée des mandats des membres du conseil	Le mandat des administrateurs est fixé à six ans. Au regard de l'activité de la Société, cette durée permet une compréhension des différents métiers et un suivi de la stratégie qui se déploie souvent au-delà de deux années.	OUI
R11	Information des membres du conseil	Le Règlement Intérieur prévoit les modalités pratiques de délivrance de cette information. L'ordre du jour des conseils est établi par le Président. Il est communiqué par courrier électronique préalablement à chaque réunion et accompagné dans la mesure du possible des projets de documents, dossiers techniques et documents aux membres du conseil, ainsi qu'aux commissaires aux comptes lorsqu'ils sont convoqués. Par ailleurs, le Président demande régulièrement aux membres du conseil s'ils souhaitent recevoir d'autres documents ou rapports pour compléter leur information. En outre, les administrateurs sont régulièrement informés entre les réunions du conseil de tout événement et/ou information susceptibles d'avoir un impact sur les engagements de la Société, lorsque l'actualité de la Société le justifie.	OUI
R12	Mise en place de comités	Compte tenu de la taille de l'entreprise et du nombre d'administrateurs, il n'a pas été jugé utile de constituer un comité autonome. Il a été décidé que le conseil d'administration assumerait les fonctions de comité d'audit afin de permettre aux administrateurs de contribuer au suivi de l'élaboration de l'information financière et de l'efficacité des systèmes de contrôle interne. La Société considère que sa structure et sa taille, associées à la taille réduite de son conseil d'administration ne nécessitent pas la mise en place d'un comité des rémunérations et d'un comité des nominations.	OUI
R13	Réunions du conseil et des comités	Le conseil se réunit aussi souvent que l'intérêt de la Société l'exige et au minimum quatre fois par an et chaque réunion du conseil fait l'objet d'un procès-verbal résumant les débats. Le conseil réuni en comité d'audit se réunit au moins deux fois par an, avant les réunions du conseil d'administration afin d'examiner les comptes annuels et les comptes semestriels.	OUI
R14	Rémunération des administrateurs	Les administrateurs ne reçoivent pas de jetons de présence au titre de leur mandat d'administrateur. Si la Société décide d'attribuer des jetons de présence, elle respectera la recommandation n°14.	OUI
R15	Mise en place d'une évaluation des travaux du conseil	Le conseil d'administration procède à une évaluation de son fonctionnement et de ses travaux une fois par an.	OUI

■ Système moniste unifié de direction générale et limitations éventuelles apportées aux pouvoirs du Directeur Général et des Directeurs Généraux Délégués

Le conseil d'administration peut choisir entre deux modes d'exercice de la Direction Générale, en vertu de l'article L.225-51 du Code de commerce. Soit la Direction Générale de la Société est assurée sous la responsabilité du conseil par le Président du conseil d'administration, il y a alors cumul des fonctions. Soit la Direction Générale est assurée par une autre personne nommée par le conseil en tant que Directeur Général, il y a alors dissociation des fonctions.

Le conseil d'administration du 28 juin 2002 a opté pour le cumul des fonctions. Le Président du conseil assume la Direction Générale et est investi à ce titre des pouvoirs les plus étendus, conformément à la loi, dans la limite de l'objet social et des pouvoirs réservés par la loi aux assemblées générales et au conseil d'administration.

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Le système moniste unifié répond étroitement aux fonctionnements et spécificités du groupe U10, qui est un groupe à taille humaine, présidé par un dirigeant entrepreneur. Il permet de renforcer l'efficacité opérationnelle avec une meilleure coordination des opérations au sein du Groupe. De plus, il simplifie le processus décisionnel et permet ainsi de gagner en réactivité face à l'environnement concurrentiel. Enfin, il permet une unicité de commandement en interne et en externe, tout en favorisant une relation étroite entre dirigeants et actionnaires.

La présence d'un administrateur indépendant au conseil d'administration et le mode de fonctionnement du conseil d'administration permettent de garantir des débats contradictoires au sein du conseil et de préserver la mission de contrôle du conseil.

■ Conflits d'intérêts

Il n'existe pas de conflits d'intérêts entre les devoirs, à l'égard de l'émetteur, de l'un des membres des organes d'administration et de Direction Générale, et leurs intérêts privés et/ou d'autres devoirs.

Il n'existe pas d'arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres en vertu desquels les personnes susvisées ont été sélectionnées en tant que membres du conseil d'administration ou de la Direction Générale.

Il n'existe pas de restriction acceptée par ces personnes concernant la cession, dans un certain laps de temps, de leur participation dans le capital social de U10.

Lors de leur nomination, les administrateurs signent et adhèrent au Règlement Intérieur du conseil. Il leur incombe des devoirs et notamment celui de faire part spontanément au conseil de tout risque, de toute situation de conflit d'intérêt réel ou potentiel avec la Société ou une société du Groupe. De plus, en cas de conflit d'intérêt, l'administrateur concerné s'abstient de participer aux débats et ne prend pas part au vote des résolutions correspondantes. Son retrait peut aller jusqu'à la démission de son mandat d'administrateur.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, aucun administrateur n'a fait part de l'existence de conflit d'intérêt.

■ Missions et actions du conseil

Le conseil d'administration représente l'ensemble des actionnaires et s'impose d'agir en toute circonstance dans l'intérêt social de la Société.

Le conseil d'administration détermine les orientations de

l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre. Sous réserve des pouvoirs expressément attribués par la loi aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social, le conseil se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent.

C'est l'instance décisionnaire de gestion de la Société. Il peut procéder à tout moment aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Dans ce cadre et sans que cette énumération soit exhaustive, le conseil :

- désigne les mandataires sociaux chargés de gérer la Société et contrôle leur gestion,
- définit les grandes orientations stratégiques, économiques, sociales et financières de la Société et veille à leur mise en œuvre,
- débat des opérations majeures envisagées par le groupe U10 dans les conditions qu'il détermine,
- est tenu informé de tout événement important concernant la marche de la Société,
- veille à la qualité de l'information fournie aux actionnaires ainsi qu'aux marchés financiers à travers les comptes qu'il arrête, ou à l'occasion d'opérations majeures,
- autorise la conclusion des nouvelles conventions réglementées après avoir validé leur intérêt pour la Société et apprécié les conditions financières,
- procède à une évaluation annuelle de son fonctionnement et de ses travaux,
- convoque et fixe l'ordre du jour des assemblées générales,
- est tenu informé des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques mis en place et de leur suivi,
- et procède aux contrôles et vérifications qu'il juge opportuns.

Au cours de l'exercice écoulé, le conseil d'administration s'est réuni 7 fois, afin de discuter et mettre en œuvre les projets de l'année 2015 et 2 fois en comité d'audit :

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Date	Taux de présence	Objet
29/01/2015	100%	Communiqué Financier du quatrième trimestre 2014 Déréglementation des garanties conférées aux banques en garantie des engagements financiers des filiales Renouvellement de la garantie de la société conférée à la BNP PARIBAS TAPEI Autorisation d'une nouvelle convention visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce Renouvellement des garanties de la société conférées à la MEGA INTERNATIONAL COMMERCIAL BANK CO. et à la TAPEI FUBON COMMERCIAL BANK CO.
25/03/2015	100%	CA réuni en COMITE D'AUDIT : Suivi de l'établissement des comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, Suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, Suivi du reporting extra financier mis en place pour le rapport RSE, Suivi du contrôle légal comptes annuels et consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2014, Indépendance des Commissaires aux comptes.
25/03/2015	100%	Examen et arrêté des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et des comptes consolidés, dont l'approbation sera à soumettre ultérieurement à l'assemblée générale des actionnaires Communiqué financier des résultats annuels 2014 Présentation et analyse des documents de gestion prévisionnelle établis en application des articles L 232 - 2 et L 232 - 3 du Code de Commerce Proposition d'affectation du résultat Mise en place d'un programme de rachat d'actions conformément aux dispositions des articles L 225 - 209 et suivants du Code de Commerce Compte rendu des travaux du Conseil d'administration réuni en Comité d'audit
25/03/2015	100%	Activité et évaluation des travaux du Conseil d'Administration Délibération sur la politique de la société en matière d'égalité professionnelle et salariale Renouvellement des mandats d'administrateurs de Céline CHAMBON et Erick POUILLY Rédaction et mise au point du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport spécial du Président - Directeur Général sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise Convocation de l'assemblée générale des actionnaires devant statuer notamment sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2014 Délégation des pouvoirs à Monsieur Thierry LIEVRE, Président - Directeur Général, pour la préparation, la convocation et la tenue de cette assemblée Examen des conventions visées aux articles L 225-38 et suivants du Code de Commerce
28/04/2015	100%	Communiqué Financier du premier trimestre 2015. Garantie de la société conférée à la MEGA INTERNATIONAL COMMERCIAL BANK
20/05/2015	50%	Mise en place du programme de rachat par la société de ses propres actions, autorisé par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 20 mai 2015
29/07/2015	100%	Communiqué Financier du premier semestre 2015 Autorisation d'une nouvelle convention visée à l'article L 225-38 du Code de Commerce Déréglementation de conventions intragroupe précédemment autorisées par le Conseil d'Administration Résiliation de la convention d'avance en compte courant avec FINANCIERE DES DOCKS du 11 mars 2009
02/09/2015	100%	CA réuni en COMITE D'AUDIT : Suivi de l'établissement des comptes semestriels et consolidés au 30 juin 2015, Suivi du contrôle légal des comptes semestriels et consolidés au 30 juin 2015, Proposition d'honoraires des Commissaires aux comptes
02/09/2015	100%	Examen et approbation des comptes semestriels consolidés du groupe U10 et du rapport d'activité semestriel au 30 juin 2015 Communiqué Financier du premier semestre 2015 Avenant à la convention de prestations de services U10 / TLK
28/10/2015	100%	Communiqué Financier du troisième trimestre 2015 Analyse des documents de gestion prévisionnelle

■ Rémunerations et avantages des mandataires sociaux

Thierry Lièvre perçoit une rémunération au titre de son mandat de Président - Directeur Général, présentée dans le rapport de gestion.

La Société n'a mis en place aucun régime spécifique de retraite, ni de prime de départ au bénéfice des mandataires sociaux.

Céline Chambon, administrateur, bénéficie d'un contrat de travail en qualité de Responsable Juridique et Assistante du Président antérieur à sa nomination au conseil. Le contrat de travail est maintenu compte tenu du fait qu'il correspond à un emploi effectif et antérieur à la fonction de mandataire social de l'intéressée.

La société TLK, dirigée par Thierry Lièvre, fournit au groupe U10 des prestations dans les domaines suivants : prestations commerciales, offre produits, ressources humaines, financement et développement à travers une convention signée avec la Société. La rémunération de ce contrat est détaillée dans le rapport spécial des commissaires aux comptes. Cette convention ne prévoit aucune prestation de services liée aux fonctions de Président - Directeur Général de Thierry Lièvre.

■ Informations prévues par l'article L.225-100-3 du Code de commerce

Les informations prévues par l'article L.225-100-3 du Code de commerce figurent dans le rapport de gestion.

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

■ Participation des actionnaires à l'assemblée générale

L'article 18 des statuts de la Société prévoit les modalités de participation aux assemblées générales, ci-après littéralement rapportées :

«RÈGLES GÉNÉRALES

Les décisions collectives des actionnaires sont prises en assemblées générales ordinaires, extraordinaires ou spéciales selon la nature des décisions qu'elles sont appelées à prendre. Les assemblées spéciales réunissent les titulaires d'actions d'une catégorie déterminée pour statuer sur toute modification des droits des actions de cette catégorie. Ces assemblées sont convoquées et délibèrent dans les mêmes conditions que les assemblées générales extraordinaires.

CONVOCATION – ACCÈS AUX ASSEMBLÉES – POUVOIRS

Les assemblées générales sont convoquées et délibèrent dans les conditions fixées par la loi. La convocation peut, notamment, être transmise par un moyen électronique de télécommunication mis en œuvre dans les conditions fixées par décret, à l'adresse indiquée par l'actionnaire.

Les réunions ont lieu au siège social ou en tout autre endroit indiqué dans la convocation.

Tout actionnaire a le droit d'assister aux assemblées générales et de participer aux délibérations personnellement ou par mandataire, quel que soit le nombre d'actions qu'il possède, s'il est justifié, dans les conditions légales, de l'enregistrement comptable de ses titres à son nom ou à celui de l'intermédiaire inscrit pour son compte en application de l'article L.228-1 du Code de commerce, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris, soit dans les comptes de titres nominatifs tenus par la Société, soit dans les comptes de titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité.

Toutefois, le conseil d'administration aura toujours la faculté d'accepter les inscriptions nominatives et les dépôts des certificats précités, en dehors du délai ci-dessus prévu par voie de mesure générale bénéficiant à tous les actionnaires.

Tout actionnaire peut également participer aux assemblées par des moyens de visioconférence ou de télécommunication, dans les conditions prévues par la réglementation en vigueur. Tout actionnaire ne peut se faire représenter que par son conjoint ou par un autre actionnaire ; à cet effet, le mandataire doit justifier de son mandat.

Tout actionnaire peut voter par correspondance ou à distance au moyen d'un formulaire établi et adressé à la Société selon les conditions fixées par la loi et les règlements. Le formulaire de vote par correspondance doit parvenir à la Société trois jours avant la date de l'assemblée pour être pris en compte.

Le formulaire électronique de vote à distance peut être reçu par la Société jusqu'à la veille de la réunion de l'assemblée générale, au plus tard à 15 heures, heure de Paris.

FEUILLE DE PRÉSENCE – BUREAU – PROCÈS – VERBAUX
Une feuille de présence, dûment émargée par les actionnaires présents et les mandataires et à laquelle sont annexés les pouvoirs donnés à chaque mandataire et, le cas échéant, les formulaires de vote par correspondance ou à distance, est certifiée exacte par le bureau de l'assemblée.

Les assemblées sont présidées par le Président du conseil d'administration ou, en son absence, par un membre du conseil spécialement délégué à cet effet par le conseil. A défaut, l'assemblée désigne elle-même son Président.

Les fonctions de scrutateurs sont remplies par les deux actionnaires, présents et acceptants, qui disposent, tant par eux-mêmes que comme mandataires, du plus grand nombre de voix.

Le bureau ainsi composé, désigne un secrétaire qui peut ne pas être actionnaire.

Les procès-verbaux sont dressés et les copies ou extraits des délibérations sont délivrés et certifiés conformément à la loi. »

Procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place par la Société

Pour la rédaction du présent rapport sur les procédures de contrôle interne, le Président – Directeur Général s'est appuyé sur le guide de mise en œuvre publié par l'AMF le 22 juillet 2010, adaptant pour les valeurs moyennes et petites le cadre de référence sur le contrôle interne qui a fait l'objet d'une recommandation de l'AMF le 22 janvier 2007 et sur la recommandation AMF du 7 décembre 2010 (Rapport complémentaire de l'AMF sur le gouvernement d'entreprise, la rémunération des dirigeants et le contrôle interne - Valeurs moyennes et petites se référant au Code Middlenext de décembre 2009).

■ Définition et objectifs

Le dispositif de contrôle interne regroupe l'ensemble des moyens, comportements, procédures et actions mis en œuvre par la Société, sous sa responsabilité, dans le but d'assurer :

- la conformité aux lois et règlements,
- l'application des instructions et orientations fixées par les organes de direction,
- le bon fonctionnement des processus internes de la Société, notamment ceux concourant à la sauvegarde des actifs,
- la fiabilité des informations financières.

Le contrôle interne, quelle que soit la manière dont il est structuré et opéré, doit contribuer à la maîtrise des activités de la Société, à l'efficacité de ses opérations et à l'utilisation efficiente de ses ressources. Il permet d'obtenir une assurance

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

raisonnable mais en aucun cas une garantie absolue quant à la réalisation des objectifs de la Société.

Ce rapport présente le dispositif de contrôle interne du groupe U10, comprenant la société mère et les différentes filiales faisant partie du périmètre de consolidation au 31 décembre 2015. Il s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue du contrôle interne.

■ Dispositif général de contrôle interne

Environnement du contrôle interne

Organisation des responsabilités

La politique du groupe U10 est de détenir le contrôle majoritaire des sociétés faisant partie du Groupe. Chaque dirigeant de filiale bénéficie d'une autonomie de gestion, des limitations de pouvoir étant cependant mises en place par U10.

Par ailleurs, en tant qu'actionnaire majoritaire, U10 garde le pouvoir de nomination ou de révocation des présidents de filiales.

La volonté du Groupe est de responsabiliser les dirigeants des entités juridiques en matière de gestion opérationnelle des filiales dont ils ont la charge. A ce titre, la gestion des risques et le processus de contrôle interne peuvent être considérés comme largement décentralisés au niveau de la direction des filiales du Groupe.

Cependant, afin d'atteindre les objectifs d'efficacité du contrôle interne, chaque dirigeant est sensibilisé à l'importance du dispositif décrit ci-après et à l'harmonisation des méthodes au sein du Groupe. U10 met à disposition des filiales des services dits « centraux », faisant bénéficier celles qui le souhaitent de prestations spécialisées dans différents domaines. Par ailleurs, ces services centraux recensent les meilleures méthodes de travail identifiées au sein du Groupe et proposent aux dirigeants de filiales de les adopter localement lorsque cela est pertinent, avec pour objectif d'améliorer les dispositifs de contrôle interne et de réduire les risques identifiés.

Certaines fonctions peuvent être centralisées lorsque cette organisation permet d'apporter de la valeur ajoutée aux filiales à un coût maîtrisé : c'est le cas, par exemple, des fonctions de support juridique, social et fiscal.

La taille du Groupe permet d'adapter avec réactivité l'organisation fonctionnelle aux besoins des entités. Par exemple, les meilleures pratiques détectées sur une société sont appliquées aux autres sociétés, ou bien des fonctions partagées par plusieurs sociétés d'un pôle peuvent être regroupées au sein d'une même entité afin d'en optimiser l'efficacité et les coûts.

D'autres fonctions sont centralisées de fait, comme par exemple la supervision de l'informatique dès l'intégration d'une filiale au progiciel de gestion intégré commun, via un prestataire extérieur (cf. ci-dessous « outils et procédures »),

en lien direct avec le Président - Directeur Général.

Au niveau des services centraux, des organigrammes fonctionnels sont établis et diffusés aux filiales, décrivant les différents postes et les missions assurées par ces services. Ils sont regroupés sous la supervision de la Direction Générale autour de quatre domaines :

- juridique,
- trésorerie,
- consolidation et contrôle de gestion,
- ressources humaines.

Gestion des ressources humaines

Le groupe U10 s'est constitué par croissance externe, en maintenant généralement en place les dirigeants des sociétés intégrées. La connaissance métier des dirigeants et l'efficacité de leurs équipes sont valorisées et sont le gage de l'évolution de l'activité.

En complément, les fonctions support assurées par les services centraux ont été enrichies au cours des dernières années par le recrutement de collaborateurs externes, bénéficiant de savoir-faire nouveaux. La promotion interne continue cependant d'être privilégiée, donnant à chacun la possibilité de progresser dès lors qu'il remplit sa mission et fait preuve de capacités d'adaptation et d'innovation. Ce fonctionnement permet de conserver les connaissances organisationnelles du Groupe tout en intégrant des spécialistes.

Outils et procédures

Le processus de contrôle interne repose principalement sur la séparation des tâches (distinction entre les personnes qui opèrent et celles qui valident les opérations), les autorisations d'accès aux systèmes d'information et sur la limitation des délégations de signatures. Il est adapté en fonction de l'activité et de la structure de la société concernée.

Procédures

En termes de procédures écrites, l'ensemble des règles et méthodes de comptabilisation ont été rassemblées dans un manuel Groupe, diffusé à l'ensemble des filiales (point développé dans la partie « Organisation des processus d'élaboration de l'information comptable et financière », ci-après).

Certaines procédures internes d'organisation sont par ailleurs formalisées par écrit, en fonction des besoins de chaque entité.

ERP

Le progiciel de gestion intégré (ou Entreprise Ressources Planning, ci-après ERP) Sage X3 a été mis en place progressivement au sein du Groupe, et équipe aujourd'hui U10, L3C, FRED OLIVIER, TEAM DECO, LOG10, U-WEB, B10, CODICO, OPERATING ASIA et LA NOUBA.

Les domaines fonctionnels couverts par cet outil sont les achats / approvisionnements, les stocks, les ventes et la comptabilité.

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Afin de mieux répondre aux évolutions organisationnelles opérées dans les sociétés filiales, la structuration de l'ERP a été adaptée en fonction des différents pôles d'activité commerciale, avec un découpage permettant une gestion plus fine des spécificités de chaque métier tout en conservant une cohésion globale puisque leur environnement est commun (matériel et logiciel identiques). Cette organisation de l'ERP a également été reportée dans les autres outils de gestion verticaux, notamment l'application de prise de commandes clients et le logiciel de business intelligence, de façon à garantir la cohérence des données et la pérennité du système d'information.

L'ensemble UTEX / DUTEXDOR et les sociétés du groupe SMERWICK utilisent d'autres ERP qui intègrent l'ensemble des fonctions nécessaires à leurs activités (ventes, achats et comptabilité).

Sécurité informatique

Le plan de sécurité informatique, mis en œuvre pour les filiales gérées dans SAGE X3, fait l'objet d'un suivi régulier selon les cinq thèmes qui le composent :

- sécurisation des infrastructures matérielles et du réseau interne,
- sécurisation des échanges avec l'extérieur,
- contrôle d'accès aux données et aux logiciels,
- plan de reprise d'activité et de sauvegarde,
- supervision et maintenance proactive des matériels.

Dans ce contexte, en parallèle du développement de l'informatisation des traitements et des fonctions, un travail de sécurisation des infrastructures, des matériels, des logiciels et des données a été mis en œuvre dans le cadre d'un plan de continuité d'activité (PCA) et d'un plan de reprise d'activité (PRA). La continuité des activités s'inscrit dans une démarche de pérennité de l'entreprise. Elle consiste à mettre en place des procédures et des moyens visant à assurer le fonctionnement de ses activités principales et la disponibilité des ressources indispensables à leur bon déroulement.

La démarche de sécurisation retenue est de mettre en œuvre une architecture centralisée avec une salle informatique de production hébergeant l'ensemble des solutions logicielles Groupe et une salle secondaire distante (backup) pour reprise d'activité en cas de sinistre sur le site central.

En premier lieu, le plan de continuité décrit les moyens mis en œuvre pour limiter le temps d'interruption des systèmes informatiques en cas de panne localisée sur le site central (panne serveur ou équipement réseau, défaut d'un lien télécom, etc.) : redondance des équipements critiques, stockage des données sur une baie de disques sécurisée, mise en place d'une solution de « virtualisation » des serveurs.

En second lieu, le plan de reprise décrit les procédures et les moyens mis en œuvre dans le cadre d'un périmètre de panne large du site central (incendie, inondation, etc.). Les fonctions

informatiques sont alors redémarrées sur le site secondaire. La synchronisation des environnements de production et de backup se fait régulièrement au cours de la journée par des mécanismes de réPLICATION distante des données et des environnements logiciels associés.

Enfin, l'ensemble des serveurs virtualisés (données et environnement logiciel) est sauvegardé quotidiennement sur disques sur le site de production puis transféré sur le site secondaire via le réseau interne.

Externalisation en Datacenter

L'externalisation des serveurs de production et la mise en œuvre du PRA en Datacenter ont été réalisées à la fin du premier semestre 2015 afin de répondre à plusieurs objectifs :

- fiabiliser l'environnement des systèmes informatiques en éliminant les risques périphériques (coupure électrique ou de climatisation) et en bénéficiant d'une astreinte technique 24h/24,
- élargir le périmètre du plan de continuité d'activité à l'ensemble des logiciels Groupe (backup complet),
- s'affranchir de la problématique de remplacement des matériels dédiés au PRA en optant pour une solution de backup « à la demande » dans un environnement mutualisé de type IaaS,
- améliorer la continuité d'activité par la mise en place de solutions serveurs et de sauvegarde déportée sur disques « full » virtualisés.

De même, le réseau informatique (VPN et accès internet) a également fait l'objet d'une refonte complète pour l'adapter à la nouvelle configuration physique des salles serveurs et améliorer les services (débit, mutualisation et sécurisation des accès par redondance des accès réseaux sur chaque site) tout en bénéficiant des nouvelles technologies (fibre optique).

Messagerie et travail collaboratif

Pour faire face aux besoins croissants d'échanges d'informations et pour sécuriser le système de messagerie qui devient un outil de gestion à part entière, la solution Microsoft Exchange Server a été mise en place dans une configuration Cloud qui allie flexibilité et fiabilité.

De même, une démarche de dématérialisation des documents a été entreprise de façon à faciliter la diffusion des informations selon différents profils de consultation via un portail intranet centralisé et sécurisé.

Communication interne

Le Groupe utilise un portail collaboratif autour de la solution Microsoft Sharepoint. En mode Intranet, cet outil permet de diffuser un ensemble de documents (statistiques et tableaux de bord, base documentaire, etc.) aux utilisateurs selon des profils définis par la Direction Générale de la Société et les dirigeants des filiales. Les statistiques et tableaux de bord disponibles dans ce portail s'appuient sur un cube d'analyse statistique multidimensionnelle permettant de collecter, consolider et restituer les informations selon divers axes d'analyse.

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Par ailleurs, un des rôles importants des services centraux de U10 est d'apporter services et conseils aux différentes filiales. En conséquence, des notes d'informations spécifiques, des alertes et points d'attention peuvent être adressés par U10 aux filiales. Ces informations sont le plus souvent diffusées par mail dans un souci de rapidité, d'efficacité et de traçabilité.

Système d'évaluation des risques

Compte tenu de l'histoire et de l'organisation du Groupe, une partie de la maîtrise des risques est décentralisée au niveau des filiales et repose sur les dirigeants. Chacun d'eux est chargé d'identifier les risques propres à sa société et d'en faire état à la direction du Groupe, soit lors de la tenue de réunions de travail, soit expressément si nécessaire et, au minimum, une fois par an.

Par ailleurs, la société mère dispose de services spécialisés (ou peut faire appel à des prestataires externes) en charge d'identifier, sur les aspects techniques (notamment juridiques, financiers, fiscaux, informatiques, etc.), les risques pesant sur l'ensemble des sociétés du Groupe et qui n'auraient pas été identifiés par les dirigeants. Ces services doivent alors en informer chacun des dirigeants concernés et éventuellement leur proposer la mise en place de moyens de couverture dont l'efficacité a été expérimentée. Ponctuellement, des études spécifiques ou des audits peuvent être confiés à des prestataires extérieurs.

Ce dispositif permet aux organes de direction de U10 d'être informés des risques identifiés pesant sur le Groupe, d'en faire l'analyse, c'est-à-dire de vérifier la possibilité d'occurrence, la gravité potentielle et les mesures de maîtrise existantes. Dans le cas où les moyens utilisés ne sont pas jugés suffisants par la direction du Groupe, des missions peuvent être confiées aux dirigeants ou à des membres des services centraux dans le but de resserrer la gestion des risques sur les points identifiés. La société U10 peut mettre en place, dans certains domaines, des moyens avec une gestion centralisée pour couvrir les risques importants du Groupe. C'est le cas pour un certain nombre de polices d'assurances et pour la couverture du risque de change sur les achats en devises.

Le Groupe n'a pas établi formellement de cartographie des risques. Les principaux facteurs de risques ont cependant été identifiés et peuvent être classés en trois grandes catégories :

- risques opérationnels liés à l'activité : approvisionnements, stocks, clients, etc.
- risques juridiques : assurances, propriété industrielle, évolution de la réglementation, etc.
- risques financiers : risques de change, risques de taux, risques de liquidité, etc.

L'analyse des risques et leur traitement sont décrits en détail dans le rapport de gestion, à la rubrique « Information sur les risques ».

Activités de contrôle

L'organisation du Groupe étant basée notamment sur les systèmes informatiques et les personnels, les activités de contrôle reposent également sur ces ressources. En pratique, l'outil SAGE X3 inclut les contrôles minimums inhérents à tout ERP. Au fur et à mesure de l'évolution de l'activité et des besoins, des contrôles supplémentaires ont été et continuent d'être ajoutés, de manière automatique quand cela est possible. Si ce n'est pas le cas, des procédures complémentaires, hors logiciel de gestion, sont mises en place.

Par ailleurs, chacun des collaborateurs du Groupe est sensibilisé à la nécessité de respecter et améliorer les processus de contrôle au niveau de ses propres activités. Les dirigeants doivent avoir une assurance raisonnable du bon fonctionnement des procédures mises en place. La société U10 peut leur apporter si nécessaire des outils de contrôle additionnels, notamment par la diffusion de tableaux de bord ou autres éléments d'analyse.

Enfin, une note d'information précisant les règles à respecter pour assurer la prévention du délit d'initié est remise à tout nouveau salarié de la société U10.

Suivi et pilotage

Le contrôle interne du Groupe fait l'objet d'une surveillance et d'adaptations fréquentes, en tenant compte notamment de l'évolution des organisations.

De la même manière, les organisations fonctionnelles et juridiques peuvent être modifiées, si cela permet plus d'efficacité et de sécurité.

Chaque fois qu'une société d'une taille significative est intégrée au Groupe, des audits d'acquisitions sont pratiqués, notamment dans les domaines juridiques, comptables, sociaux, fiscaux. Ces audits sont utilisés pour faire procéder à des adaptations ou actions correctives.

Parallèlement, des améliorations sont également apportées au sein des structures existantes en fonction des besoins décelés. Il n'y a pas de service d'audit interne au sein du Groupe, le dispositif de surveillance étant pour l'instant basé principalement d'une part sur les dirigeants, grâce à leur connaissance du métier et des structures qu'ils dirigent, et d'autre part sur les services centraux. Des audits internes peuvent toutefois être menés par les services centraux, soit de manière transversale sur des sujets communs, soit spécifiquement sur certaines sociétés du Groupe.

Les tableaux de bord mensuels tels que situations d'exploitation et tableaux d'activité, crédit clients, reporting comptable et situations de trésorerie, état d'avancement du plan de sécurité informatique, sont communiqués à la Direction Générale. Ils permettent de déceler les insuffisances dans les dispositifs mis en place et de mettre rapidement en œuvre des actions correctrices.

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Une fois par an, un audit externe des différentes procédures mises en place est pratiqué par les commissaires aux comptes du Groupe au sein de chaque société française. Dans le cadre d'une démarche d'amélioration constante, il est tenu compte des conclusions de ces audits dans les travaux de contrôle interne.

Les projets importants sont systématiquement revus et évalués par les services financiers et/ou juridiques avant validation par la Direction Générale du Groupe.

Les objectifs d'amélioration en 2015 portent sur le développement du contrôle de gestion au sein du Groupe et une collaboration accrue avec les équipes opérationnelles.

■ Organisation des processus d'élaboration de l'information comptable et financière

Environnement de l'information comptable et financière

Le Groupe respecte la volonté des dirigeants en matière d'organisation comptable. Cela se traduit par des organisations spécifiques à chaque pôle d'activité, qui opèrent en étroite collaboration avec les services centraux.

La tenue de la comptabilité et les arrêtés de comptes de U10, LOG10 et des sociétés L3C, FRED OLIVIER et U-WEB sont assurés par les équipes administratives de la société TEAM DECO. Les sociétés B10 et CODICO établissent en interne leurs arrêtés de comptes.

Chez UTEX et DUTEXDOR, la tenue des écritures est réalisée en interne et les arrêtés de comptes sont confiés à un cabinet d'expertise comptable.

Les sociétés du pôle Asie tiennent elles-mêmes leur comptabilité et établissent leurs états financiers : elles peuvent toutefois faire appel à U10 sur des points techniques.

Un calendrier de clôture est établi à chaque arrêté faisant l'objet d'une publication des comptes consolidés (soit au 30 juin pour les comptes semestriels et au 31 décembre pour les comptes annuels). Il est communiqué quelques semaines avant chaque clôture aux responsables financiers des filiales ainsi qu'aux commissaires aux comptes ou auditeurs externes.

Ce calendrier tient compte à la fois des obligations légales propres aux sociétés cotées mais aussi des objectifs fixés par la Direction Générale quant aux délais de publication des états financiers.

Les balances et les liasses de clôture sont communiquées au service consolidation, qui assure un premier contrôle des comptes et peut faire procéder à des modifications le cas échéant. Il s'assure notamment de la réciprocité comptable des opérations à l'intérieur du Groupe, du bon respect des

règles comptables Groupe, procède aux retraitements de consolidation et établit les états financiers consolidés conformément aux règles applicables.

Les travaux de consolidation sont établis sous la responsabilité du Directeur Général.

Depuis l'exercice 2004, les comptes consolidés sont établis conformément au référentiel international des normes IFRS.

Le Manuel des Règles et Méthodes Comptables contient :

- la description des principes comptables, des règles de comptabilisation et d'évaluation,
- le plan comptable du Groupe avec des indications précises sur l'utilisation de chaque compte,
- les formats de publication des états financiers, ainsi que des informations obligatoires de l'annexe consolidée, présentées sous forme de tableaux.

Le Manuel est construit sur la base des normes françaises, normes applicables à la société U10 et à ses filiales situées en France. Chaque fois que le principe en norme française diffère de la norme IFRS, la distinction est clairement identifiée et expliquée. Le Manuel est disponible en français et en anglais. Les sociétés étrangères établissent leurs comptes selon les standards IFRS HK, très proches des normes de consolidation du Groupe.

Communication interne relative à l'information comptable et financière

Le Manuel Comptable a été diffusé à l'ensemble des services concernés, y compris aux conseils externes en charge de l'arrêté des comptes. Il peut faire l'objet de mises à jour et est diffusé à nouveau chaque fois que nécessaire.

Comme indiqué ci-dessus, un planning d'arrêté et de communication des comptes est diffusé systématiquement aux acteurs concernés. En outre, il est fait, société par société, un rappel des principaux points à surveiller ou à corriger par rapport à la période précédente.

Suite à la Directive « transparence », des modifications ont été apportées afin d'améliorer les méthodes de travail et les flux d'informations pour pouvoir respecter les nouveaux délais de publication applicables aux sociétés cotées, notamment en impliquant davantage les opérationnels dans la clôture des comptes et la remontée d'informations.

Compte tenu de l'éloignement géographique entre les services comptables et certains lieux d'activité, les flux de documents et d'informations ont été adaptés et raccourcis afin de gagner en efficacité. Les volumes des documents transmis et le nombre d'intervenants pouvant varier d'une filiale à une autre, les procédures sont adaptées mais reposent principalement sur la messagerie électronique, la numérisation, les télécopies, et les envois postaux.

Rapport du Président sur le gouvernement d'entreprise et le contrôle interne

Les équipes utilisent aussi des serveurs partagés sécurisés afin de gagner en efficacité.

Système d'évaluation des risques sur l'élaboration de l'information comptable et financière

Chaque dirigeant a la responsabilité de la fiabilité des comptes de la société qu'il dirige, conjointement avec les services en charge de l'établissement des comptes. En conséquence, le dirigeant doit faire en sorte de communiquer l'exhaustivité des informations permettant l'élaboration des états financiers dans les délais prévus.

Par ailleurs, les services comptables ont pour vocation d'alerter les dirigeants sur des points où la vigilance est de rigueur, comme par exemple :

- les délais de transmission des documents,
- les vérifications liées aux stocks,
- la vérification et la validation des factures fournisseurs,
- la bonne application des clauses des contrats d'assurances crédit et les délais de règlements clients,
- la gestion des indicateurs clés du groupe (BFR, trésorerie, etc.).

Des contrôles sont réalisés par les services opérationnels au sein des filiales lors de l'élaboration des états financiers. Des vérifications supplémentaires sont effectuées lors de l'exploitation des informations par les services comptables et/ou centraux, au moment de l'établissement des arrêtés de comptes puis au moment du traitement de la consolidation.

Contrôle de l'information comptable et financière

Un reporting mensuel est établi par les services comptables et communiqué aux dirigeants de filiales et à la direction de U10. Cet outil essentiel au suivi et au contrôle des entités du Groupe permet l'analyse comparative des principaux indicateurs de performance avec les données de l'exercice précédent. Outil d'aide à la décision, il sert aussi de base à la détermination des actions correctives à réaliser.

Les commissaires aux comptes du Groupe pratiquent au moins une fois par an un audit des principales procédures dans les sociétés françaises du Groupe. Leurs conclusions sont communiquées aux sociétés concernées, à la Direction Générale et au comité d'audit. La Direction Générale s'assure que les mesures adéquates sont prises dans le cas où une faiblesse est relevée dans le dispositif de contrôle interne.

Par ailleurs, les comptes semestriels et annuels font l'objet respectivement d'une revue limitée et d'une certification par leurs soins. Enfin, tout changement de méthode comptable envisagé est soumis aux commissaires aux comptes avant d'être mis en application.

Un commissaire aux comptes est nommé dans chaque société française du Groupe si la réglementation l'impose. Dans le cas contraire, une revue des comptes et de l'activité des sociétés concernées est réalisée par les commissaires aux comptes du Groupe.

Les auditeurs des sociétés étrangères sont nommés localement mais adressent aux commissaires aux comptes en charge de l'audit de la consolidation leurs rapports d'audit et répondent au questionnaire d'audit établi par les auditeurs de U10.

Pilotage de l'élaboration de l'information comptable et financière

La surveillance du dispositif de l'élaboration de l'information comptable et financière incombe aux personnes en charge de la coordination des services comptables et de la consolidation des comptes, sous la responsabilité du Directeur Général.

Leurs travaux sont basés sur l'exploitation des différents tableaux de bord et informations économiques remontant des filiales ainsi que sur des entretiens entre les différents acteurs permettant ainsi une meilleure analyse de l'activité.

La mise en œuvre d'actions correctives porte essentiellement sur des améliorations des procédures et des outils de reporting ainsi que sur l'optimisation des délais.

Rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil d'administration

Etabli en application de l'article L.225-235 du Code de commerce - Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société U10, et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2015.

Il appartient au Président d'établir et de soumettre à l'approbation du Conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.235-37 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.235-37 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des

informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Autres informations

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises par l'article L.235-37 du Code de commerce.

Fait à Roanne et Villeurbanne – le 27 avril 2016.

Les commissaires aux comptes

EXCO FIDOGEST
Jean-Michel Lannes

ORFIS BAKER TILLY
Bruno Genevois

Membres de la Compagnie Régionale de LYON



Comptes consolidés annuels

31 décembre 2015

1. Bilan consolidé	44
2. Compte de résultat consolidé et état du résultat global	45
2.1. Résultat consolidé	45
2.2. État du résultat global	45
3. Tableau de flux de trésorerie consolidé	46
4. Variation des capitaux propres consolidés	47
5. Annexe aux comptes consolidés	47
5.1. Règles et méthodes comptables	47
5.2. Présentation des postes de bilan	51
5.2.1. Actifs non courants	51
5.2.1.1. Ecart d'acquisition	52
5.2.1.2. Immobilisations incorporelles	52
5.2.1.3. Immobilisations corporelles	53
5.2.1.4. Immobilisations financières	54
5.2.2. Actifs courants	54
5.2.2.1. Stocks	54
5.2.2.2. Créances	54
5.2.2.3. Disponibilités	55
5.2.3. Capitaux Propres	55
5.2.3.1. Plans d'options de souscription d'actions	55
5.2.3.2. Information sur le capital	55
5.2.3.3. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère	56
5.2.4. Provisions	56
5.2.5. Dettes	57
5.2.5.1. Endettement financier net	57
5.2.5.2. Dettes courantes	58
5.2.5.3. Instruments financiers	59
5.3. Présentation des postes du compte de résultat	59
5.3.1. Chiffre d'affaires	59
5.3.2. Résultat courant	60
5.3.2.1. Charges de personnel et effectifs	60
5.3.2.2. Autres produits et charges opérationnels	60
5.3.3. Dotations nettes amortissements et provisions	60
5.3.4. Autres produits et charges opérationnels non courants	60
5.3.5. Charges et produits financiers	60
5.3.6. Impôt sur les bénéfices	61
5.3.7. Bénéfice par action	62
5.4. Information sectorielle	62
5.5. Compte de résultat pro forma	63
5.6. Engagements hors bilan	63
5.7. Partiés liées	64
5.7.1. Entreprises liées	64
5.7.2. Rémunérations des dirigeants	64
5.8. Événements postérieurs à la clôture	64
5.9. Honoraire des commissaires aux comptes et membres du réseau en charge pour le groupe	64



Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

1. Bilan consolidé

ACTIF			2015		2014
k€		Note	Brut	Amortissements	Net
Écarts d'acquisition		5.2.1.1	49 465	-	49 465
Autres immobilisations incorporelles		5.2.1.2	3 113	2 852	261
Immobilisations corporelles		5.2.1.3	31 431	11 588	19 843
Immobilisations financières		5.2.1.4	3 472	-	3 472
Impôts différés actifs		5.3.6	729	-	729
Total des actifs non courants			88 211	14 440	73 771
Stocks		5.2.2.1	56 749	425	56 325
Clients		5.2.2.2	40 364	574	39 790
Impôts courants		5.2.2.2	1 204	-	1 204
Autres créances et charges constatées d'avance		5.2.2.2	12 828	3 028	9 799
Disponibilités et quasi-disponibilités		5.2.2.3	19 388	-	19 388
Total des actifs courants			130 533	4 027	126 506
TOTAL			218 745	18 467	200 278
PASSIF		Note		2015	2014
k€					
Capital				18 640	18 640
Prime d'émission et d'apport				12 807	12 807
Titres d'autocontrôle				-98	-71
Réserves et résultat				67 239	59 391
Capitaux propres - Part du Groupe				98 588	90 767
Intérêts minoritaires				5 680	5 500
Total des capitaux propres				104 268	96 267
Dettes financières à long terme		5.2.5.1		11 019	9 996
Provisions non courantes		5.2.4		1 015	907
Impôts différés passifs		5.3.6		2 715	1 181
Total des passifs non courants				14 749	12 084
Part à moins d'un an des dettes financières à long terme		5.2.5.1		4 444	4 351
Dettes financières à court terme		5.2.5.1		29 540	24 829
Provisions courantes		5.2.4		447	244
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		5.2.5.2		27 596	25 368
Dettes d'impôt sur les sociétés		5.2.5.2		15	58
Autres passifs courants		5.2.5.2		19 218	8 913
Total des passifs courants				81 261	63 764
TOTAL				200 278	172 115

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

2. Compte de résultat consolidé et état du résultat global

■ 2.1. Résultat consolidé

Compte de résultat consolidé - k€	Note	2015	2014
Chiffre d'affaires	5.3.1	238 218	224 215
Escomptes accordés		-682	-1 062
Produits des activités ordinaires		237 536	223 153
Consommations de marchandises, matières et sous-traitance		-170 664	-156 606
Charges de personnel	5.3.2.1	-22 973	-20 013
Autres produits et charges d'exploitation	5.3.2.2	-29 452	-27 521
Impôts, taxes et versements assimilés		-2 013	-2 259
Résultat opérationnel courant avant dotations aux amortissements et provisions		12 433	16 754
Dotations nettes aux amortissements et provisions	5.3.3	-510	-2 224
Résultat opérationnel courant		11 923	14 530
Autres produits et charges opérationnels non courants	5.3.4	-164	89
Résultat opérationnel		11 759	14 619
Produits financiers		214	71
Charges financières		-1 222	-1 498
Charges financières nettes	5.3.5	-1 009	-1 427
Impôts sur les bénéfices	5.3.6	-3 449	-4 103
Résultat net consolidé		7 301	9 090
Attribuable aux :			
Actionnaires du Groupe U10		6 820	8 426
Intérêts minoritaires		481	664
Résultat par action	5.3.7	0,37	0,45
Résultat net dilué par action	5.3.7	0,37	0,45

■ 2.2. État du résultat global

Etat du résultat global - k€	2015	2014
Résultat net consolidé (report)	7 301	9 090
Réserves de conversion	2 440	2 590
Couvertures de flux de trésorerie, nettes d'impôts ⁽¹⁾ et ⁽²⁾	2 581	474
Écarts actuariels sur les engagements de retraite ⁽²⁾	-24	-66
Autres éléments du résultat global	4 996	2 998
Résultat global	12 297	12 088
(1) dont repris en résultat consolidé, net d'impôt	-	-205
(2) dont effet d'impôt :	-1 278	-374

Les autres éléments du résultat global ont tous vocation à être recyclés en résultat, à l'exception des écarts actuariels sur les engagements de retraite (cf. note 5.2.4).

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

3. Tableau de flux de trésorerie consolidé

k€	Note	2015	2014
Résultat net consolidé		7 301	9 090
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie		2 040	1 571
Dotations aux amortissements et aux provisions	5.2.1.1 à 5.2.1.3	1 572	1 494
Variation des provisions pour risques et charges	5.2.4	249	12
Variation des impôts différés	5.3.6	116	18
Plus ou moins-values sur cessions d'immobilisations		96	-3
Divers		8	51
Marge brute d'autofinancement des sociétés intégrées		9 341	10 661
Variation du besoin en fonds de roulement lié à l'activité		-783	-7 099
Stocks	5.2.2.1	-2 058	-3 925
Clients et comptes rattachés	5.2.2.2	1 110	-4 725
Fournisseurs	5.2.5.2	1 165	965
Autres créances et dettes d'exploitation	5.2.2.2 et 5.2.5.2	-1 000	587
Flux net de trésorerie généré par l'activité		8 558	3 562
dont impôt sur les sociétés décaissé		-3 956	-4 098
Acquisition d'immobilisations incorporelles	5.2.1.2	-269	-259
Acquisition d'immobilisations corporelles	5.2.1.3	-716	-1 320
Acquisition d'immobilisations financières	5.2.1.4	-771	-273
Cessions d'immobilisations	5.2.1.2 à 5.2.1.4	75	375
Encaissement sur cessions [Décaissement sur acquisitions] de titres de participation consolidés			-51
Incidence des variations de périmètre			-5
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissements		-1 682	-1 533
Dividendes versés hors Groupe	4	-3 870	-3 312
Augmentation de capital en numéraire			-72
Titres d'autocontrôle	4	-27	10
Souscription d'emprunts	5.2.5.1	5 498	10 000
Avances de trésorerie reçues	5.2.5.1	293	
Remboursement d'emprunts	5.2.5.1	-4 382	-19 727
Variation des intérêts courus	5.2.5.1	-11	-22
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement		-2 499	-13 122
Incidence des variations de change		-866	-454
Variation de trésorerie		3 511	-11 546
Trésorerie d'ouverture	5.2.5.1	-13 649	-2 103
Trésorerie de clôture	5.2.5.1	-10 138	-13 649

Le tableau de flux a été constitué selon la méthode indirecte à partir du résultat net des entreprises intégrées. La trésorerie correspond aux disponibilités et valeurs mobilières de placement diminuées des concours bancaires courants.

Le montant des intérêts décaissés au cours de l'exercice s'élève à 639 k€ (1 197 k€ en 2014).

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

4. Variation des capitaux propres consolidés

k€	Nombre d'actions ⁽¹⁾	Autres éléments du résultat global								Total
		Capital	Primes	Réserves et résultat	Actions propres	Juste valeur des instruments financiers	Écarts de conversion	Capitaux propres - part du groupe	Intérêts minoritaires	
Capitaux propres consolidés au 31/12/2013	18 615 376	18 640	12 807	52 206	-82	-476	-730	82 365	5 246	87 611
Résultat de l'exercice				8 426				8 426	664	9 090
Montant net des profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						409	2 517	2 925	73	2 998
Total des profits et pertes comptabilisés en 2014		8 426			409	2 517	11 352	737	12 088	
Titres d'autocontrôle	8 712				18	10		28		28
Distribution de dividendes des sociétés intégrées				-2 978				-2 978	-540	-3 517
Variations de périmètre				-				-	57	57
Capitaux propres consolidés au 31/12/2014	18 624 088	18 640	12 807	57 673	-72	-68	1 787	90 767	5 500	96 267
Résultat de l'exercice				6 820				6 820	481	7 301
Montant net des profits et pertes comptabilisés directement en capitaux propres						2 556	2 384	4 941	55	4 996
Total des profits et pertes comptabilisés en 2015		6 820			2 556	2 384	11 760	536	12 297	
Titres d'autocontrôle	-872				-5	-27		-31		-31
Distribution de dividendes des sociétés intégrées				-3 909				-3 909	-356	-4 265
Capitaux propres consolidés au 31/12/2015	18 623 216	18 640	12 807	60 579	-98	2 489	4 171	98 587	5 680	104 268

(1) après élimination des titres d'autocontrôle, soit 15 644 au 31/12/2014 et 24 657 au 31/12/2015

Conformément aux décisions de l'Assemblée Générale de U10 du 20 mai 2015, la distribution d'un dividende de 0,21 € par action a été mise en paiement le 14 septembre 2015 [cf. § 5.2.3.3]

Les écarts actuariels comptabilisés en Résultat net global s'élèvent à -24 k€ après impôt sur l'exercice et 90 k€ en cumul.

Les intérêts minoritaires concernent pour l'essentiel les minoritaires du sous-groupe SMERWICK, de U.WEB, de UTEX et de LA NOUBA.

Le poids des intérêts minoritaires dans les principaux agrégats des comptes consolidés (chiffre d'affaires, résultat opérationnel courant, résultat net, capitaux propres, trésorerie nette d'endettement) n'étant pas significatif, aucune information détaillée n'est donnée en annexe.

5. Annexe aux comptes consolidés

Ces états financiers consolidés ont été arrêtés le 6 avril 2016 par le conseil d'administration. Les comptes seront soumis à l'approbation de la prochaine assemblée générale. L'assemblée générale dispose du pouvoir de modifier les comptes qui lui sont présentés.

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes

consolidés annuels couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015.

Les comptes consolidés sont présentés en milliers d'euros.

Faits marquants de l'exercice

Au cours de l'exercice 2015, la société L3C a mis en œuvre la construction d'un nouveau bâtiment logistique à Thizy-les-Bourgs. Le bâtiment a été livré le 25 mars 2016. Financé en crédit-bail sur 12 ans, il figure en immobilisations en cours à l'actif et en dettes sur immobilisations dans le bilan au 31 décembre 2015.

Pour mémoire, la société a procédé au remboursement de l'emprunt OBSAR au cours de l'exercice 2014. Le remboursement, intervenu le 1^{er} septembre 2014, a porté sur la somme de 11,3 m€, et a été réglé par un prêt bancaire classique amortissable de 36 mois d'un montant de 10 000 k€.

5.1. Règles et méthodes comptables

Référentiel comptable

Les comptes consolidés annuels sont établis en conformité avec les règles de comptabilité et d'évaluation définies par le référentiel IFRS publié par l'IASB.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

Les normes et interprétations retenues pour l'élaboration des comptes consolidés au 31 décembre 2015 sont celles publiées au Journal Officiel de l'Union Européenne au 31 décembre 2015 et qui sont d'application obligatoire à cette date.

U10 a appliqué les normes, amendements et interprétations présentées ci-après qui sont d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2015. L'application de ces normes n'a pas eu d'incidence significative sur la situation financière ni sur la performance du groupe.

Il s'agit principalement de :

- l'interprétation IFRIC 21 – Droits ou taxes
- les notes d'améliorations annuelles, cycle 2011 – 2013
- les clarifications apportées par l'IFRIC sur le classement d'un partenariat sur la base des autres faits et circonstances. Ces clarifications n'ont pas conduit à identifier d'activité conjointe.

U10 a choisi de ne pas appliquer par anticipation les normes, interprétations et amendements adoptés par lIASB et l'Union Européenne avant la date de clôture, ou non encore adoptés par l'Union Européenne mais dont l'application anticipée aurait été possible et qui rentrent en vigueur postérieurement à cette date. Il s'agit notamment de l'interprétation IFRIC 21 et des normes d'amélioration du cycle 2010-2012 et du cycle 2012-2014. Ces normes, amendements et interprétations, compte tenu de l'analyse en cours, ne devraient pas avoir d'impact significatif sur les capitaux propres consolidés.

U10 ne s'attend pas à ce que les normes, amendements et interprétations publiés par lIASB et d'application obligatoire en 2015, mais non encore approuvés au niveau européen, (et dont l'application anticipée n'est pas possible au niveau européen), aient un impact significatif sur les comptes des prochains exercices.

Par ailleurs, U10 n'a pas encore analysé l'impact des normes IFRS 15 « produits des activités ordinaires » et IFRS 9 « instruments

financiers », votées par lIASB avec une 1^{ère} application pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces normes n'ont pas encore été adoptées par la Commission Européenne, et des points structurants sont en cours de discussion et devraient faire l'objet d'amendements de lIASB.

La préparation des états financiers conformément aux normes IFRS nécessite de retenir certaines estimations comptables déterminantes. La direction est également amenée à exercer son jugement lors de l'application des méthodes comptables du Groupe. Les domaines pour lesquels les enjeux sont les plus élevés en termes de jugement ou de complexité ou ceux pour lesquels les hypothèses et les estimations sont significatives concernent notamment l'évaluation des dépréciations d'actifs.

La crise économique et financière a accru les difficultés d'évaluation et d'estimation de certains actifs et passifs, et les aléas sur les évolutions des activités. Les estimations faites par la direction ont été effectuées en fonction des éléments dont elle disposait à la date de clôture, après prise en compte des événements postérieurs à la clôture, conformément à IAS 10.

U10 n'a pas constaté sur l'exercice une évolution importante du niveau des incertitudes liées à ces estimations et hypothèses, à l'exception de la volatilité très forte du taux d'actualisation utilisé pour le calcul des engagements sociaux.

Périmètre de consolidation

À 31 décembre 2015, le Groupe est constitué de 21 sociétés.

Mouvements de périmètre :

La société U10 Hong Kong a été créée en septembre 2015. Cette société de droit hongkongais a pour activité l'exportation en FOB depuis l'Asie des collections Maison auprès d'une clientèle internationale.

Elle n'a pas eu d'activité en 2015.

Type d'activité	Nom	Date de création ou de prise de contrôle	Date de clôture	% de détention	2015		2014		Activité
					Méthode de consolidation	% de détention	Méthode de consolidation	% de détention	
Services Centraux	U10	Création le 4 mai 1994	31 déc	-	IG	-	IG	Société mère	
	LOG10	Création le 1 ^{er} août 2005	31 déc	100 %	IG	100 %	IG	Société de services spécialisée en logistique	
Maison	L3C	Création le 12 décembre 2003	31 déc	100 %	IG	100 %	IG	Société commerciale spécialisée dans les articles textiles de décoration d'intérieur : rideaux, voilages, coussins, linge de lit et linge de bain, nappages PVC et revêtements adhésifs plastiques	
	FRED OLIVIER	1 ^{er} janvier 2002	31 déc	100 %	IG	100 %	IG	Société spécialisée dans la conception d'articles textiles d'art de la table	

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

B10	1 ^{er} octobre 2003	31 déc	99,84 %	IG	99,84 %	IG	Société holding de CODICO, LA NOUBA et OPERATING ASIA réalisant des prestations de services et les approvisionnements pour le compte de CODICO	
CODICO	Création le 1 ^{er} juillet 2007	31 déc	99,84 %	IG	99,84 %	IG	Société spécialisée dans les gammes d'utilitaires de la maison et de loisirs, ainsi que d'articles de loisirs créatifs et éducatifs	
LA NOUBA	1 ^{er} juillet 2014	31 déc	50,92 %	IG	50,92 %	IG	Société spécialisée dans la commercialisation d'articles de fête	
OPERATING ASIA	1 ^{er} juillet 2014	31 déc	99,84 %	IG	99,84 %	IG	Société spécialisée dans l'import par containers d'articles d'utilitaires de la maison et de loisirs	
TEAM DECO	Création le 21 juin 2012	31 déc	100 %	IG	100 %	IG	Société spécialisée dans la commercialisation et la distribution de lignes de produits destinés à la décoration et à l'aménagement de la maison	
U-WEB	Création le 16 août 2011	31 déc	51 %	IG	51 %	IG	Société spécialisée dans la vente via internet d'articles textiles de décoration intérieur	
Sous-vêtements	UTEX	Création le 2 mai 2006	31 déc	65 %	IG	65 %	IG	Société porteuse des tissus Dutexdor, sans activité commerciale
	DUTEXDOR	1 ^{er} avril 2006	31 déc	65 %	IG	65 %	IG	Société spécialisée dans la conception de gammes d'accessoires de la personne auprès de la GSA et de la distribution spécialisée française
Asie	SMERWICK GROUP	1 ^{er} juillet 2006	31 déc	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Holding de droit hongkongais de l'ensemble des sociétés basées en Asie
	LONGFIELD LIMITED	1 ^{er} juillet 2006	31 déc	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit hongkongais, implantée à Shanghai, qui réalise le négoce d'articles en provenance de Chine
	SMERWICK LIMITED	1 ^{er} juillet 2006	31 déc	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit hongkongais qui réalise le négoce d'articles en provenance d'autres pays de la zone Asie par le biais de sa branche à Taiwan
	SMERWICK TAIWAN BRANCH LIMITED	1 ^{er} juillet 2006	31 déc	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit taiwanais qui réalise le négoce d'articles en provenance d'autres pays de la zone Asie
	HENGWEI ASIA LIMITED (ex. ZHEJIANG TIANCHANG INDUSTRIAL Ltd)	1 ^{er} juillet 2006	31 déc	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit hongkongais qui réalise le négoce d'articles en provenance de Chine
	LONGGANG LIMITED	3 juin 2010	31 déc	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit chinois qui réalise des prestations de service pour ses clients exportateurs
	HENGWEI SH	6 mai 2011	31 déc	72,69 %	IG	72,69 %	IG	Société de droit chinois qui réalise le négoce et la distribution de produits en direction du marché chinois
	NEWPRO ASIA LIMITED	1 ^{er} janvier 2013	31 déc	50,1 % contrôle 36,42 % intérêt	IG	50,1 % contrôle 36,42 % intérêt	IG	Société de droit hongkongais qui réalise le négoce d'articles «prime» en provenance de Chine
	U10 HONG-KONG	Création le 11 septembre 2015	31 déc	72,69 %	IG			Société de droit hongkongais spécialisée dans l'exportation des gammes Maison

Méthodes de consolidation

Les sociétés dont U10 détient le contrôle exclusif sont intégrées globalement.

L'analyse du contrôle exclusif est effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 10 (pouvoir direct ou indirect de diriger les politiques financières et opérationnelles des activités pertinentes, exposition à des rendements variables et capacité d'utiliser son pouvoir pour influer sur les rendements). Ce

contrôle est généralement présumé exister dans les sociétés dans lesquelles U10 détient directement ou indirectement plus de 50 % des droits de vote de l'entreprise contrôlée. Pour apprécier ce contrôle, sont pris en compte les droits de vote potentiels immédiatement exercables, y compris ceux détenus par une autre entité.

Il n'existe pas de sociétés dans lesquelles U10 détienne une influence notable.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

L'analyse des partenariats effectuée selon les critères définis par la norme IFRS 11 n'a pas conduit à identifier de co-entreprises, ni d'activités conjointes.

Méthodes de conversion

Les comptes des filiales étrangères dont la monnaie de fonctionnement n'est pas l'euro, sont convertis en euros :

- au taux moyen de la période pour le compte de résultat,
- au taux de clôture pour les postes de bilan hors capitaux propres,
- au taux historique pour les capitaux propres : les mouvements de l'exercice sont constatés en « autres éléments du résultat global », les écarts de conversion cumulés sont inscrits dans une colonne spécifique du tableau de variation des capitaux propres consolidés.

Les goodwill provenant de l'acquisition d'une entité étrangère sont considérés comme des éléments de l'entité étrangère et sont donc exprimés dans la monnaie fonctionnelle de l'entité. Ils sont convertis au taux de clôture à la fin de la période.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants :

1 euro =	31 décembre 2015		31 décembre 2014	
	Taux moyen	Taux de clôture	Taux moyen	Taux de clôture
Dollar américain (USD)	1,109625	1,0887	1,32884	1,2141

Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contrevaleur à la date de l'opération. Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes et gains de change latents sont constatés en résultat de la période, en résultat opérationnel courant ou résultat financier selon la nature de la créance ou de la dette. Les écarts de change sur les opérations commerciales sont inclus dans la rubrique concernée du résultat opérationnel courant.

Les règles de comptabilisation des instruments de couverture en devises sont présentées ci-dessous (§ Instruments dérivés - risques de change).

Instruments financiers - Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs financiers sont présentés dans plusieurs rubriques du bilan (actifs financiers non courants, clients, autres actifs courants, fournisseurs, autres dettes courantes, dettes financières, trésorerie et équivalents de trésorerie).

Les instruments financiers sont affectés à cinq catégories qui ne correspondent pas à des rubriques identifiées du bilan, sachant que l'affectation détermine les règles de comptabilisation et d'évaluation.

Les cinq catégories sont les suivantes

- 1 - Actifs détenus jusqu'à l'échéance : non applicable dans le groupe sur les exercices présentés.
- 2 - Actifs et passifs financiers en juste valeur par le résultat : cette rubrique comprend essentiellement les valeurs mobilières de placement éventuelles. Les variations de juste valeur des éléments affectés à cette rubrique sont constatées dans le compte de résultat à chaque clôture.
- 3 - Prêts, créances et dettes : les éléments rentrant dans cette rubrique sont comptabilisés et évalués, selon le cas, «au coût» ou «au coût amorti» :
 - Les actifs et passifs comptabilisés «au coût» concernent principalement les créances clients et les dettes fournisseurs ainsi que les actifs financiers non courants (exemple : dépôts et cautionnements). Ces éléments sont comptabilisés à l'origine à la juste valeur qui correspond dans le groupe à leur valeur nominale. En cas de perte de valeur, ces éléments font l'objet d'une dépréciation.
 - Les actifs et passifs comptabilisés «au coût amorti» concernent essentiellement les dettes financières. Le coût amorti de ces éléments correspond à la valeur initiale de l'actif ou du passif diminuée des remboursements en principal, ajustée le cas échéant selon la méthode du taux d'intérêt effectif et corrigée d'une éventuelle dépréciation.
- 4 - Actifs disponibles à la vente : aucun actif de ce type n'est comptabilisé dans les comptes du Groupe
- 5 - Instruments dérivés : les instruments utilisés par le Groupe sont uniquement des instruments de flux financiers futurs. Ils ont la qualification d'instruments de couverture et sont comptabilisés à leur juste valeur en résultat global (cf. note 5.2.5.1).

Facteurs de risques des actifs et passifs financiers

Les risques de taux et risques de change sont décrits aux paragraphes 5.2.5.1 « Endettement financier » et 5.6 « Engagements hors bilan ».

Conformément à la norme IFRS13, proche de la norme IFRS 7 précédemment appliquée, la ventilation des instruments financiers est donnée en note 5.2.5.3, en fonction de la hiérarchie de détermination de la juste valeur suivante :

- niveau 1 : juste valeur évaluée par référence à des prix (non ajustés) cotés sur des marchés pour des actifs et passifs identiques
- niveau 2 : juste valeur évaluée par référence à des prix cotés visés au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix) soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix)
- niveau 3 : juste valeur évaluée par référence à des données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données observables de marché.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

■ 5.2. Présentation des postes de bilan

5.2.1. Actifs non courants

Écarts d'acquisition

En accord avec les options offertes par IFRS 1 « Première adoption des IFRS », la valeur nette comptable des écarts d'acquisition avait été figée au 1^{er} janvier 2004.

La norme IFRS 3 révisée sur les regroupements d'entreprise a été appliquée de manière prospective, pour les prises de contrôle postérieures au 1^{er} janvier 2010.

Les principes présentés ci-dessous sont ceux définis par la norme IFRS 3 révisée.

Les écarts d'acquisition représentent la différence entre le coût des regroupements d'entreprises (frais d'acquisition exclus) et la part du Groupe dans la juste valeur à la date d'acquisition des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables des entreprises acquises. Ils sont enregistrés dans la devise fonctionnelle des sociétés acquises. La détermination des justes valeurs et des écarts d'acquisition est finalisée sous un délai de un an à compter de la date d'acquisition. Les modifications intervenues après cette date sont constatées en résultat, y compris celles concernant les impôts différés actifs.

Le Groupe évalue les intérêts minoritaires lors d'une prise de contrôle soit à leur juste valeur (méthode du goodwill complet), soit sur la base de leur quote-part dans l'actif net de la société acquise (méthode du goodwill partiel). L'option est prise pour chaque acquisition.

En cas d'acquisition de minoritaires après la prise de contrôle, la différence entre le prix payé et la quote-part de capitaux propres acquise est constatée directement en réserves consolidées. De même, en cas de cession sans perte du contrôle, l'impact est constaté directement en réserves consolidées.

Conformément à la norme IFRS 3 « Regroupements d'entreprises », les écarts d'acquisition ne sont pas amortis. A la date d'acquisition, ils sont rattachés à une unité génératrice de trésorerie en fonction des synergies attendues pour le Groupe. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an.

Les écarts d'acquisition figurent sur une ligne distincte au bilan pour leur coût diminué des éventuelles dépréciations constatées. Les écarts d'acquisition négatifs sont constatés directement en résultat l'année de la prise de contrôle. Les pertes de valeur éventuelles sont enregistrées sur la ligne « Autres produits et charges opérationnels non courants ». Elles ne sont pas réversibles sauf en cas de cession.

Tests de dépréciation

Conformément à IAS 36, des tests de dépréciation sont effectués (I) en cas d'indices de pertes de valeur, dans le cas des actifs non courants à durée de vie définie et (II) systématiquement à chaque clôture dans le cas des actifs à durée de vie indéfinie (en pratique, essentiellement les écarts d'acquisition).

Les tests sont réalisés au niveau des plus petits groupes identifiables d'actifs générant des entrées indépendantes de trésorerie appelés « unités génératrices de trésorerie » (UGT).

Depuis mi-2014, le Groupe a mené progressivement une réorganisation opérationnelle des pôles Déco Textile et Déco Accessoires. Les différentes étapes ont conduit à la mise en place de directions communes aux deux pôles. Outre la direction générale des entités comprises dans les pôles, la direction achats-marketing et la direction commerciale notamment sont désormais communes. Cette nouvelle organisation a permis la mise en commun des ressources, le partage des meilleures pratiques opérationnelles et la construction d'une stratégie commerciale commune. Sa mise en œuvre a été finalisée au cours du 2nd semestre 2015.

L'analyse des UGT effectuée à la clôture de l'exercice 2015 a donc conduit à modifier leur périmètre : les pôles « Déco Textile » et « Déco Accessoires » sont désormais regroupés sous l'UGT « Maison ».

Les tests de dépréciation sont effectués selon la méthode de la valeur d'utilité, qui correspond à la valeur actualisée des flux de trésorerie futurs. Les projections de flux de trésorerie, réalisées sur une période de cinq ans, et utilisées pour les tests de dépréciation sont fondées sur des estimations, validées par la Direction, basées sur l'expérience passée et les perspectives

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

d'évolution du marché. Le taux de croissance à l'infini retenu pour extrapoler les projections de flux de trésorerie au-delà de la période couverte par les estimations est de 1,9 % (idem en 2014). Le taux d'actualisation, compris entre 9,8 % et 10,3 % en 2015 et 2014, intègre différents paramètres (taux des OAT, prime de risques marché, bêta sectoriel).

Des tests de sensibilité (variation du taux d'actualisation, du taux de croissance à l'infini et des données opérationnelles clés) sont effectués lors de la réalisation des tests de dépréciation.

5.2.1.1. Écarts d'acquisition

UGT - k€	2015 Valeur nette	2014 Valeur nette
Maison	20 514	20 514
Articles de mode	7 115	7 115
Asie	21 837	19 600
Total	49 465	47 229

Comme indiqué, les pôles « Déco Textile » et « Déco Accessoires » sont désormais regroupés dans l'UGT « Maison » car ils bénéficient de directions communes et font l'objet d'un suivi de performance unifié.

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Une variation de plus ou moins 1 point du taux d'actualisation et de plus ou moins 0,5 point du taux de croissance à l'infini ne conduirait pas à une valeur recouvrable inférieure à la valeur comptable des écarts d'acquisition.

Evolution en k€	2015	2014
Solde en début d'exercice	47 229	44 905
Variation de l'écart de conversion	2 237	2 323
Solde en fin d'exercice	49 465	47 229

Les tests de sensibilité sur le plan d'affaires (variation du chiffre d'affaires, variation de la marge opérationnelle) n'ont pas conduit à identifier de risques de dépréciation sur les écarts d'acquisition.

5.2.1.2. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition en cas d'acquisition et à leur juste valeur en cas de regroupement d'entreprises.

Lorsque leur durée d'utilité est définie, les immobilisations incorporelles sont amorties sur leur durée d'utilisation attendue par le Groupe. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Dessins : de 1 à 4 ans
- Logiciels, licences : 1 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 3 ans

Les immobilisations incorporelles sont à durée de vie définie.

Compte tenu de la nature de l'activité de la société, aucun frais de recherche et développement n'a été identifié selon la norme IAS38.

Immobilisations incorporelles k€	Valeur brute	2015 Amortissements	Valeur nette	2014 Valeur nette
Matrices - Dessins	812	606	206	188
Logiciels, brevets, licences, marques	2 196	2 155	42	87
Autres immobilisations incorporelles	105	91	14	1
Total	3 113	2 852	261	277

Immobilisations incorporelles k€	Ouverture (net)	Acquisitions	Cessions	Dotations	Écarts de conversion	Clôture (net)
Matrices - Dessins	188	225	-	-207	-	206
Logiciels, brevets, licences, marques	87	35	-	-80	-	41
Autres immobilisations incorporelles	1	10	-	-	3	14
Total	277	269	-	-287	3	261

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

5.2.1.3. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition en cas d'acquisition et à leur juste valeur en cas de regroupement d'entreprises.

Elles font l'objet d'un amortissement dont la durée est calculée en fonction de leur durée d'utilisation estimée. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Bâtiments : 10 à 30 ans
- Agencements généraux : de 3 à 20 ans
- Matériels et outillages industriels : de 1 à 8 ans
- Matériels de transport : de 2 à 5 ans
- Matériels et mobiliers de bureau : de 2 à 10 ans

L'application de la norme IAS 23 sur la capitalisation des coûts d'emprunts n'a pas eu d'impact significatif sur les comptes, en l'absence d'actifs éligibles significatifs.

Les contrats de crédit-bail ont été retraités par rapport à leur seuil de signification sur la présentation des comptes, soit lorsque la valeur d'origine du bien est supérieure à 100 k€. A ce titre, seuls les terrains et les bâtiments de L3C et U10 ont été retraités, au bilan sous forme d'immobilisations corporelles et d'un emprunt correspondant, au compte de résultat sous forme d'une dotation aux amortissements et d'une charge financière.

Immobilisations corporelles k€	Valeur brute	2015 Amortissements	Valeur nette	2014 Valeur nette
Terrains	376		376	376
Constructions	9 484	3 814	5 670	6 069
Installations techniques, matériel et outillage	680	514	166	178
Agencements	8 370	5 385	2 985	3 354
Matériel de transport	335	208	127	114
Matériel et mobilier de bureau	2 053	1 667	387	221
Immobilisations en cours	10 133		10 133	102
Total	31 431	11 588	19 843	10 415

Les immobilisations corporelles incluent le retraitement du crédit-bail portant sur le terrain et les bâtiments de U10 et de L3C pour une valeur brute de 8 243 k€ et un amortissement cumulé de 2 595 k€. L'impact du retraitement du crédit-bail sur le résultat s'élève à +247 k€, après prise en compte de l'impôt différé. Un des contrats de crédit-bail est arrivé à échéance et l'option d'achat a été levée en février 2015.

L3C a mis en œuvre la construction d'un bâtiment logistique de 18 000 m², financé en crédit-bail sur une durée de 12 ans. Le bâtiment a été réceptionné le 25 mars 2016. Au 31 décembre 2015, le montant comptabilisé à l'actif en immobilisations en cours (9 957 k€) correspond à l'avancement des travaux, une dette sur immobilisations étant constatée au passif (10 077 k€).

Immobilisations corporelles k€	Ouverture (net)	Acquisitions	Cessions	Dotations	Écarts de conversion	Autres mouvements	Clôture (net)
Terrains	376						376
Constructions	6 069			-400			5 670
Installations techniques, matériel et outillage	178	37		-49			166
Agencements	3 354	384	-113	-683	39	3	2 985
Matériel de transport	114	43	-	-30	1		127
Matériel et mobilier de bureau	221	180	-	-122	7	101	387
Immobilisations en cours	102	10 238	-102			-105	10 133
Total	10 415	10 882	-216	-1 285	46	-	19 843

La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

5.2.1.4. Immobilisations financières

Les immobilisations financières sont constituées de dépôts bancaires bloqués et de dépôts et cautionnements. Elles sont constatées au coût.

Immobilisations financières en k€	Ouverture	Acquisitions de l'exercice	Cessions de l'exercice	Écart de conversion	Clôture
Prêts au personnel	7	19	-17		8
Dépôts et cautionnements versés	680	266	-7	9	949
Autres immobilisations financières	1 863	487	-37	203	2 515
Total	2 550	771	-61	212	3 472

Le montant des dépôts et cautionnements versés correspond principalement à des dépôts de garantie concernant l'utilisation de locaux.

Dans la rubrique « autres immobilisations financières » figurent

des dépôts bancaires bloqués pour un montant de 2 452 k€ (1 763 k€ en 2014) en garantie de lignes bancaires à court terme. La mise en œuvre des tests de dépréciation n'a pas conduit à constater de dépréciation.

5.2.2. Actifs courants

5.2.2.1. Stocks

Les stocks, constitués essentiellement de marchandises, sont valorisés au coût moyen unitaire d'achat pondéré, comprenant le prix d'achat (minoré de l'escompte obtenu) et les frais accessoires, en particulier les frais de douanes et de transport. L'application de la norme IAS23 n'a pas conduit à incorporer des frais financiers. Une provision pour dépréciation est constituée lorsque le coût s'avère supérieur à la valeur probable de réalisation, en tenant compte du prix du marché ainsi que des perspectives de ventes et des risques liés à l'obsolescence. Les taux de dépréciation peuvent donc différer d'une filiale à l'autre compte tenu de la nature des produits commercialisés et des circuits de distribution concernés.

Stocks en k€	Valeur brute	2015 Dépréciation	Valeur nette	Valeur brute	2014 Dépréciation	Valeur nette
Matières premières et autres approvisionnements	412		412	426		426
Marchandises	56 337	-425	55 913	55 279	-1 439	53 840
Total	56 749	-425	56 325	55 705	-1 439	54 266

Au 31 décembre 2015, 58,8 % des stocks ont été acquis il y a moins de 6 mois et 26,9 % des stocks en valeur ont plus d'un an.

5.2.2.2. Crédits

Les créances clients faisant l'objet d'opérations de cession sont sorties du poste « Crédits clients et comptes rattachés » uniquement lorsque l'essentiel des risques et avantages sont transférés. Afin de couvrir le risque d'insolvabilité, des sociétés françaises du groupe ont souscrit des contrats d'assurance-crédit auprès de la SFAC. Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances, sur la partie non couverte par le contrat d'assurance-crédit. Ces provisions sont fondées sur une appréciation individuelle de ce risque, qui peut dépendre de plusieurs facteurs (litiges, situation financière, retards de règlement,...).

Crédits courants en k€	Valeur brute	2015 Dépréciation	Valeur nette	2014 Valeur nette
Clients	40 364	-574	39 790	39 003
Impôts courants	1 204		1 204	655
Autres créances fiscales	2 926		2 926	2 717
Crédits sociaux	16		16	24
Débiteurs divers	3 905	-3 028	877	352
Instruments financiers dérivés	3 871		3 871	
Avances et acomptes	498		498	1 067
Charges constatées d'avance	1 612		1 612	1 803
Sous-total autres créances et charges constatées d'avance	12 828	-3 028	9 799	5 963
Total	54 396	-3 602	50 794	45 621

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

L'échéance des créances courantes est inférieure à un an. Le total des actifs courants étant très supérieur aux passifs courants, aucune ventilation des créances à moins d'un an n'est donnée.

Conformément aux normes IFRS, les créances cédées au factor sont reclassées en comptes clients puisque l'essentiel des risques et avantages ne sont pas transférés au factor. Leur montant s'élève à 14 290 k€ en 2015 contre 15 509 k€ en 2014.

Les créances clients des sociétés françaises sont, pour partie, couvertes par des assurances crédit. 96,3 % des créances clients sont non échues ou échues depuis moins de 3 mois. Les créances échues depuis plus d'un an représentent 1,5 % du poste clients. Elles sont provisionnées à hauteur de 55,7 % de leur valeur brute.

Les impôts courants correspondent aux créances d'impôt société. Les autres créances fiscales sont constituées de TVA déductible ou à récupérer pour 2 723 k€.

Les débiteurs divers sont composés pour l'essentiel de créances liées à la cession de la société C3M en 2009, pour un montant de 2 997 k€, totalement dépréciées. Des procédures de recouvrement sont toujours en cours sur ces créances. Les instruments financiers dérivés correspondent à la juste valeur au 31 décembre des instruments de couverture de flux futurs de trésorerie.

Le montant des dépréciations des actifs courants s'élève à 3 602 k€ contre 3 744 k€ au 31 décembre 2014.

Les charges constatées d'avance sont à caractère d'exploitation.

5.2.2.3. Disponibilités

Les disponibilités sont essentiellement constituées de comptes bancaires débiteurs. Les valeurs mobilières de placement correspondent à des placements à court terme, libellés en euros, liquides et soumis à un risque négligeable de perte de valeur ; en pratique, ils sont composés essentiellement de SICAV monétaires euro. Elles sont évaluées à leur juste valeur à la date de clôture.

Les comptes courants bancaires et valeurs mobilières de placement bloqués pour une période de plus de 3 mois à la date de clôture (par exemple, s'ils ont été donnés en nantissement) sont reclassés en immobilisations financières.

Disponibilités en k€	2015	2014
Banques, comptes courants débiteurs	19 388	11 154
Total	19 388	11 154

Comme indiqué en note 5.2.1.4, les comptes bancaires bloqués ont été classés en actifs non courants pour un montant de

2 452 k€ (1 763 k€ au 31 décembre 2014). Il n'y a pas de placements à court terme.

Il n'existe pas de disponibilités soumises à restriction (contrôle des changes,...).

5.2.3. Capitaux propres

5.2.3.1. Plans d'options de souscription d'actions

Il n'y a pas de plan de souscription d'actions en cours.

5.2.3.2. Information sur le capital

Titres d'autocontrôle

Les titres d'autocontrôle sont présentés en diminution des capitaux propres pour leur prix d'acquisition et de cession par le Groupe. Les éventuelles dépréciations et plus ou moins-values de cessions, constatées en résultat dans les comptes individuels, sont comptabilisées directement en capitaux propres dans les comptes consolidés, pour leur montant net de l'impôt correspondant.

Il n'y a pas de procédures et objectifs fixés à l'avance. L'évolution et la gestion du capital se font en fonction des opportunités.

Dans le cadre du programme de rachats d'actions propres

autorisé par l'assemblée générale des actionnaires, U10 a mis en place un contrat de liquidité ayant pour objectif d'animer le marché de ses actions. Au 31 décembre 2015, U10 détient 24 657 actions dans le cadre du contrat de liquidité.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

Évolution du capital au cours de l'exercice :

	2014	Augmentation	Diminution	2015
Nombre d'actions composant le capital social*	18 639 732			18 639 732
Instruments dilutifs du capital				
Nombre total d'actions potentielles	18 639 732			18 639 732
*Dont actions propres	15 644	9 013	24 657	

La valeur nominale des actions est de 1€.

5.2.3.3. Dividendes versés aux actionnaires de la société mère

L'assemblée générale qui s'est réunie le 20 mai 2015 a décidé la distribution d'un dividende de 0,21 € par action, mis en paiement en septembre 2015.

Le conseil d'administration proposera la distribution d'un dividende de 0,21 € par action lors de l'assemblée générale approuvant les comptes au 31 décembre 2015.

5.2.4. Provisions

Avantages du personnel postérieurs à l'emploi

Les salariés du Groupe perçoivent, en fonction des législations locales en vigueur, des suppléments de retraite ou des indemnités de départ en retraite. D'autre part, le Groupe a l'obligation de cotiser aux caisses de retraites dans les pays où il est implanté. Ces avantages sont comptabilisés conformément à la norme IAS19 Révisée, Avantages du personnel.

Pour les régimes à contribution définie, la charge correspondant aux primes versées est comptabilisée directement dans le résultat de l'exercice.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements de retraite définis selon les dispositions conventionnelles sont évalués annuellement selon la méthode des unités de crédit projetées et sont basés sur des hypothèses actuarielles telles que : espérance de vie, rotation du personnel en fonction de l'ancienneté des salariés, revalorisation des salaires et taux d'actualisation.

Le coût des services rendus pendant l'exercice, le coût financier, et l'impact des changements de régime sont constatés immédiatement en résultat opérationnel courant. Aucun changement de régime n'est intervenu sur les exercices présentés.

Les écarts actuariels générés par des changements d'hypothèses ou des effets d'expérience (écart entre le projeté et le réel) sont présentés distinctement en autres éléments du résultat global.

En 2014 et 2015, le Groupe a retenu les hypothèses suivantes :

	2015		2014	
	Sociétés françaises	Sociétés étrangères	Sociétés françaises	Sociétés étrangères
Taux d'actualisation	2,5 %	2,0 %	2,8 %	2,0 %
Taux de croissance des salaires	2,0 %	2,0 %	2,0 %	2,0 %

Le taux d'actualisation a été déterminé en tenant compte des taux de rendement des obligations privées ne présentant pas de risques, et ayant une maturité proche de celle des engagements.

La variation de -0,5 point du taux d'actualisation aurait un impact non significatif sur le montant provisionné dans les comptes (8,5 %).

La duration moyenne pour les effectifs des sociétés françaises est de 17 ans. Le montant estimé des indemnités de départ à la retraite devant être versé au cours des 5 prochaines années n'est pas significatif.

Compte tenu des dispositions des conventions collectives dont dépendent les principales sociétés du Groupe, et de l'âge moyen de l'effectif du Groupe, l'engagement au titre de la médaille d'honneur du travail peut être considéré comme non significatif.

Autres provisions

Dans le respect des règles comptables et notamment la norme IAS 37, des provisions sont constatées lorsque le Groupe a une obligation actuelle résultant d'un fait génératrice passé qui entraînera probablement une sortie de ressources pouvant être raisonnablement estimée.

Les actifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur réalisation est probable et que leur montant est significatif. Les passifs éventuels sont mentionnés en annexe lorsque leur montant est significatif.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

k€	Ouverture	Autres éléments du résultat global	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Impact des variations de change	Clôture
Avantages postérieurs à l'emploi	907	37	78		-33	26	1 015
Provisions non courantes	907	37	78		-33	26	1 015
Litiges Prud'homaux	86		52				138
Litiges liés à C3M	158						158
Autres provisions courantes			151				151
Provisions courantes	244		203				447
Total	1 151	37	281		-33	26	1 463

Les avantages postérieurs à l'emploi envers le personnel du groupe correspondent aux indemnités pour départs en retraite et sont classés en provisions non courantes.
Il n'y a pas d'actifs ni de passifs éventuels significatifs au 31 décembre 2015.

5.2.5. Dettes

5.2.5.1. Endettement financier net

• Risque de change

Des contrats d'achats à terme de devises sont souscrits en vue de couvrir les opérations commerciales réalisées à l'international. Ces contrats répondent aux critères de couverture tels que définis par la norme IAS 39.

L'application de la comptabilité de couverture a les conséquences suivantes :

- L'ensemble des couvertures de flux futurs de trésorerie sont évaluées au bilan à leur juste valeur et leur contrepartie est comptabilisée en autres éléments du résultat global.
- Les variations de juste valeur sont enregistrées au compte de résultat de manière symétrique aux variations de juste valeur des éléments couverts.
- Pour les couvertures de flux futurs de trésorerie, la partie efficace de la variation de juste valeur de l'instrument de couverture est enregistrée directement en « autres éléments du résultat global ». La variation de valeur de la part inefficace est comptabilisée en résultat. Les montants enregistrés en « autres éléments du résultat global » sont repris au compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts (cf. § 5.6).

• Risque de taux

L'endettement financier net est pour l'essentiel souscrit à taux variable. Cependant, à compter du 1^{er} septembre 2011, les échéances d'intérêts de l'emprunt obligataire (intégralement remboursé en septembre 2014) ont fait l'objet d'un swap de taux variable à taux fixe passant de EURIBOR 3 mois +1,5 % à un taux de 1,65 % +1,5 % sur un montant représentant 98 % du capital restant dû. Deux autres emprunts à taux variable ont fait l'objet d'une couverture sur le solde de l'emprunt (cf. § 5.6). Le traitement des couvertures de taux est identique aux instruments de couverture de flux de trésorerie en devises.

• Risques de liquidité

Le total des actifs courants est très supérieur au total des passifs courants sur les exercices présentés.

Au 31 décembre 2015, le Groupe dispose :

- d'autorisations de découverts bancaires diverses au sein du Groupe pour un montant de 47 863 k€ utilisées à hauteur de 28 462 k€,
- de contrats d'escompte en compte sur la société CODICO et de contrats d'affacturage sur les sociétés L3C, CODICO et DUTEXDOR. Conformément aux normes IFRS, les créances cédées dans le cadre de ces contrats sont reclassées en comptes clients. Leur montant s'élève à 14 290 k€ en 2015 contre 15 509 k€ en 2014.

L'endettement financier net s'élève à 25 615 k€ contre 28 022 k€ au 31 décembre 2014.

L'emprunt obligataire a été remboursé intégralement en 2014. Les emprunts sont, pour l'essentiel, souscrits à taux variables (7 053 k€). La part de l'endettement fixe s'élève 8 409 k€, dont 2 591 k€ au titre du retraitement du crédit-bail. Les taux variables applicables sont généralement Euribor 3 mois + une marge.

Seules les sociétés du sous-groupe SMERWICK font appel à des lignes bancaires en dollar US.

• Autres emprunts :

Un emprunt de 5 m€ a été souscrit en novembre 2015 à taux fixe en vue de financer la croissance du pôle Maison. Il est amortissable par échéances constantes après une période de franchise de remboursement de 2 ans.

D'autres emprunts, pour un montant total de 498 k€, ont été souscrits au cours de l'exercice afin de financer des travaux et des matériels divers.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

• Évolution de l'endettement financier et ventilation par nature

Endettement financier net k€	Ouverture	Augmentation	Diminution	Écart de conversion	Clôture
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	9 838	5 498	-3 627		11 709
Crédit- bail	4 509	-	-755		3 754
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	14 346	5 498	-4 382	-	15 463
Intérêts courus sur emprunts	26		-11		15
Banques, lignes court terme	24 803	3 471		1 251	29 526
Autres dettes financières	24 829	3 471	-11	1 251	29 540
Total des dettes financières	39 176	8 970	-4 393	1 251	45 003
Disponibilités	-11 154		-7 753	-481	-19 388
Disponibilités	-11 154	0	-7 753	-481	-19 388
Endettement financier net	28 022	8 970	-12 146	770	25 615

L'endettement financier net consolidé représente 24,6 % des fonds propres contre 29,1 % à fin 2014.

• Ventilation de l'endettement financier par échéance et par type de taux

Endettement financier net k€	Clôture	dont < 1 an	dont entre 1 & 5 ans	dont > 5 ans	dont taux fixe	dont taux variable
Autres emprunts à + d'un an à l'origine	11 709	3 648	6 060	2 000	5 818	5 890
Crédit- bail	3 754	796	2 958	-	2 591	1 163
Dettes financières à plus d'un an à l'origine	15 463	4 444	9 019	2 000	8 409	7 053
Intérêts courus sur emprunts	15	15				
Banques, lignes court terme	29 526	29 526				
Autres dettes financières	29 540	29 540				
Total des dettes financières	45 003	33 984	9 019	2 000		
Disponibilités	-19 388	-19 388				
Disponibilités	-19 388	-19 388				
Endettement financier net	25 615	14 596	9 019	2 000		

Les flux à payer globaux (capital et intérêts des emprunts à taux fixe) s'élèvent à 16 137 k€ (dont 4 649 k€ à moins d'un an, 9 456 k€ entre un et cinq ans et 2 032 k€ à plus de cinq ans).

Les disponibilités nettes (ou trésorerie nette) sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles, déduction faite des découvertes, et par les placements à court terme ayant une échéance inférieure ou égale à trois mois à la date de souscription. Les disponibilités nettes intègrent les créances clients cédées non échues pour un montant de 10 335 k€ au 31 décembre 2015 (12 760 k€ au 31 décembre 2014) reclassées au bilan conformément aux normes IFRS.

• Covenants

L'emprunt souscrit par U10 en 2014 contient des clauses portant sur des covenants à respecter : notamment détention des titres U10 et respect du ratio financier « Dettes financières nettes / EBITDA ».

Au 31 décembre 2015, le Groupe respecte ce ratio :

Covenants des emprunts	31 décembre 2015	
	Covenant	Réalisation
Dette financière nette / EBITDA	< 3,0	1,95

• Couverture du risque de taux

Cf. paragraphe « couvertures de taux » au point 5.6 Engagements hors bilan.

5.2.5.2. Dettes courantes

k€	2015	2014
Fournisseurs	27 596	25 368
Impôt sur les sociétés	15	58
Autres dettes fiscales	2 627	2 303
Dettes sociales	2 656	2 563
Dettes sur immobilisations	10 334	270
Avances et acomptes reçus	481	474
Avoirs à établir (remises de fin d'année)	2 343	2 832
Dettes diverses	88	196
Instruments financiers dérivés	-	3
Dividendes à payer	396	141
Comptes courants d'associés	293	120
Produits constatés d'avance	-	12
Autres passifs courants	19 218	8 913
Total	46 830	34 339

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

Les autres dettes fiscales sont constituées pour 2 031 k€ de TVA à payer. Les dettes sur immobilisations incluent le montant de l'avancement du bâtiment logistique en cours de construction pour 10 077 k€.

5.2.5.3. Instruments financiers

Aucun reclassement n'a été effectué sur les exercices présentés entre les différentes catégories d'instruments financiers.

Les seuls instruments financiers évalués à la juste valeur

sont les placements et instruments dérivés, qui entrent respectivement dans les catégories n°1 et 2 de la hiérarchie définie par la norme IFRS 13.

La mise en œuvre de la norme IFRS 7 n'a conduit à constater aucun ajustement au titre du risque de non-exécution (risque de contrepartie lié au risque de non recouvrement des actifs, et risque de crédit propre lié au risque de ne pas honorer les passifs financiers).

Rubriques du bilan, 31 décembre 2015 en k€	Désignation des instruments financiers	Valeur nette comptable	Juste valeur
Actif			
Titres non consolidés et créances rattachées	D		
Actifs financiers non courants en juste valeur par résultat	B		
Autres actifs financiers non courants	D	3 472	3 472
Clients et comptes rattachés	D	39 790	39 790
Autres actifs courants (hors charges constatées d'avance)	D	5 521	5 521
Trésorerie et équivalent de trésorerie	B	19 388	19 388
Instruments financiers dérivés	B-F	3 871	3 871
Passif			
Dettes financières (part à plus et à moins d'un an)	C	15 477	15 477
Dettes sur acquisition de titres (part à plus et à moins d'un an)	C		
Dettes sur acquisition d'immobilisations (part à plus et à moins d'un an)	C	10 334	10 334
Concours bancaires courants	D	29 526	29 526
Fournisseurs et comptes rattachés	D	27 596	27 596
Autres dettes courantes (hors produits constatés d'avance)	D	8 900	8 900
Instruments financiers dérivés	B-F		

A – Actifs disponibles à la vente : aucun instrument financier ne répond à cette définition

B – Actifs et passifs en juste valeur par le résultat net consolidé

C – Actifs et passifs évalués au coût amorti

D – Actifs et passifs évalués au coût

E – Actifs détenus jusqu'à l'échéance : aucun instrument financier ne répond à cette définition

F – Actifs et passifs évalués en juste valeur par les autres éléments du résultat global

■ 5.3. Présentation des postes du compte de résultat

5.3.1. Chiffre d'affaires

Le fait générateur du chiffre d'affaires est la livraison de la commande client. Dans les sociétés établissant leurs comptes en euros, les factures établies en monnaie étrangère sont converties en euros selon le cours moyen du mois publié au journal officiel. Le chiffre d'affaires des sociétés établissant leurs comptes en devises étrangères est converti au taux de change moyen de la période (cf. § Méthodes de conversion).

Le chiffre d'affaires par zones géographiques se répartit de la façon suivante :

Chiffre d'affaires hors groupe (en k€)	2015	2014
France	176 480	74 %
Union Européenne	40 726	17 %
Hors Union Européenne	21 011	9 %
Total	238 218	224 215

Le premier client du Groupe représente moins de 10 % du chiffre d'affaires (9,7 %).

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

5.3.2. Résultat courant

5.3.2.1. Charges de personnel et effectifs

k€	2015	2014
Salaires et traitements	17 663	15 108
Charges sociales	5 310	4 904
Total	22 973	20 013
Effectif en fin de période	2015	2014
Cadres	66	70
Agents de maîtrise	58	55
Employés	282	295
Total	406	420
Effectif en fin de période	2015	2014
Marketing / Communication	23	25
Achats	46	48
Commercial	158	173
Logistique	129	121
Administration / Finances	43	45
Informatique	8	9
Total	406	420
Effectif moyen de l'exercice	2015	2014
Cadres	69	70
Agents de maîtrise	59	54
Employés	288	290
Total	415	414
Effectif moyen de l'exercice	2015	2014
Marketing / Communication	23	24
Achats	48	49
Commercial	168	173
Logistique	125	115
Administration / Finances	43	43
Informatique	9	10
Total	415	414

Le montant du Crédit d'impôt compétitivité emploi comptabilisé en 2015 s'élève à 398 k€ contre 379 k€ en 2014. Il est présenté en diminution des charges sociales, conformément à la possibilité donnée par la norme IAS 20 sur les subventions publiques.

5.3.2.2. Autres produits et charges opérationnels

Les principaux postes de produits et charges d'exploitation sont les suivants :

k€	2015	2014
Total charges externes, dont principalement :	27 417	25 154
Transport	9 676	8 179
Locations et charges locatives	5 380	5 032
Intermédiaires et honoraires	4 166	4 028
Frais de déplacement, missions, réceptions	2 176	1 919
Publicité, publications	1 615	1 527
Personnel extérieur	866	1 040
Entretien & réparations	1 088	1 062
Primes d'assurance	1 039	1 075
Autres produits et charges d'exploitation	2 036	2 367
Total	29 452	27 521

5.3.3. Dotations nettes aux amortissements et provisions

k€	2015	2014
Dotations nettes aux amortissements des immobilisations	1 572	1 493
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des stocks	-1 014	823
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des créances	-151	-104
Dotations nettes diverses	103	12
Dotations nettes opérationnelles courantes	510	2 224
Autres dotations nettes opérationnelles non courantes	55	
Total des dotations (nettes des reprises) de l'exercice	565	2 224

Le signe – indique une reprise de provision

5.3.4. Autres produits et charges opérationnels non courants

Résultat opérationnel non courant

Le résultat opérationnel non courant comprend les éléments inhabituels, significatifs et non récurrents, présentés distinctement pour faciliter la compréhension de la performance opérationnelle courante. Il comprend les résultats de cession des actifs, dépréciations de goodwill dont le fait générateur répond à cette définition, impact des plans sociaux et des litiges significatifs.

Il n'y a pas de produits et charges opérationnels non courants significatifs en 2014 (+89 k€) et 2015 (-164 k€).

5.3.5. Charges et produits financiers

k€	2015	2014
Charges financières nettes	-718	-1 241
Dont		
- coût de l'endettement financier net	-639	-1 197
- autres	-79	-44
Gains (pertes) de charge non opérationnels	-291	-186
Total	-1 009	-1 427

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

5.3.6. Impôt sur les bénéfices

Impôt exigible et impôts différés

Les sociétés françaises détenues à plus de 95 % font partie d'un groupe d'intégration fiscale.

Les impôts différés résultant des décalages temporaires entre les bases comptables et les bases fiscales sont comptabilisés selon la méthode du report variable.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux déficits fiscaux reportables ne sont comptabilisés que dans la mesure où ils peuvent être imputables sur des différences temporaires taxables ou sur des bénéfices fiscaux futurs.

L'imputation sur les bénéfices fiscaux futurs est prise en compte lorsqu'il existe une probabilité raisonnable de réalisation ou de recouvrement évaluée à partir d'éléments prévisionnels disponibles validés par la direction du groupe. En pratique, les prévisions sont retenues, par prudence, sur une durée de trois ans, sauf cas particulier.

Au sein d'une même entité fiscale (société, groupe d'intégration fiscale), les actifs et passifs d'impôts différés sont compensés, quelle que soit leur échéance, dès lors que l'entité fiscale a le droit de procéder à la compensation de ses actifs et passifs d'impôts exigibles, et que les actifs et passifs d'impôts différés concernés sont prélevés par la même administration fiscale.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont comptabilisés en actifs et passifs non courants.

Les impôts différés calculés sur des éléments directement enregistrés en capitaux propres sont comptabilisés en capitaux propres.

Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

La CVAE est présentée, comme en 2014, en résultat opérationnel courant, et non en charge d'impôt, dans l'attente d'une position des organismes de normalisation.

Le Groupe a opté pour une présentation du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) en déduction des frais de personnel, conformément à la possibilité donnée par la norme IAS 20 – Subventions publiques.

• Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et la charge d'impôt comptabilisée

k€	2015	2014
Résultat avant impôt	10 750	13 193
Impôt théorique au taux de droit commun français ⁽¹⁾	3 583	4 398
Incidence des taux d'imposition étrangers	-316	-405
Incidence des différences permanentes	-102	-81
Incidence de la contribution sociale (3,3 %)	74	93
Incidence de la contribution sur dividendes	117	99
Crédits d'impôts & redressements suite à contrôles	94	
Autres	-1	
Impôt effectif	3 449	4 103

(1) à 33,33 %

• Ventilation de la charge d'impôt

k€	2015	2014
Impôt exigible	3 333	4 085
Charge [crédit] d'impôt différé	116	18
Total	3 449	4 103

• Impôts différés

Les créances et dettes d'impositions différées sont présentées pour leur montant net par société.

Ventilation des impôts différés par nature k€	Impôts différés 2015		Impôts différés 2014	
	actifs	passifs	actifs	passifs
Retraitements de crédit-bail			722	598
Provisions indemnités de départ à la retraite	260		226	
Profits sur stocks	288		236	
Reports déficitaires	110		10	
Instruments financiers dérivés et charges à payer	9	1 290	46	
Annulation de la provision pour hausse de prix		703		584
Autres différentes temporelles	62		86	
Total	729	2 715	603	1 182

Tous les actifs d'impôts différés figurent au bilan. Le montant des impôts différés liés à la variation de juste valeur des instruments dérivés et comptabilisés en autres éléments du résultat global s'élève à -1 290 k€ et celui lié aux écarts actuariels selon IAS19 à +12 k€ au 31 décembre 2015.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

5.3.7. Bénéfice par action

Résultat par action

Le résultat net par action (avant dilution) est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite des titres d'autocontrôle.

La méthode utilisée pour la détermination du résultat net dilué est la méthode du rachat d'actions. Lorsque le résultat de base est négatif, le résultat dilué par action est identique au résultat de base.

Au 31 décembre 2015, le nombre total d'actions s'élève à 18 639 732. Dilatif du capital au 31 décembre 2015 (cf. note 5.2.3.2). Le bénéfice net par action est de 0,37 €. Il n'y a pas d'instrument

■ 5.4. Information sectorielle

Information sectorielle

Le Groupe concentre son action sur une activité de développement et de commercialisation de différentes gammes de produits dans le domaine de l'équipement de la maison et de la personne.

L'analyse des critères définis par la norme a conduit à retenir un découpage de l'activité du Groupe par pôles d'activité (Europe et Asie).

Compte tenu de son activité et de son organisation interne, le Groupe a déterminé les secteurs suivants :

- Par l'intermédiaire du pôle Europe, le Groupe exerce un métier de « concepteur et importateur de gammes », associé à une forte dimension de services, notamment en matière de logistique. Cette activité s'adresse, via les filiales situées en France, aux distributeurs français et européens.
- Par l'intermédiaire du pôle Asie, le Groupe propose aux importateurs et à la distribution internationale :

- de faire fabriquer, d'assurer le suivi qualité ainsi que la livraison des gammes et des articles conçus par les clients,
- de commercialiser auprès d'eux les gammes modes conçues par le Groupe U10
- et une activité combinant création de gammes et sourcing, permettant de proposer des gammes clé en main à l'exportation, à destination d'importateurs et de grands comptes de la distribution mondiale.

	Pôle Europe	Pôle Asie	Non affectable à un secteur	Total
Produits sectoriels provenant de ventes à des clients externes	151 677	85 797	61	237 536
Produits sectoriels inter secteurs	183	29 194	4 629	34 006
Résultat opérationnel	13 527	1 175	-2 942	11 759
Résultat financier				-1 009
Charge d'impôt sur le résultat				-3 449
Résultat net consolidé				7 301
Actifs sectoriels	146 753	43 249	10 277	200 279
Passifs sectoriels	50 196	21 091	128 991	200 279
Investissements	11 109	492	321	11 922
Charges d'amortissements	1 244	105	224	1 572
Charges calculées hors amortissements	-988	-30	11	-1 007
2014	Pôle Europe	Pôle Asie	Non affectable à un secteur	Total
Produits sectoriels provenant de ventes à des clients externes	146 229	76 851	73	223 153
Produits sectoriels inter secteurs	181	26 934	4 766	31 881
Résultat opérationnel	15 604	1 523	-2 508	14 619
Résultat financier				-1 427
Charge d'impôt sur le résultat				-4 103
Résultat net consolidé				9 090
Actifs sectoriels	125 237	40 093	6 786	172 115
Passifs sectoriels	35 087	20 551	116 476	172 115
Investissements	1 226	496	130	1 852
Charges d'amortissements	1 146	104	243	1 493
Charges calculées hors amortissements	736	-6	1	731

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

Les passifs sectoriels correspondent aux dettes financières et dettes d'exploitation des pôles Europe et Asie. Afin de rapprocher les passifs sectoriels avec le bilan, les autres postes du passif sont regroupés dans la colonne « non affectable à un secteur » :

Passifs non affectables à un secteur	2015	2014
Services centraux	2 413	2 085
Réserves	104 268	96 267
Emprunts U10 (OBSAR en 2013)	18 132	15 788
Provisions (y compris impôts différés)	4 178	2 333
Instruments financiers	-	3
Total	128 991	116 476

■ 5.6. Engagements hors bilan

Les procédures mises en place par le Groupe permettent de recenser l'ensemble des principaux engagements du Groupe et de ne pas oublier d'engagements significatifs.

Engagements hors bilan (en k€)	Principales caractéristiques	2015	2014
Liés au périmètre du groupe		néant	néant
Liés au financement			
1/ Engagements donnés			
Nantissements de comptes bancaires	Comptes bancaires nantis en garantie d'un emprunt	(1)	57
Instruments de couverture	Couverture de taux sur emprunts	(1)	57
2/ Engagements reçus			
Garanties données par des tiers aux banques de sociétés du périmètre		184	165
Liés aux activités opérationnelles			
1/ Engagements donnés			
Crédit bail non retraité		85	117
Instruments de couverture	Contrats d'achats à terme de dollars US	68 836	-
	Contrats de vente à terme d'euros	288	1 328
2/ Engagements réciproques			
Crédits documentaires fournisseurs		5 544	6 868

(1) solde de l'emprunt à la fin de la période

• Nantissements

Ce poste comprend uniquement des nantissements en garantie d'emprunts.

• Garanties

Pour mémoire, des garanties sont données aux banques des sociétés du Groupe sous forme de garanties à première demande ou de lettres de confort, permettant aux filiales locales d'obtenir des découverts bancaires ou des avances de trésorerie. Au 31 décembre 2015, le montant de ces garanties s'élève à 36 328 k€ et les découverts correspondants à 10 292 k€. Par ailleurs, U10 s'est porté caution auprès du bailleur du contrat de crédit-bail souscrit par L3C pour ses bâtiments. De plus, les éléments incorporels de ce contrat sont nantis en faveur du bailleur.

■ 5.5. Compte de résultat pro forma

Il n'y a pas eu pour les exercices présentés de variation de périmètre nécessitant l'établissement d'un compte de résultat pro forma.

• Couverture de change

Des contrats d'achat à terme de devises sont souscrits et s'inscrivent dans le cadre d'une politique de couverture visant à garantir des opérations commerciales (achats de marchandises) réalisées à l'international.

Devise	Échéance	Montant nominal en k\$	Montant au 31/12/2015 en k\$	Cours de couverture moyen €/us\$	Solde converti en k€
USD	2016	52 000	51 700	1,1528	44 848
USD	2017	24 000	24 000	1,1531	20 814
TOTAL		76 000	75 700	1,1529	65 662

Par ailleurs, les sociétés du sous-groupe SMERWICK ont souscrit des contrats simples de ventes à terme d'euros contre dollars US. Il s'agit de garantir les encaissements en euros à recevoir des clients. Au 31 décembre 2015, ces contrats s'élèvent à 288 k€ et leur juste valeur à -2,5 k€.

Comptes consolidés annuels 31 décembre 2015

• Couvertures de taux et autres engagements

Le Groupe a mis en place un swap de taux variable à taux fixe passant de Euribor 3 mois à 2 % sur un emprunt dont le solde s'élève à 57 k€ au 31 décembre 2015.

Au 31 décembre 2015, le Groupe n'avait pas connaissance d'information lui permettant d'estimer de façon fiable la valeur d'engagements nés à l'occasion d'acquisitions récentes. Les engagements de rachat des participations des minoritaires, liés au maintien des dirigeants durant une période minimale, se fait sur la base d'un multiple du résultat net. Les engagements signés entre le Groupe et les cédants interdisent la publication d'informations individualisées.

A l'exception du point ci-dessus et à la connaissance de la Société, l'information présentée en annexe n'omet pas l'existence d'un engagement hors-bilan significatif selon les normes comptables en vigueur.

• Engagements reçus et engagements réciproques

Le Groupe utilise le crédit documentaire auprès de certains de ses fournisseurs et clients. Le montant de ces engagements réciproques s'élève à 5 544 k€ au 31 décembre 2015.

■ 5.7. Parties liées

Sont considérés comme dirigeants le Président, le Directeur Général, les Directeurs Généraux Délégués et les membres du conseil d'administration de la société U10.

Les transactions avec les parties liées indiquées ci-après concernent les sociétés ayant un dirigeant commun avec la société U10.

5.7.1. Entreprises liées

Les transactions avec les parties liées se sont élevées au cours de l'exercice à 37 k€ pour les prestations de services données, 1 414 k€ de prestations de services reçues, les créances et dettes s'élèvent respectivement à 5 k€ et 246 k€.

5.7.2. Rémunérations des dirigeants

La rémunération versée aux dirigeants s'est élevée en 2015 à 194 k€ (hors charges sociales) contre 255 k€ au cours de l'exercice 2014.

Au 31 décembre 2015, il n'y a ni avance, ni crédit alloué aux membres de la direction. Les avantages postérieurs à l'emploi liés aux dirigeants sont évalués à 8,6 k€ hors charges sociales (provision pour indemnités de départs en retraite).

■ 5.8. Evénements postérieurs à la clôture

Aucun événement significatif n'est intervenu depuis la clôture de l'exercice.

■ 5.9. Honoraire des Commissaires aux comptes et membres du réseau en charge pour le Groupe

Le tableau ci-dessous indique les honoraires versés aux commissaires aux comptes de U10 ainsi qu'aux membres de leur réseau.

k€	2015				2014							
	Réseau EXCO		ORFIS Réseau BAKER - TILLY		Total		Réseau EXCO		ORFIS Réseau BAKER - TILLY		Total	
Audit												
Commissariat aux comptes	163	99 %	49	98 %	212	99 %	158	99 %	49	98 %	208	99 %
- Emetteur	33	20 %	49	100 %	82	39 %	33	21 %	49	100 %	82	39 %
- Filiales intégrées globalement	130	80 %			130	61 %	126	79 %			126	61 %
Sous-total	164	100 %	50	100 %	214	100 %	159	100 %	50	100 %	210	100 %
Autres prestations												
Juridique, fiscal, social												
Technologies de l'information												
Audit interne												
Autres												
Sous-total												
Total	164	100 %	50	100 %	214	100 %	159	100 %	50	100 %	210	100 %

COMPTES CONSOLIDÉS 2015

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société U10 SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations,

nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède à chaque clôture, à des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, des actifs à durée de vie indéfinie ainsi que des autres actifs à long terme, selon les modalités décrites dans la note 5.2.1 de l'annexe.

Sur la base de la documentation mise à notre disposition, nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ces tests de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 5.2.1 donne une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Fait à Roanne et Villeurbanne – le 27 avril 2016

Les commissaires aux comptes

EXCO FIDOGEST
Jean-Michel Lannes

ORFIS BAKER TILLY
Bruno Genevois

Membres de la Compagnie Régionale de LYON



Comptes sociaux

31 décembre 2015

1.	Bilan	68
2.	Compte de résultat	69
3.	Annexe	69
	Faits marquants de l'exercice	69
	Événements postérieurs à la clôture	69
3.1.	Règles et méthodes comptables	69
3.1.1.	Immobilisations incorporelles	69
3.1.2.	Immobilisations corporelles	70
3.1.3.	Immobilisations financières	70
3.1.4.	Créances	70
3.1.5.	Disponibilités	70
3.1.6.	Opérations en devises	70
3.1.7.	Provisions pour risques et charges	70
3.1.8.	Intégration fiscale	70
3.1.9.	Provisions pour avantage du personnel	70
3.2.	Complément d'information relatif au bilan et au compte de résultat	71
3.2.1.	Bilan	71
3.2.1.1.	Immobilisations incorporelles	71
3.2.1.2.	Immobilisations corporelles	71
3.2.1.3.	Immobilisations financières	71
3.2.1.4.	Créances clients et autres créances	72
3.2.1.5.	Disponibilités	73
3.2.1.6.	Comptes de régularisation	73
3.2.1.7.	Capitaux propres	73
3.2.1.8.	Provisions pour risques et charges	73
3.2.1.9.	Endettement financier net	73
3.2.1.10.	Fournisseurs	74
3.2.1.11.	Autres Dettes	74
3.2.1.12.	Éléments relevant de plusieurs postes de bilan	75
3.2.1.13.	Inventaire des valeurs mobilières	75
3.2.2.	Compte de résultat	76
3.2.2.1.	Chiffre d'affaires	76
3.2.2.2.	Répartition géographique	76
3.2.2.3.	Charges de personnel et effectifs	76
3.2.2.4.	Dotations aux amortissements et aux provisions	76
3.2.2.5.	Charges et produits financiers	76
3.2.2.6.	Charges et produits exceptionnels	76
3.2.2.7.	Impôt sur les bénéfices	76
3.2.3.	Engagements hors bilan	77
3.2.3.1.	Crédit-bail	77
3.2.3.2.	Avals, cautions et garanties	78
3.2.3.3.	Engagements reçus	78
3.2.3.4.	Autres engagements réciproques	78
3.2.4.	Tableau des filiales et participations	78
3.2.5.	Parties liées	79
3.2.6.	Informations concernant les risques de marché	79
3.2.6.1.	Risques de change	79
3.2.6.2.	Risques de taux	79



Comptes sociaux 31 décembre 2015

1. Bilan

ACTIF		2015	2014
k€		Brut	Amortissements et provisions
Immobilisations incorporelles	1 001	986	15
Immobilisations corporelles	2 018	947	1 072
Immobilisations financières	91 080	261	90 819
Actif immobilisé	94 100	2 193	91 906
Stocks et en-cours	-	-	-
Clients et comptes rattachés	285	-	285
Autres créances	5 354	3 028	2 326
Disponibilités	23	-	23
Comptes de régularisation	272	-	209
Actif circulant	5 935	3 028	2 907
Total	100 035	5 222	94 813
PASSIF		2015	2014
k€			
Capital		18 640	18 640
Prime d'émission ou de fusion		12 807	12 807
Réserve légale		1 864	1 864
Autres réserves		32 755	27 604
Report à nouveau		-	5
Résultat de l'exercice		8 151	9 056
Provisions réglementées		21	-
Capitaux propres		74 238	69 975
Provisions pour risques et charges		207	199
Dettes financières		18 369	15 788
Dettes fournisseurs		795	601
Dettes fiscales et sociales		167	128
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		138	16
Autres dettes		887	614
Comptes de régularisation		13	7
Total		94 813	87 329

2. Compte de résultat

k€	2015	2014
Chiffre d'affaires net	1 746	1 784
Reprises sur amortissements, provisions et transferts de charges	-	2
Autres produits	-	-
Total produits d'exploitation	1 746	1 786
Achats de marchandises	-	-
Autres achats et charges externes	3 153	3 101
Impôts et taxes	151	145
Charges de personnel	687	712
Dotations aux amortissements sur immobilisations	149	162
Autres charges	-	-
Total charges d'exploitation	4 140	4 120
Résultat d'exploitation	-2 394	-2 334
Produits financiers	11 050	11 753
Charges financières	1 330	1 199
Résultat financier	9 720	10 554
Résultat courant avant impôt	7 326	8 221
Produits exceptionnels	18	95
Charges exceptionnelles	40	68
Résultat exceptionnel	-21	27
Impôt sur les bénéfices	-846	-808
Résultat net	8 151	9 056

3. Annexe

Les notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels couvrant la période du 1^{er} janvier 2015 au 31 décembre 2015. Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'administration de la société le 6 avril 2016.

• Faits marquants de l'exercice

Pour mémoire, la société a procédé au remboursement de l'emprunt OBSAR au cours de l'exercice 2014. Le remboursement, intervenu le 1^{er} septembre 2014, a porté sur la somme de 11,3 m€, et a été réglé par un prêt bancaire classique amortissable de 36 mois d'un montant de 10 000 k€.

• Événements postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture, susceptible d'avoir une influence sur les comptes annuels, n'est à signaler.

■ 3.1. Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,

- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles généralement admises d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Aucune modification significative n'a été apportée aux méthodes d'évaluation par rapport au dernier exercice clos.

Les comptes au 31 décembre 2015 sont établis en conformité avec les dispositions du code de Commerce (articles L123-12 à L123-28), du règlement ANC N°2014-03 du 5/06/2014 relatif au Plan Comptable Général et des règlements du Comité de la Réglementation Comptable (CRC).

La société a opté pour un traitement prospectif.

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, majoré des coûts directement attribuables à la préparation en vue de l'utilisation envisagée. Les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives. Les logiciels créés en interne sont immobilisés sur la base des coûts engagés à partir de la phase de développement. Elles font l'objet d'un amortissement dont la durée est calculée en fonction des rythmes de consommation des avantages

Comptes sociaux 31 décembre 2015

économiques attendus par élément d'actif. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Dessins : de 1 à 4 ans
- Logiciels, licences : de 1 à 5 ans
- Autres immobilisations incorporelles : 3 ans.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont enregistrées à leur coût d'acquisition après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement, majoré des coûts directement attribuables engagés pour leur préparation et leur mise en état de fonctionner. Les valeurs résiduelles sont considérées comme non significatives.

Elles font l'objet d'un amortissement dont la durée est calculée en fonction de leur durée d'utilisation estimée. A ce titre, le mode linéaire est en général retenu sur les durées suivantes :

- Constructions d'exploitation : de 10 à 30 ans
- Agencements généraux : de 5 à 20 ans
- Matériels de transport : de 2 à 5 ans
- Matériels et mobilier de bureau : de 2 à 10 ans.

3.1.3. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition diminué, le cas échéant, de provisions pour dépréciation. Une provision est constatée dans le cas où la valeur des titres est supérieure à la valeur d'utilité, évaluée en tenant compte des perspectives de chaque société (valeur de marché, perspectives de développement et de rentabilité) et de la situation nette.

3.1.4. Crédances

Les créances clients faisant l'objet d'opérations de cession sont sorties du poste « Crédances clients et comptes rattachés » dès lors que les droits attachés à ces créances sont transférés. Des provisions sont constituées sur la base d'une évaluation du risque de non recouvrement des créances. Ces provisions sont fondées sur une appréciation individuelle de ce risque.

3.1.5. Disponibilités

Les disponibilités sont essentiellement constituées de comptes bancaires débiteurs et de valeurs mobilières de placement.

Les valeurs mobilières de placement figurent au bilan pour leur dernière valeur d'achat. Des provisions pour dépréciation sont constituées dès lors que la valeur de marché devient inférieure à la valeur comptable.

3.1.6. Opérations en devises

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération.

Les soldes monétaires libellés en devises sont convertis en fin d'exercice au taux de clôture. Les pertes latentes font l'objet d'une provision en fin d'exercice.

3.1.7. Provisions pour risques et charges

Une provision pour risques est constituée afin de couvrir une obligation de la société (légale, réglementaire ou contractuelle) à l'égard d'un tiers qui provoquera probablement une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Le montant correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société doive supporter pour éteindre son obligation.

3.1.8. Intégration fiscale

La société U10 est la société mère du Groupe intégré fiscalement comprenant les sociétés :

- L3C
- FRED OLIVIER
- B10
- LOG10
- CODICO
- TEAM DECO

Chaque société prend en charge son impôt comme si elle n'était pas intégrée.

3.1.9. Provisions pour avantages du personnel

Les provisions pour avantages du personnel concernent uniquement les engagements en matière d'indemnité de départ à la retraite. Elles sont évaluées selon la méthode des unités de crédit projetées et sont basées sur des hypothèses actuarielles pour l'estimation de l'espérance de vie, le taux de rotation du personnel en fonction de l'ancienneté des salariés, la revalorisation du salaire et le taux d'actualisation.

En 2014, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,8 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %

En 2015, la société a retenu les hypothèses suivantes :

- Taux d'actualisation : 2,5 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %

Comptes sociaux 31 décembre 2015

■ 3.2. Complément d'information relatif au bilan et au compte de résultat

3.2.1. Bilan

3.2.1.1. Immobilisations incorporelles

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2015 Amortissements cumulés	Valeur nette	2014 Valeur nette
Matrices - Dessins	-	-	-	-
Logiciels, brevets, licences	1 001	986	15	25
Fonds de commerce	-	-	-	-
Immobilisations incorporelles en cours	-	-	-	5
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Total	1 001	986	15	30

L'évolution de la valeur nette s'analyse de la façon suivante :

k€	2015	2014
Solde en début d'exercice	30	53
Acquisitions	25	32
Cessions (valeur brute)	-	-17
Dotations aux amortissements	-40	-56
Amortissements des immobilisations cédées	-	17
Solde en fin d'exercice	15	30

3.2.1.2. Immobilisations corporelles

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2015 Amortissements cumulés	Valeur nette	2014 Valeur nette
Terrains bâtis	69	-	69	69
Bâtiments	143	101	43	54
Agencements	1 365	537	828	761
Matériel de transport	43	4	39	-
Matériel et mobilier de bureau	398	305	93	6
Total	2 018	947	1 072	891

L'évolution de la valeur nette s'analyse de la façon suivante :

k€	2015	2014
Solde en début d'exercice	891	996
Acquisitions	281	60
Cessions (valeur brute)	-5	-78
Dotations aux amortissements	-100	-97
Amortissements des immobilisations cédées	5	10
Solde en fin d'exercice	1 072	891

3.2.1.3. Immobilisations financières

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2015 Provisions	Valeur nette	2014 Valeur nette
Titres de participation	65 418	261	65 157	65 241
Créances rattachées à des participations	25 360	-	25 360	17 426
Autres immobilisations financières	303	-	303	298
Total	91 080	261	90 819	82 965

Comptes sociaux 31 décembre 2015

Le poste « Créances rattachées à des participations » ne comprend pas de créances à plus d'un an. Le solde de ce poste concerne principalement des avances de trésorerie court terme.

Le poste « autres immobilisations financières » comprend les actions propres de la société pour un montant de 98 k€. Celles-ci ont été acquises dans le cadre d'un programme de rachat d'actions.

L'évolution de la valeur nette s'analyse de la façon suivante :

k€	2015	2014
Solde en début d'exercice	82 965	88 376
Acquisitions et augmentations	18 434	16 875
Cessions et diminutions	-10 495	-22 311
Dotations aux provisions	-84	-
Reprises de provisions	-	25
Solde en fin d'exercice	90 819	82 965

Les mouvements de l'exercice concernant les actions propres s'élèvent à 424 k€ pour les acquisitions et 398 k€ pour les cessions.

Les mouvements de l'exercice concernant les avances de trésorerie au groupe s'élèvent à 17 354 k€ pour les augmentations et 9 419 k€ pour les diminutions.

3.2.1.4. Crédits clients et autres créances

Elles sont constituées de :

k€	Valeur brute	2015 Provisions	Valeur nette	2014 Valeur nette
Clients	285	-	285	544
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-
Etat, impôt sur les bénéfices	950	-	950	524
Etat, autres impôts et taxes	84	-	84	160
Taxe sur la valeur ajoutée	203	-	203	116
Groupe et associés	-	-	-	14
Fournisseurs débiteurs	2	-	2	1
Débiteurs divers	4 115	3 028	1 087	608
Total	5 640	3 028	2 611	1 967

Les échéances des clients et autres créances sont à plus d'un an pour un montant de 51 k€. Ce montant représente une seule créance, provisionnée à hauteur de 50 % pour un montant de 31 k€. Les créances Groupe et associés sont constituées de comptes courants de filiales au titre de l'intégration fiscale. En 2015, il n'y a pas de créance Groupe et associés.

Les débiteurs divers comprennent un montant de 2 997 k€ au titre de créances clients rachetées à l'ex-filiale C3M dans le but de compenser une partie de la dette de cette dernière. Ce montant est provisionné en totalité.

Les créances comprennent les montants suivants au titre des produits à recevoir :

k€	Valeur brute	2015 Provisions	Valeur nette	2014 Valeur nette
Clients	-	-	-	-
Personnel et comptes rattachés	-	-	-	-
Sécurité sociale et organismes sociaux	-	-	-	-
Etat, impôt sur les bénéfices	-	-	-	-
Etat, autres impôts et taxes	84	-	84	160
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-	-	-
Groupe et associés	-	-	-	-
Fournisseurs débiteurs	-	-	-	1
Débiteurs divers	1 055	-	1 055	571
Total	1 140	-	1 140	732

Comptes sociaux 31 décembre 2015

3.2.1.5. Disponibilités

Elles sont constituées de :

	2015	2014
Valeurs mobilières de placement	-	-
Banques, comptes courants débiteurs	23	1 267
Total	23	1 267

3.2.1.6. Comptes de régularisation

Les charges constatées d'avance, pour 272 k€, concernent :

- une avance sur des frais de location et charges locatives pour 162 k€,

- une avance sur les frais de maintenance pour 47 k€,
- une avance de taxes pour 19 k€,
- une avance sur les frais d'assurance pour 16 k€,
- une avance sur les abonnements de documentations pour 13 k€,
- une avance sur des frais d'exposition et communication pour 9 k€,
- un ensemble de charges de gestion courante pour 6 k€.

Les produits constatés d'avance, pour 13 k€, concernent des revenus d'avances de trésorerie consenties aux filiales.

3.2.1.7. Capitaux propres

L'évolution des capitaux propres s'analyse de la façon suivante :

k€ (excepté les données relatives aux actions)	Nombre d'actions émises	Capital social	Prime d'émission et d'apport	Réserves et résultat	Capitaux propres
Solde au 31/12/2013	18 639 732	18 640	12 807	32 450	63 897
Résultat de l'exercice 2014	-	-	-	9 056	9 056
Dividendes versés	-	-	-	-2 978	-2 978
Solde au 31/12/2014	18 639 732	18 640	12 807	38 529	69 975
Résultat de l'exercice 2015	-	-	-	8 151	8 151
Dividendes versés	-	-	-	-3 914	-3 914
Provisions règlementées				21	21
Autres mouvements				5	5
Solde au 31/12/2015	18 639 732	18 640	12 807	42 791	74 238

3.2.1.8. Provisions pour risques et charges

La provision pour risques comprend :

- une provision sur des litiges commerciaux et prud'homaux pour un montant total de 13 k€,
- une provision sur certains engagements bancaires de filiales pour lesquels U10 avait établi une lettre de confort, pour un montant de 158 k€.

La provision pour charges correspond aux engagements au titre du départ à la retraite pour 36 k€.

L'évolution des provisions pour risques et charges s'analyse comme suit :

k€	Solde 31/12/2014	Dotations	Reprises	Solde 31/12/2015
		utilisées	non utilisées	
Provisions pour risques	171	-	-	171
Provisions pour charges	27	9	-	36
Total	199	9	-	207

3.2.1.9. Endettement financier net

Les disponibilités nettes sont constituées par les liquidités immédiatement disponibles, déduction faite des découvertes, et par les placements à court terme ayant une échéance inférieure ou égale à trois mois à la date d'acquisition.

L'endettement financier net représente 24,7 % des fonds propres (20,8 % à fin 2014). Il est exclusivement souscrit en euros.

L'emprunt souscrit en 2014, pour un montant de 10 000 k€ est à taux variable, remboursable sur 3 ans et contient un

engagement de respect du ratio Dette financière nette/EBITDA.

En 2015, deux nouveaux emprunts ont été souscrits pour des montants de 63 k€ et 200 k€ pour financer des travaux et matériels informatiques.

Comptes sociaux 31 décembre 2015

L'endettement financier net s'analyse comme suit :

k€		2015		2014
	Total	< 1 an	entre 1 et 5 ans	> 5 ans
Emprunts > 2 ans à l'origine	6 086	3 394	2 692	-
Intérêts courus	14	14	-	-
Autres dettes financières court terme	237	237	-	-
Dettes financières	6 337	3 645	2 692	9 191
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
Banques, comptes courants débiteurs	23	23	-	1 267
Banques, comptes courants créditeurs	-12 031	-12 031	-	-6 597
Disponibilités nettes	-12 008	-12 008	-	-5 330
Endettement financier net	18 345	15 653	2 692	14 521

La variation de l'endettement financier net s'analyse comme suit :

k€	2015	2014
Solde en début d'exercice	14 521	25 573
Souscription d'emprunts > 2 ans à l'origine	263	10 000
Remboursement / diminution d'emprunts > 2 ans à l'origine	-3 344	-18 631
Variation des intérêts courus	-10	-22
Variation des autres dettes financières court terme	237	-
Variation des disponibilités nettes	6 678	-2 400
Solde en fin d'exercice	18 345	14 521

3.2.1.10. Fournisseurs

Toutes les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.
Les dettes fournisseurs comprennent 148 k€ au titre des charges à payer.

3.2.1.11. Autres Dettes

Elles sont constituées de :

k€	2015	2014
Personnel et comptes rattachés	35	32
Sécurité sociale et organismes sociaux	62	59
État, impôt sur les bénéfices	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	47	27
Autres impôts et taxes	23	9
Dettes sur immobilisations	138	16
Avances et acomptes reçus	-	-
Groupe et associés	887	614
Dettes diverses	-	-
Total	1 191	759

Toutes les dettes sont à moins d'un an.

Les dettes Groupe et associés sont constituées de comptes courants de filiales au titre de l'intégration fiscale pour 887 k€, à moins d'un an.

Les dettes comprennent les montants suivants au titre des charges à payer :

k€	2015	2014
Personnel et comptes rattachés	35	32
Sécurité sociale et organismes sociaux	16	14
État, impôt sur les bénéfices	-	-
Taxe sur la valeur ajoutée	-	-
Autres impôts et taxes	22	8
Dettes sur immobilisations	-	-
Avances et acomptes reçus	-	-
Groupe et associés	-	-
Dettes diverses	-	-
Total	73	55

3.2.1.12. Éléments relevant de plusieurs postes de bilan

Postes du bilan	Entreprises liées
k€	
Capital souscrit non appelé	
Avances et acomptes sur immobilisations	
Participations	65 157
Créances rattachées à des participations	25 360
Prêts	
Autres titres immobilisés	
Autres immobilisations financières	
Avances et acomptes versés sur commandes	
Créances clients et comptes rattachés	283
Autres créances	1 055
Charges constatées d'avance	
Capital souscrit appelé non versé	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	237
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	225
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	887
Produits constatés d'avance	13

Il n'y a pas de transactions concernant des entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation. Il n'y a pas de dettes et créances avec les entreprises liées ou avec lesquelles la Société a un lien de participation représentée par des effets de commerce.

3.2.1.13. Inventaire des valeurs mobilières

Sociétés		Nombre d'actions ou de parts	% de participation	Valeur nette d'inventaire k€
I. Titres de participation				
Sociétés françaises	L3C	804 926	100,00 %	8 335
	B10	1 317 526	99,84 %	34 943
	LOG10	43 000	100,00 %	376
	UTEX	2 957 500	65,00 %	2 957
	U-WEB	1 530	51,00 %	15
Sociétés étrangères	SMERWICK GROUP	7 269	72,69 %	18 530
II. Autres titres immobilisés				
Sociétés françaises	Actions propres	24 657	0,13 %	98
	VMP bloquées et nanties au profit de filiales	-	-	-
Sociétés étrangères	Néant	-	-	-
III. Valeurs mobilières de placement				
Sociétés françaises	Néant	-	-	-
Sociétés étrangères	Néant	-	-	-
Total général (I+II+III)				65 254

Comptes sociaux 31 décembre 2015

3.2.2. Compte de résultat

3.2.2.1. Chiffre d'affaires

Le fait génératrice du chiffre d'affaires est la réalisation de la prestation pour le compte du client. Les factures établies en monnaie étrangère sont converties en euros selon le cours moyen du mois publié au Journal Officiel.

3.2.2.2. Répartition géographique

La ventilation France / Export s'établit comme suit :

k€	2015	2014
Tiers France	60	60
Tiers Union Européenne	-	-
Tiers hors Union Européenne	-	-
Sociétés du Groupe	1 686	1 724
Total	1 746	1 784

3.2.2.3. Charges de personnel et effectifs

Les charges de personnel se répartissent ainsi :

k€	2015	2014
Salaires et traitements	485	505
Charges sociales	203	207
Total	687	712

3.2.2.5. Charges et produits financiers

Ils s'analysent comme suit :

k€	2015	Dont entreprises liées	Dont entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation	2014	Dont entreprises liées	Dont entreprises avec lesquelles la Société a un lien de participation
Charges d'intérêts des emprunts	-204	-	-	-433	-	-
Charges d'intérêts court terme	-91	- 12	-	- 69	- 8	-
Escomptes accordés	-	-	-	-	-	-
Défauts de change nettes	-522	-	-	-367	-	-
Escomptes obtenus	1	-	-	-	-	-
Revenus des titres de participations	10 415	10 415	-	10 928	10 928	-
Autres	122	121	-	494	486	-
Total	9 720	10 523	-	10 554	11 406	-

3.2.2.6. Charges et produits exceptionnels

Ils s'analysent comme suit :

k€	2015	2014
Résultat net sur opérations de gestion	1	0
Résultat net sur opérations en capital	-7	21
Dotations / Reprises de provisions	-15	6
Total	-21	27

Le résultat net sur opérations en capital comprend un résultat de cession sur actions propres pour -7 k€.

Une dotation aux amortissements dérogatoires a été enregistrée pour 21 k€. Il s'agit de l'amortissement d'un

L'effectif à la clôture de l'exercice s'établit comme suit :

	2015	2014
Cadres	5	6
Commerciaux	-	-
Agents de maîtrise	-	-
Employés	-	-
Total	5	6

En application de la note d'information de l'Autorité des Normes Comptables du 28 février 2013, la Société a choisi de comptabiliser le crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi en moins des charges de personnel. Un compte spécifique a été créé pour ce produit. Conformément aux objectifs légaux fixés pour l'utilisation du crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi (CICE), la Société établit que la créance d'impôt liée au CICE sur l'exercice 2015 a permis de financer notamment des investissements.

3.2.2.4. Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations s'analysent comme suit :

k€	2015	2014
Dotations aux amortissements des immobilisations	140	152
Dotations aux provisions pour dépréciation des stocks	-	-
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances clients	-	-
Dotations aux provisions pour risques et charges d'exploitation	9	9
Total	149	162

tènement immobilier, suite à la levée d'option à l'échéance du contrat de crédit-bail.

3.2.2.7. Impôts sur les bénéfices

La ventilation de l'impôt sur les bénéfices est la suivante :

k€	2015	2014
Sur résultat courant	-890	-822
Sur résultat exceptionnel	45	8
Total	-845	-814

Au titre de la convention d'intégration fiscale et compte tenu de son résultat fiscal négatif, la Société a constaté dans ses comptes au 31 décembre 2015 un profit d'impôt de 845 k€.

Comptes sociaux 31 décembre 2015

3.2.3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan s'analysent comme suit :

k€	2015	2014
Engagements donnés	16 557	16 670
Nantissements, hypothèques, sûretés réelles	-	-
Crédit-bail	525	662
Créances cédées non échues	-	-
Avals, cautions et garanties données	16 033	16 008
Autres engagements donnés	-	-
Engagements reçus	-	-
Avals, cautions et garanties reçues	-	-
Autres engagements reçus	-	-
Engagements réciproques	69 532	-
Crédits documentaires	-	-
Achats de devises à terme*	69 532	-
Autres engagements réciproques	-	-
Total	86 090	16 670

* Au cours de clôture

3.2.3.1. Crédit-bail

Les engagements de crédit-bail s'analysent comme suit :

k€	Terrains	Constructions	Véhicules	Total
Valeur d'origine	67	1 330	-	1 397
Amortissements théoriques	-	672	-	672
Cumul exercices antérieurs	-	619	-	619
Dotations de l'exercice	-	53	-	53
Redevances payées	49	1 480	-	1 529
Cumul exercices antérieurs	45	1 347	-	1 392
Dotations de l'exercice	4	132	-	137
Redevances restant à payer	18	507	-	525
à 1 an au plus	4	132	-	137
entre 1 et 5 ans	13	375	-	388
à plus de 5 ans	-	-	-	-
Valeur résiduelle	-	-	-	-

Comptes sociaux 31 décembre 2015

3.2.3.2. Avals, cautions et garanties

Les garanties données concernent des couvertures d'opérations commerciales pour 13 640 k€ et une caution sur contrat de crédit-bail immobilier pour 2 392 k€.

Elles s'analysent comme suit :

Garantie	Filière	Banque	Échéance	kUSD	kEUR
Avals, cautions et garanties données :					
- Standby BECM	LONGFIELD SMERWICK NEWPRO	ICBC (MICB)	31/03/2016	750	689
- Standby BECM	LONGFIELD SMERWICK NEWPRO	FUBON	31/03/2016	250	230
- Standby BNP	LONGFIELD SMERWICK NEWPRO	ICBC (MICB)	31/05/2016	600	551
- Garantie à première demande	LONGFIELD SMERWICK NEWPRO	BNP PARIBAS TAIPEI	31/03/2016	6 500	5 970
- Garantie à première demande	LONGFIELD SMERWICK	ICBC (MICB)	30/09/2016	4 150	3 812
- Garantie à première demande	NEWPRO	ICBC (MICB)	30/09/2016	2 000	1 837
- Garantie à première demande	LONGFIELD SMERWICK NEWPRO	ICBC (MICB)	30/09/2016	600	551
- Caution	L3C	CM-CIC LEASE	01/04/2020	-	2 392
Total engagements donnés				14 850	16 032

3.2.3.3. Engagements reçus

Il n'y a pas d'engagement reçu au 31 décembre 2015.

• Couverture de change

La société a souscrit des contrats d'achat à terme de devises en vue de couvrir des opérations commerciales réalisées à l'international par les filiales du groupe.

Au 31 décembre 2015, la situation de ces contrats s'analyse de la manière suivante :

Devise	Montant nominal en k\$	Solde au 31/12/2015 en k\$	Cours de couverture moyen k€/k\$	Solde converti	
				en k€	en k€
USD	76 000	75 700	1,1529	65 662	

Sur la base du cours de conversion €/\$ en vigueur au 31 décembre 2015, soit 1,0887, la valeur de ces contrats s'établit à 69 532 k€.

• Couverture de taux

Les emprunts faisant objet d'une couverture ont été intégralement remboursés en 2014. La couverture mise en place en 2011 pour l'emprunt obligataire (SWAP de taux variable à taux fixe) arrivera à échéance en 2016. Les charges d'intérêts relatives à cette couverture sont comptabilisées en résultat financier.

3.2.4. Tableau des filiales et participations

Le tableau des filiales et participations se présente ainsi :

k€	Capital social	Capitaux propres autres que le capital social	Quote-part détenue du capital en %	Valeur comptable		Observations
				brute	nette	
L3C	8 049	13 229	100,00 %	8 335	8 335	
B10	13 197	22 619	99,84 %	34 943	34 943	
LOG10	430	-54	100,00 %	637	376	
UTEX	4 550	8 548	65,00 %	2 957	2 957	
SMERWICK GROUP	1	2 463	72,69 %	18 530	18 530	①
U-WEB	30	413	51,00 %	15	15	

Comptes sociaux 31 décembre 2015

k€	Montant des prêts et avances accordés	Montant des cautions et avals donnés	Chiffre d'affaires de la filiale	Résultat du dernier exercice clos	Montant des dividendes encaissés	Observations
L3C	14 800	2 392	85 176	8 475	8 860	
B10	4 500	-	30 678	-11	499	
LOG10	-	-	2 967	-84	-	
UTEX	1 000	-	264	-41	-	
SMERWICK GROUP	-	13 640	114 992	1 021	1 055	①
U-WEB	-	-	2 113	121	-	

① Le capital et les capitaux propres ont été convertis au cours de clôture et les informations concernant le résultat ont été converties au cours moyen de la période c'est-à-dire : Cours moyen Cours de clôture US\$ 0,9012 € 0,9185 €

3.2.5. Parties liées

Sont considérés comme dirigeants de la société U10 : le Président, les Directeurs Généraux délégués et membres du Conseil d'Administration.

Les transactions avec les parties liées indiquées ci-après concernent les sociétés ayant un dirigeant commun avec la société U10.

Elles se sont élevées au cours de l'exercice à 38 k€ pour les prestations de services données et autres produits facturés, à 1 008 k€ pour les prestations de services reçues, les créances et dettes s'élèvent respectivement à 5 k€ et 200 k€.

3.2.6. Informations concernant les risques de marché

3.2.6.1. Risques de change

La Société n'a pas de dettes et créances significatives en devises étrangères. Elle est donc peu exposée au risque de change sur ses propres opérations.

Des contrats à terme de devises peuvent être souscrits en vue de couvrir les opérations commerciales réalisées à

l'international par les filiales françaises. Cf § 3.2.3.4 ci-dessus. Par ailleurs, la société U10 est exposée, depuis l'acquisition des titres Smerwick, à un risque de change lié à l'investissement net dans la filiale (impact des fluctuations de cours de la devise fonctionnelle de la filiale dans la quote-part de capitaux propres détenue).

Risque de change lié à des investissements dans des filiales étrangères (en milliers d'USD)	Actif ⁽¹⁾	Passif ⁽¹⁾	Position nette avant couverture	Instruments financiers de couverture	Position nette après couverture
USD	4 950	-	4 950	-	4 950

(1) Contribution de la filiale SMERWICK aux capitaux propres du Groupe

Sensibilité au risque de change : une variation du dollar US de 1 cent n'entraîne pas de variation significative dans les comptes de la Société.

Les risques de change font l'objet d'un suivi régulier par la Direction Générale du Groupe.

3.2.6.2. Risques de taux

Les placements sont des placements sans risque, liquides dont la volatilité est faible.

La société ne détient pas d'instruments financiers dérivés.

L'endettement financier net s'élève à 18 345 k€ au 31 décembre 2015 contre 14 521 k€ au 31 décembre 2014.

Les charges d'intérêt 2015 se sont élevées à 295 k€ contre 438 k€ en 2014.

La sensibilité aux variations de taux est la suivante

Augmentation des taux d'intérêts de 1 point	Charge supplémentaire annuelle de 181 k€
Augmentation des taux d'intérêts de 2 points	Charge supplémentaire annuelle de 362 k€
Baisse des taux d'intérêts de 1 point (le taux de l'Euribor 3 mois est inférieur à 1 %)	Charge réduite de -181 k€



Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2015

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société U10 SA, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La note 3.1.3 de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à l'évaluation des titres de participation.

Sur la base des éléments communiqués, nous avons vérifié

le caractère approprié des règles et méthodes comptables décrites dans cette note de l'annexe, examiné la cohérence des données et des hypothèses retenues et vérifié les calculs effectués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Fait à Roanne et Villeurbanne – le 27 avril 2016

Les commissaires aux comptes

EXCO FIDOGEST
Jean-Michel Lannes

ORFIS BAKER TILLY
Bruno Genevois

Membres de la Compagnie Régionale de LYON



www.U10.fr

1 place Verrazzano, CP 610
69258 Lyon cedex 09, France
Tél. +33 (0)4 74 13 86 82
Fax. +33 (0)4 37 64 47 92
communication@U10.fr
RCS Lyon 395 044 415